This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06827789 0

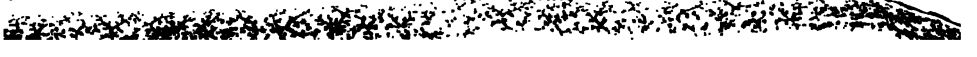

CONSULTES

TENUES AU COLLÉGE

DE

LOUIS-LE-GRAND,

pendant la visite du père Provincial,

POUR LA RÉFORMATION

DE LA MAISON DE CLERMONT,

en l'année 1708.

ON Y A JOINT

LES MOINES, COMÉDIE EN MUSIQUE, composée & représentée par les RR. PP. jésuites en leur maison de Mont-Louis.

TOME PREMIER.

SECONDE PARTIE.

A LISBONNE.

M. DCC. LXI.

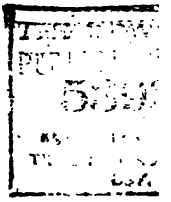

AVIS

DE L'ÉDITEUR.

)E tous les écrits qui ont paru contre s jéſuites depuis les Lettres de Mon- *lte , il n'y en a peut-être pas de plus rieux , ni de plus propre à les dé- aſquer que celui que l'on donne au- urd'hui au public. Il a même cet av an- ge ſur les* Lettres au Provincial, *que s jéſuites en ſont proprement les au- urs ; les diſcours qu'ils y tiennent n'é- nt pas une ſimple fiction fondée ſur leur octrine & leurs uſages, mais des en- retiens réels tenus entre eux dans une ir conſtance ſérieuſe & importante. Ce ui donne encore un nouveau prix à et ouvrage , c'eſt qu'il a été recueilli ans le temps par un ex-jéſuite qui emeuroit au collége de Louis-le-grand, r qui avoit toute la confiance de ſes nciens confrères. Les lettres qui ſe*

pas inconnu. Un
quoi cet important r
juſqu'ici dans le ſecr
me des jéſuites en a é
vengeance ces pères
tirée, ſoit du collect
tretiens, ſoit des per
lui avoient communi
leur aſſemblée ? Il a d
dre la mort de tous ce
par à cette comédie
le public. Les dange
ceux qui faiſoient pa
contre les jéſuites,
qu'on attendit un temp
Enfin, le monde étoit t
révérends pères. Il fall

LETTRE IV.

A MONSIEUR ***.

NOUVELLES conférences, nouvelles digreſſions, nouveaux plaiſirs pour nous, MONSIEUR, nouvelles obligations que nous avons aux pères conſultans. Ces bons pères, fatigués sans doute, & peut-être confus de tout ce qu'on a dit juſqu'ici des jéſuites en général, ne ſçachant plus à quoi avoir recours pour les défendre, ont cru ne pas devoir perdre l'occaſion que le père Provincial, dès l'entrée de cette ſéance, leur a fournie lui-même ſans y penſer; de faire valoir, au moins, ceux

rare & d'excellent. Déjà
de complaiſance commença
pandre parmi eux. On le
pleins de confiance, s'appl
la plupart à eux-mêmes, &
le train de faire l'éloge de
nombre de héros, capables
mérite, de réparer tant de p
ſorte que, ſi la première d
ſemblée a été, comme vous l'
une vraie comédie, où le per
ron a joué un rôle aſſez dive
celle-ci ſembloit devoir être
épique, où tous ces fameux

n'aurois à vous envoyer aujourd'hui qu'une ſuite ridicule & ennuyeuſe de portraits peu reſſemblans, & un mauvais tiſſu d'éloges également fades & inſipides ; lorſque le père Provincial, de la manière dont il s'y eſt pris pour chanter ces héros, m'a tout d'un coup raſſuré ; ſe prêtant de plein gré à la digreſſion, & taxant d'abord de préjugé l'eſtime outrée des pères conſultans pour ce qu'ils appelloient hommes illuſtres & génies incomparables. J'ai jugé qu'il y auroit de quoi nous divertir, & que le poëme épique pourroit bien dégénérer en une burleſque Gigantomachie.

Je n'ai point été trompé, MONSIEUR : l'ouvrage eſt déjà à moitié fait. Une autre ſéance s'ouvrira pour l'achever, ſi les bons pères jugent à

juſqu'ici, voici ce q
davantage.

Pour vous, MONSI
crirez quand vous le
mais vous n'aurez de
ni conſultes, que je n'
velles. J'ignore à pré
piers vont juſqu'à voi
ſéances que je vous en
voir ſi vous les avez re
très-fâché que ces ſorte
baſſent en d'autres ma

QUATRIEME

CONSULTE

TENUE

AU COLLEGE

DE LOUIS LE GRAND,

le 8 janvier 1708.

LE P. PROVINCIAL.

POUR éviter déſormais toutes les conteſtations, qui pourroient troubler nos conférences & nous éloigner toujours de notre ſujet, ſuppoſons d'abord, mes révérends peres, que, les jéſuites étant par-tout ailleurs irréprochables, tout ce qui doit être réformé dans la compa-

CONSUL

ENTR

Le R. P. DE LAÎTRE, *pro*
compagnie de Jeſus, dan
de France.

Le R. P. FORCET, *recteur*

Le R. P. DAROT, *miniſtr*
du R. P. *recteur.*

Le R. P. MEGRET, *princi*
de la province.

ET LES QUATRE C

réforme qu'il y a à faire dans la compagnie doive tomber ſur nous, tandis que nous ne pouvons nous empêcher de reconnoître que c'eſt de nous & de nos autres peres de Paris que la compagnie reçoit tout ſon luſtre & tout ſon éclat.

LE P. DAROT.

Le pere Tournemine a raiſon. Il eſt clair que les trois maiſons que nous avons ici contiennent la plus ſaine, la plus ſçavante & la plus conſidérable portion de la compagnie, & par conſéquent de toute l'égliſe.

LE P. BUFFIER.

Non : l'égliſe n'a rien d'illuſtre qu'elle puiſſe nous oppoſer ; la compagnie n'a rien de grand qu'elle puiſſe nous vanter. Nous ſommes l'élite de la compagnie & de l'égliſe. D'où je conclurois bien plu-

établir pour principe q
à reprendre ici.....

LE P. DE LA M

En cela, le pere B
ſons.

LE P. BUFF

Tandis que, par-t
critique la moins ſév
ver de quoi mordre.

LE P. DE LA M

C'eſt-à-dire, mon
tégeant les jéſuites
abandonnez tout l

dire, ſans être ingrat, qu'il faudroit montrer un peu plus de charité pour les autres ? Le pere Tournemine va plus loin que vous ; j'en ſuis ſûr. Il met tous les jéſuites au même rang.

LE P. TOURNEMINE.

Il n'eſt pas queſtion de railler, mon pere. Il eſt vrai que j'ai bonne opinion de tout le monde, j'entends de tous les jéſuites en général, & qu'en cela, je ne ſuis pas tout-à-fait de l'avis du pere Buffier : mais je crois avec lui que ceux de Paris méritent une eſtime toute particuliere, & qu'on ne peut raiſonnablement y ſuppoſer la moindre tache.

LE P. DAROT.

Cela eſt vrai.

LE P. DE LA MOTHE.

Oh ! voilà trois ſauvegardes à la

y en a-t-il aucun, qui
vertu à l'épreuve, n'ait
particulier, quelquefois
tes les qualités qui pe
dre célébres pluſieurs h
fois ?

LE P. DE LA M

C'eſt donc tout de bo
re, que vous avez entre
l'éloge de nos jéſuites c
vois des préparatifs qu
ſuadent.

LE P. TOURNEM

Oui, mon pere, c'eſt

LE P. DE LA MOTHE.

Tant mieux, mon pere; je ne m'y oppoſe pas. L'entrepriſe ſera d'autant plus burleſque qu'elle ſera plus ſérieuſe. Pourvu, cependant, que le révérend pere Provincial y conſente.

LE P. TOURNEMINE.

Oh! il me ſecondera, j'en ſuis ſûr; ou, au moins, il ne me démentira pas. C'eſt à lui-même que j'en appelle. Il ſçait bien que tout ce que nous avons de rare, de ſingulier, d'excellent, ſe trouve à Paris, & avec raiſon; car, enfin, c'eſt ici le grand théâtre où le mérite paroît dans tout ſon jour.

LE P. PROVINCIAL.

Il ſeroit peut-être à ſouhaiter que le jour ne fût pas ſi grand, ni le théâtre ſi étendu. Nous faiſons

conviens pour[illegible]
mettons ici tout ce que nous
de meilleur ; mais cela ne
point que ce que nous y av
bon, loin d'être excellent.

LE P. DE LA MOTH

Ah ! quel ſecond avez-v
ſi, mon pere ? Au lieu de
vir, il eſt capable de tou

LE P. TOURNEMI

Quoi, mon révérend
ne conviendrez pas av
tout ce qu'il y a de jéſu
ſont autant d'hommes
[illegible] incomparables,

LE P. PROVINCIAL.

Je ſçais bien, mon pere, que tout ce que nous voyons ici, au moins pour la plupart, nous éblouit tellement que nous en ſommes même aveuglés. C'eſt l'effet d'un préjugé dont il faudroit tâcher une bonne fois de ſe défaire, en examinant de près ce qui nous charme, ce qui nous enchante, ce qui nous éblouit de la ſorte. Et peu s'en faut que je ne ſacrifie cette ſéance à un examen, ſans lequel je vois bien que nous n'avancerons pas. Car, en effet, voilà le grand obſtacle qui nous a empêché juſqu'ici d'entrer en matiere. Comme, d'une part, on eſtime outre meſure ceux qui nous ſont, ici, à ce qu'on croit, quelque réputation; & que, de l'autre, on a quelque ſujet de penſer qu'on fait partie de ces grands hommes: on ne peut ſouffrir la moindre choſe

Vous nous donnez là,
vérend pere, des penſée
conviennent guère à des r

LE P. DE LA MOTH

Sur-tout à des jéſuites.

LE P. TOURNEMIN

Qui font profeſſion d'hu

LE P. PROVINCIA

Le malheur eſt, mon p
ce ſont les nôtres : au-m
tout lieu de le croire, ap
s'eſt paſſé juſqu'ici entre nc

trouvent dans nos trois maiſons de Paris, & dont la gloire, à notre avis, ſe répand ſur toute la compagnie. Cela nous rapprochera de notre ſujet, en ſorte que nous pourrons au moins eſpérer de nous y trouver tout-à-fait dès la premiere fois que nous nous aſſemblerons.

LE P. BUFFIER.

Rien ne peut nous faire plus de plaiſir.

LE P. DE LA MOTHE.

C'eſt donc à dire, mon révérend pere, qu'aujourd'hui nous irons tous péle-mêle; que le fort portera le foible; & que nous verrons, au moins en gros, ce que nous valons l'un portant l'autre.

LE P. TOURNEMINE.

Le pere de la Mothe a beau rire: je ſuis ſûr que, ſi l'examen eſt exact,

LE P. PROVINCIAL.

Nous le reconnoîtrons de l'une de l'autre maniere, mon pere, ırvu que vous me permettiez de e mes ſentimens avec ma fran- iſe ordinaire.

LE P. TOURNEMINE.

Vous êtes toujours le maître, mon vérend pere; il vous eſt libre de ire ce que vous voulez, & de la ıaniere dont il vous plaît.

LE P. PROVINCIAL.

Puiſque cela eſt ainſi, ne perdons d'abord

LE P. TOURNEMINE.

Oh! pour la vertu, mon révérend pere, il n'y a rien à en dire. On vit ici à peu près comme ailleurs.

LE P. PROVINCIAL.

C'eſt cependant le point capital pour des religieux, & nos héros devroient être héros en tout; au lieu que je crains fort qu'ils ne ſoient en cela inférieurs aux génies les plus ommuns que nous tenons dans la rovince, comme indignes de paître au jour. Le poſte qu'on occupe ici, & l'idée avantageuſe qu'on conçoit de ſon mérite perſonnel, it qu'on s'émancipe aiſément & on ſe permet mille choſes que pauvres provinciaux ne croient pouvoir ſeulement deſirer. Mais, a, paſſons cet article, je le veux ; &, tirant le rideau ſur la ver-

Oui ; c'eſt aſſez de voir
côtés de la médaille.

LE P. PROVINCIAL,

C'eſt un ſacrifice que je
viens avoir déjà fait dans r
conde aſſemblée, lorſque
avons comparé les jéſuites
vent aujourd'hui avec ceux
miers temps.

LE P. DE LA MOTHE

Oui, mon révérend per
vous pouvez vous ſouvenir
vous avez bien pris votre r
dans la troiſieme. & qu'aſſi

LE P. PROVINCIAL.

Cela eſt vrai. Ne parlons donc aujourd'hui, pour ne pas tomber dans des répétitions, que de l'habileté de nos héros, & de nos héros de Paris, puiſqu'il n'eſt queſtion que de ceux-là. On peut, ce me ſemble, les réduire en quatre claſſes différentes; en régens, en directeurs, en prédicateurs, & en écrivains.

LE P. DE LA MOTHE.

Bon! me voilà déjà hors de rang. Je ne ſuis rien de tout cela. Je fais moi ſeul un corps à part, dont il ne ſera point parlé. Mais comment vous y prendrez-vous, mon révérend pere, lorſque vous en trouverez qui auront deux ou trois de ces titres, & peut-être tout à la fois? Car, enfin, il y en a qui ſont prédicateurs & écrivains, comme le po-

Sallaudon ; il y en a qu
recteurs, prédicateurs &
comme le pere Doucin
enfin qui ſont directeurs
teurs, écrivains & réger
le pere le Gay, que le p
ron nomme le *nec pluri*
& que je nomme moi
à parte rei. Cela ne ſer
peu embarraſſant.

LE P. PROVINCI

Ne vous mettez poin
mon pere. Il eſt vrai q
nies rares & ſupérieurs
bles de tout ; mais, e
toujours quelque choſe

alors le talent par où ils brillent davantage.

LE P. DE LA MOTHE.

Oui; mais le talent, par où ils brillent davantage, n'eſt pas toujours celui qu'ils eſtiment le plus. Par exemple, le pere Darot fait grand fracas par ſes ſermons: cependant, je ſuis ſûr qu'il les donneroit tous pour ſon confeſſional, que ſes dévotes ont tellement embelli, qu'il fait à préſent un des plus beaux ornemens de notre égliſe.

LE P. DAROT.

Ajoutez, mon pere, que c'eſt, de tous les confeſſionaux, le confeſſional le plus commode: j'y ai fait mettre, ou, pour mieux dire, deux de mes pénitentes y ont fait mettre des couſſins qui font un très bon effet.

tier qui ne vaut rien,
bien plus agréable d'écc
que d'en débiter. Je ne
des dormeurs, qui ſe n
en peine comment eſt
ſuiſte; au lieu que le
peut dormir lui-même
environné de dévotes c
ſent qu'au repos du dire

LE P. DARO

Je crois, mon pere
voulez me railler. Comn
miroit-on pas à vos c
Vous n'y dites que des c
mir debout.

ne dormiriez-vous pas dans votre confeſſionnal? Vous y êtes aſſis ſur des couſſins.

LE P. TOURNEMINE.

Eh bien! tout le temps ſe paſſera-t-il donc à des bagatelles?

LE P. PROVINCIAL.

Le pere Tournemine a raiſon. J'en étois donc à la diviſion de nos grands hommes.

LE P. DE LA MOTHE.

Suppoſé les couſſins, mon révérend pere, n'allez pas tirer le pere Darot du nombre des directeurs, pour le mettre dans celui des prédicateurs. Il y auroit de la cruauté. Laiſſez-le, je vous prie, dans ſon confeſſional; il y eſt trop bien pour l'en faire ſortir. Vous voyez, mon pere, que je ſuis bon, & que je m'intéreſſe encore pour vous, malgré ce que vous venez de me dire.

nos prédicateurs.

LE P. PRINCIPAL.

Cela étant ainſi, mon r
pere, ſouffrez que je me re

LE P. PROVINCIAL.

Pourquoi vous retirer, mc

LE P. PRINCIPAL.

Vous allez parler de préd
& d'écrivains, de ſermon
livres; & je n'entends rie
cela. Je ſerois ici tout à fait

LE P. PROVINCIAL.

Vous pourrez, mon per
votre ſentiment comme un

LE P. DE LA MOTHE.

En vérité, mon pere, vous n'avez guere de zèle pour la gloire de nos héros que l'on va chanter. Eſt-ce donc parce que vous voyez bien que vous n'aurez point de part dans nos éloges, que vous voulez ſortir? Je ſuis dans le même cas, & cependant je reſte.

LE P. PRINCIPAL.

Reſtez, mon pere, tant qu'il vous plaira; pour moi, j'ai autre choſe à faire. Le pere procureur m'attend pour régler des comptes; notre architecte doit m'apporter les deſſeins d'une égliſe, & de ce qui reſte à bâtir de ce collége; il faut de plus que j'écrive à M. Grouin, qui eſt mécontent du préfet que j'ai donné, quoique par grace, à ſon fils. Enfin, je ſuis accablé.

LE P. DE LA MOTI

Oui ; c'étoit tout au pl
précepteur. M. Grouin
de grands airs. Un pr
Grouin ! Encore en eſt-
tent.

LE P. PRINCIPAL

Oh ! ne le prenez pas
peres. Si je lui ai fait u
j'y ai bien trouvé mon c
je voudrois que tous les
je donne me valuſſent a
ne lui ai accordé celui-l
coûté bien des inſtances.

LE P. DE LA MOTHE.

Ah ! cela ſuppoſé, vous avez raiſon. Allez, mon pere, allez vîte écrire à M. Grouin. M. Grouin eſt un homme à ménager.

LE P. PRINCIPAL.

Le révérend pere provincial ne trouvera donc pas mauvais à préſent que j'aille à mes affaires.

LE P. PROVINCIAL.

Faites, mon pere, tout ce qui vous plaira ; je ne vous retiens point.... En vérité, cela eſt pitoyable. Voilà cependant un de nos illuſtres, le chef de la maiſon la plus conſidérable que nous ayions en France.

LE P. BUFFIER.

Le bon homme entend bien le numéro.

LE P. RECTEUR.

Il eſt vrai, mon révére
qu'il ne s'eſt jamais piqué
ce ; auſſi ne le connoît-on
ce pied-là ; mais, après toi
ſervîroit-il qu'il fût plus g
teur ?

LE P. PROVINCIA

A quoi, mon pere ? Je
qu'à ne conſidérer préciſé
ſon emploi, il n'eſt pas be
ſoit le plus habile homme
de ; mais, ſi l'on prend ga
dée qu'un homme comm

avoir, quand ce ne ſeroit que par rapport à ſes penſionnaires, dont il doit s'attirer l'eſtime. Auſſi comment le regardent-ils ? Entendez parler ceux même qui ſont le plus contens de lui. C'eſt un bon-homme, qui n'a ni bouche, ni éperon, qui ne ſçait pas ſeulement parler françois, & qui, en latin, s'explique d'une maniere à faire rire les plus petits enfans. Cela nous donne un grand luſtre !

LE P. DAROT.

Ce ſont là des bagatelles, mon révérend pere, en comparaiſon du reſte.

LE P. PROVINCIAL.

Je ſçais bien qu'il y a des choſes plus conſidérables à en dire, & que ce ſont là des bagatelles, en comparaiſon du reſte. Ne ſeroit-ce que ce fonds de mauvaiſe foi, qui l'a rendu

fourbe. Il y a des tours de
dont on parlera toujours.

LE P. DAROT.

Ce n'eſt point là, mon
pere, ce que je veux dire.

LE P. PROVINCIAL

J'entends, mon pere; v
lez parler de cette avidité i
qui l'a toujours porté à am
qu'à retrancher ſans ceſſe d
riture de ſon collége, &
enfin ſes penſionnaires à n
faim. Voilà, en effet, ſon c
la fourberie, & l'intérêt.

révérend pere, de quoi je voulois parler. Je diſois donc que tous ces petits défauts, dont vous parliez vous-mêmes, ne ſont rien par rapport aux bonnes qualités qu'il a, & qui l'ont toujours rendu incomparable. Car, enfin, il ne faut pas juger de ce qu'il a été par ce qu'il eſt.

LE P. PROVINCIAL.

Expliquez-vous donc, mon pere. Je ſçais bien que le bon-homme commence terriblement à baiſſer; & que, s'il va un train de collége auquel il eſt accoutumé, ce n'eſt plus que comme une machine qui eſt montée ſur un certain point. C'eſt ce qui s'apperçoit aſſez dans les incidens nouveaux auxquels il n'a pas eu lieu de s'attendre : il y perd le ſens & la tête. Mais, enfin, a-t-il jamais mieux valu ? & ces qualités, qui l'ont rendu incomparable, quelles ſont-elles ?

le père Regnier eſt un ho
n'a jamais eu ſon pareil. Il
talens qui aſſurément valoi
ceux qu'on peut cultiver p
de, & qui auſſi ont été p
d'une tout autre conſéque

LE P. DAROT.

Cela ſaute aux yeux. Il n'
voir ce collége comme il
comme il ſera, ſi Dieu lui p
Des gens d'un plus grand mé
auroient pas tant fait.

LE P. DE LA MOTH

En effet, quand on mett
nos prédicateurs, tous n

LE P. DAROT.

Oui ; je ſoutiens que le pere Mégret nous a été plus utile en vingt ans, que vingt principaux bout-à-bout en cent. J'en reviens à ce collége. Les autres ont acquis la place, mais y ont-ils mis une pierre ?

LE P. PROVINCIAL.

Ne parlez point tant de collége, mon pere. Ce collége pourroit être plus beau, que notre réputation n'en ſeroit pas plus belle ; ce ſeroit plutôt un monument de notre avidité que de notre déſintéreſſement. Et, dans le fond, je ne ſçais quels ſont les plus blâmables, ou ceux qui ont envahi la place à l'univerſité, en lui prenant par artifice ou même par force deux ou trois colléges, ou ceux qui y ont fait bâtir : ce que je ſçais, c'eſt qu'il vaudroit peut-être mieux pour notre honneur que

En effet, on dit là-dessus quelques choſes qui ne nous ſont pas fort avantageuſes. Ce n'eſt donc pas parler à qu'il le faut prendre pour louer le pere principal. Il faut dire ſeulement que, par ſon induſtrie, ce collége a fleuri tout autrement qu'il n'avoit fait avant lui.

LE P. PROVINCIAL.

C'eſt une autre diſcuſſion, mon pere, de ſçavoir quelle a été cette induſtrie du pere Mégret, pour faire fleurir ce collége. Je dirai ſeulement ici qu'il n'eſt pas queſtion de duper des parens, & d'abuſer de la

fets, & de les abandonner à leur penchant, juſqu'à ce que les choſes aient éclaté; enfin, de tromper le public, je dis le public groſſier, en n'établiſſant qu'un certain ordre extérieur, qui frappe la vue de ceux qui ne conſiderent les choſes que par le dehors, mais qui ne ſatisfait point ceux qui aiment à les examiner à fond. Quand un collége ne fleurit que par ces endroits-là, il ne peut être toujours floriſſant: tôt ou tard on en revient. Il faut quelque choſe de ſolide. En un mot, il faut, dans un emploi comme celui du pere principal, ſe faire au moins de la probité par raiſon; parce qu'il eſt dangereux de n'en point avoir, & que toutes les mauvaiſes fineſſes ſe découvrent à la fin, & ſont d'autant plus de tort à ceux qui les ont employées qu'ils les ont cru plus avantageuſes.

s ne parlerions ni de nos re-
s, ni de nos directeurs. Je crois
éſent que, comme nous avons
i un peu perdu de temps, il ſe-
à propos que nous parlaſſions
lement de nos prédicateurs, en
ſant là nos écrivains. Car, enfin,
ces écrivains en avons-nous beau-
up qui puiſſent ſe démêler de la
ile, & nous faire quelque hon-
ur dans le monde ?

LE P. TOURNEMINE.

Si nous en avons beaucoup ;
on révérend pere ? Eh ! que ſont
onc devenus les Daniel, les Har-

quelqu'un, qui, en lui ſuccédant, puiſſe marcher ſur ſes traces.

LE P. BUFFIER.

On voit bien, mon révérend pere, que vous n'êtes pas de ſes amis.

LE P. PROVINCIAL.

Et vous, mon pere, on voit bien que vous parlez toujours à tort & à travers. Qu'y-a-t-il qui m'oblige à être de ſes ennemis ? Mais laiſſons là ce diſcours. Nous devons tenir avec ce pere une aſſemblée ſur ce qui regarde les penſionnaires : il ſera temps alors de lui dire à lui-même ce qu'on penſe. La digreſſion n'a déjà été que trop longue, ſi cependant c'eſt une digreſſion par rapport à la matiere que nous traitons, puiſque, comme je l'ai dit d'abord, c'eſt un de nos illuſtres.

LE P. DE LA MOTHE.

Voilà donc un de nos héros déjà

de pareils antagonistes.

LE P. HOUDRY.

On dit là-dessus, mon r
pere, une chose qui me pa
croyable. Que plusieurs d'e
ne voulant pas, apparemm
fier aux colporteurs, se dég
& débiterent eux-mêmes la

LE P. DE LA MOTHE

Que dit à cela la police?

LE P. HOUDRY.

Il y en eut un qui fut pr
prisonné; mais, aussitôt q
qui il étoit, vous pouvez b

mon pere : je ſçais ſeulement que, pour la lettre, ces grands écrivains y diſoient, à leur maniere, des choſes qui n'ont pas peu diverti ceux à qui elle eſt tombée.

LE P. DE LA MOTHE.

Après tout, cela fait voir que, comme à Rome tout le monde naiſſoit ſoldat, chez nous tout le monde devient écrivain.

LE P. TOURNEMINE.

Au moins, mon révérend pere, vous ne pouvez diſconvenir que ceux que j'ai nommés ne ſoient tous de grands génies, & d'excellens auteurs.

LE P. PROVINCIAL.

Je ſçais bien, mon pere, que le pere Daniel, que vous avez mis à la tête de tous, ſans doute comme le défenſeur de notre morale, le ven-

leure épée, a, en qualité d'écr
une ſorte de mérite qu'on ne
ſe diſpenſer de reconnoître. I
manier un ſujet ; il a de la n
de l'enjouement même, & ſ
une légéreté de ſtyle qui d
fait plaiſir. Mais il ne faut
lire deux fois. On trouve t
que la ſolidité ne répond p
tout le reſte, & qu'il n'a p
tant d'érudition que d'eſprit
a-t-il mieux réuſſi dans tous
tits ouvrages qui ne dem
qu'un certain feu d'imagi
que dans les autres où il fa
que choſe de plus que du t

la nouvelle édition de ſaint Auguſtin, ſes petits ouvrages *ſur les affaires de la Chine*, enfin, *ſon Problême*, & quelques autres piéces, n'ont pas laiſſé de plaire à bien des gens, quand ils n'en ont conſidéré que le ſtyle; mais il n'en a pas été de même de ſa *Réponſe aux Provinciales*, de ſon *Traité de la Grace efficace*, de ſon *commencement de l'hiſtoire de France*; parce qu'il falloit en tout cela une conſtance dont il n'eſt pas capable, & qu'il perd auſſitôt haleine. En ſorte, qu'à le bien prendre, il n'eſt propre, tout formidable que nous le faiſons, qu'à harceler l'ennemi, & non à le combattre.

LE P. DE LA MOTHE.

Oui; il n'eſt bon qu'à conduire un camp volant.

LE P. TOURNEMINE.

C'eſt-à-dire, mes peres, que le

pere Daniel n'eſt capable qu
très-peu de choſe : que, qua
s'agit d'un coup de main, il p
faire comme un autre ; mais
dans une affaire de plus grand
portance, il ne faut pas compt
lui : qu'il n'a ni aſſez de tête
aſſez de fonds pour mériter ce
cès éclatans, qui ſont égale
attachés aux travaux des g
hommes de guerre, & des au
célèbres : qu'en un mot, pou
ler plus naturellement, tout ſo
rite eſt renfermé dans une bro
re. Sans mentir, c'eſt avoir l
belle idée du premier écriva
la compagnie.

us changerez de ſentiment,
vous verrez dix ou douze
es de l'*Hiſtoire de France*, qui
us preſſe.

LE P. PROVINCIAL.

ſont ſous preſſe, mon pe-
t-ce donc que vous voudriez
npoſer là-deſſus, comme nous
au public, à qui nous pro-
s cet ouvrage depuis ſi long-
?

LE P. TOURNEMINE.

! c'eſt tout de bon à préſent,
évérend pere. On dit même
Roi en fait les frais, & que
livre ſera de l'impreſſion du
e.

LE P. PROVINCIAL.

dit! En vérité, mon pere,
l pas étrange de parler ſur un
t dans une affaire que nous

devons ſçavoir mieux que pe
ne ? Pour moi, je ne vous co
plus. Mais, quand ce qu'on c
roit vrai, croyez-vous que je ch
de ſentiment à l'égard du per
niel, ſi ces dix ou douze volu
que vous vantez par avance, re
blent au premier qui, depuis q
ans, a déjà eu tout le tem
moiſir chez le libraire, fuſſe
de l'imprimerie royale? Et, pou
même dès-à-préſent ce qu
penſe, je crois que tout l'effe
cette compilation produira,
paroît, ſera de faire remarqu
que j'ai avancé d'abord; que l
Daniel n'eſt capable que de

Jouvency & nos autres peres en ont dit ; ſoit pour ſe venger de l'auteur, qui n'étoit pas aſſurément de nos amis ; ſoit pour préparer inſenſiblement le public, par ce mauvais artifice, à recevoir plus favorablement l'ouvrage du pere Daniel.

LE P. BUFFIER.

Si votre révérence n'eſtime pas le pere Daniel...

LE P. PROVINCIAL.

Qui vous a dit, mon pere, que je ne l'eſtime pas ? N'ai-je pas avoué au contraire que ſon ſtyle a des agrémens qui plaiſent ? Voilà toujours le pere Buffier.

LE P. BUFFIER.

Permettez-moi de vous le dire ; mon révérend pere, vous y allez un peu vîte : encore donne-t-on aux gens le temps de s'expliquer.

votre reve[illegible]
Daniel pour l'érudition, e[illegible]
pour la même raiſon, m[illegible]
pere Hardouin.

LE P. PROVINCIAL

Oh! pour celui-là, j'avoue
beaucoup; mais il vaudroi
mieux qu'il ne ſçût rien. Il
au moins qu'il s'en fût te
Pline. Tout ce qu'il a dor
ne lui a pas fait grand
Je parle ſur-tout de cett
méthode dont il préten
pour vérifier l'hiſtoire
non pas comme on a f
en expliquant les méd

qu'il a, & qu'il n'a que trop marqué dans ſa *Chronologie rétablie par les médailles*, & dans celle de l'*ancien teſtament* : je veux dire que les auteurs anciens ſoit ſacrés ſoit prophanes ſont preſque tous ſuppoſés, & qu'ils viennent de la manufacture établie par l'empereur Frédéric, il n'y a que cinq cent ans. Mais au moins je ſçais bien que ſa témérité nous fera éternellement un tort conſidérable, & que déjà un auteur anonyme a pris de-là occaſion de répandre ſur nous une tache dont nous ne pourrons jamais nous laver.

LE P. TOURNEMINE.

Il me ſemble pourtant, mon révérend pere, que nous avons déjà aſſez bien réfuté cet auteur dans nos derniers *Mémoires*.

LE P. PROVINCIAL.

Je les vis hier, mon pere ; mais

dites. Vous
mon, comme vous
quelques endroits d'un de ces
vres, où il paroit appuyer le ſer
ment du pere Hardouin; mais, p
le reſte, vous vous contentez
dire des injures à l'auteur. Q
il prétend prouver que toute la
pagnie approuve en ſecret
veau ſyſtême, vous croy
c'eſt aſſez de le traiter de
naire. Eſt-ce là réfuter un
Voilà pourtant ſur quoi
principalement inſiſter. V
neur demandoit que vou
choſe un peu à plus cœu
ſçavez que l'anonyme

es. Mais, enfin, ſi vous vou-
ſacrifier vos intérêts, vous ne
riez, en conſcience, oublier
: de la compagnie.

LE P. BUFFIER.

ous n'avons pas cru, mon ré-
ıd pere, que la compagnie eût
ın d'apologie là-deſſus, & qu'il
: bien des raiſonnemens pour
ire une idée auſſi extravagante
'eſt celle de cet auteur.

LE P. TOURNEMINE.

ı effet, le beau projet! Toute
ımpagnie en corps a conjuré
ne de toutes les ſciences! Car,
ce qu'il prétend prouver.

LE P. PROVINCIAL.

: nous récrions pas tant, mes
. Il eſt certain que ce que dit
ıyme, s'il n'eſt pas vrai, n'eſt
ins que trop plauſible; & que,

ne parler ici que de l'ou
ſiaſtique, tant de ſivres
contes & de faits ou fa
cryphes, que nous ſem
que dit cet auteur, n'av
ou inventés que pour c
nouvelle tradition ſur l
l'ancienne, doivent nou
trémement ſuſpects. C
par ce qu'il dit là-deſſu
pas tenu à un Turrien
choffer, à un Ferrand,
zer, à un Turſellin, à
Xavier, à un Courcier
ré, à un Outreman, au
dagogue chrétien, & à
tres qu'il a nommés o

geant les écritures, ou les interprétant à leur fantaiſie, débitoient mille impoſtures, pour ſe faire reſpecter des peuples, & les détourner de toute étude, voulant qu'ils s'en rapportaſſent tout à fait à eux; en ſorte que, ſi nous ne ſommes pas auſſi criminels que l'auteur anonyme nous fait, au moins toutes les apparences ſont contre nous.

LE P. TOURNEMINE.

Oui, aſſurément, il y a beaucoup d'apparence! Les jéſuites veulent détruire l'ancienne tradition, & ſubſtituer à ſa place un tiſſu ridicule d'hiſtoires fauſſes ou apocryphes. Pourquoi? parce que quelques-uns de leurs auteurs en ont rempli leurs livres. En vérité, eſt-ce là raiſonner?

LE P. PROVINCIAL.

Je ſçais bien, mon pere, que ce

vous ſemblez réduire à un
nombre, ſont la plus grand
tie des écrivains de la comp
ce qu'il eſt aiſé de prouver.

LE P. TOURNEMINE.

Oh bien! mon révérend
l'auteur anonyme a donc ra
cela comme en tout le reſ
jéſuites n'aiment pas véritab
les lettres; ce ſont des igno
des barbares, qui, par-tou
s'établiſſent, s'efforcent de r
la barbarie & l'ignorance.
mot, ce ſont les fléaux de
rature. Car, voilà ſur-tout
prétend montrer dans toute

:. Je ne dis pas que l'anonyme raiſon, quand il prétend que s-voulons anéantir l'hiſtoire ec-aſtique & la tradition : je dis ement, & je n'ai rien dit autre ſe, ſinon que nous avons donné public un trop juſte ſujet de s faire ce reproche, par le grand ıbre de contes que nous avons ités, & à l'auteur qui nous at-ıe de quoi appuyer ces conjec-s. Je voulois m'en tenir là. Mais, que vous paſſez à ce qui regarde ıelles-lettres, je vous dirai fran-ment qu'il ne me paroît pas r tort, lorſqu'il avance que s nous en ſommes déclarés les emis. L'effort conſtant & con-el que nous avons fait juſqu'ici r abbattre toutes les ſociétés inées à l'entretien & à la per-on des ſciences ; la guerre ou-e, que nous n'avons déclarée aux éniſtes, que parce qu'ils fai-

gereuſes que celles
leur avons attribuées, q
n'ont été débitées que p
ticuliers ; les traverſes qu
ceſſons de ſuſciter dan
étrangers aux autres miſſ
qui y ſont paroître plus
& plus de religion que
que nous avons fait & ce
faiſons encore tous les jo
l'univerſité de Paris, qui
été le vrai parnaſſe & le
habiles gens ; & récemme
les vers inſolens que le pe
que voilà, a compoſés
bués, pour décrier les a

cela ne rend la propoſition de l'inconnu que trop vraiſemblable : & le paſſage qu'il cite, d'un certain conſeiller clerc du parlement de Paris, qui vivoit il y a cent ans, & qui dit, dans une de ſes lettres à Joſeph Scaliger, que nous ſommes nés pour la perte des lettres & de ceux qui s'y adonnent, *In perniciem litterarum & litteratorum nati;* ce paſſage, dis-je, ne ſe trouve que trop autoriſé par tous ces endroits.

LE P. TOURNEMINE.

Excepté le paſſage, mon révérend pere, l'anonyme ne dit rien de tout cela. Mais, comme tout cela eſt encore plus fort que ce qu'il dit, votre révérence ne riſquera rien d'ajouter avec lui que nous nous ſommes emparé des univerſités & des colléges que nous avons pu avoir, non pour cultiver les lettres, mais pour les avilir : qu'autrefois

de la poſitive. Pour ce qui e
cas, vous ne pouvez diſcon
que l'anonyme n'ait au moin
ſon en un point; ſçavoir que
une étude que nous avons ſu
pris a tâche de faire valoir; &
vant nous, la grande régl
mœurs étoit la conſcience
éclairée de l'évangile. Enfin, p
qui concerne les univerſités d'
gne, de Portugal & d'Italie,
ſçais ſi ce qu'il en dit eſt bien
mais je ſçais bien qu'il n'eſt pa
ſoin de ſortir du royaume,
nous convaincre que ce qu'il
ce là-deſſus eſt au moins très
ſemblable. Il eſt certain, par e

conférer les grades qu'à des ignorans, qu'elles y ſont preſque tombées dans un entier anéantiſſement.

LE P. HOUDRY.

Me ſera-t-il libre, mon révérend pere, de dire, franchement & ſans détour, ce que je ſçais ſur le ſujet dont il s'agit?

LE P. PROVINCIAL.

Pourquoi non, mon pere? Vous avez droit de parler ici, autant & plus que perſonne.

LE P. HOUDRY.

Oh bien! ce que votre révérence vient de dire n'eſt que trop vrai. J'ajoute même qu'elle pouvoit en dire davantage: & que ce n'eſt pas ſeulement dans les univerſités, où nous ſommes abſolument les maîtres, que nous introduiſons l'ignorance; mais que nous tâchons en-

voir. Je ſçais ce qu'
ſus notre pere Carnet, dev
ſoit ſon ame ! c'étoit aſſuré
négoce qui ne valoit rien.
venir des lettres de maître
de docteur en droit, & r
théologie, de Caën, d'Orl
Bourges, à quiconque en
pour de l'argent. Si l'on
procès touchant un bén
demandât qu'on eût des
n'y avoit qu'à s'adreſſe
ne ſe faiſoit pas même
de faire antidater ces
étoit beſoin. Je l'ai ſo
de tout cela, parce qu
d'ailleurs

C'étoit le plus grand confeſſeur de Paris; le plus grand, c'eſt-à-dire, celui qui avoit le plus grand nombre de pratiques. Il confeſſoit ſans ceſſe : cependant, je ne crois pas qu'il ait jamais refuſé l'abſolution à perſonne. Je ſuis ſûr que bien des gens le regrettent, ſur-tout ces jeunes débauchés, & tous ces gens d'affaires, dont il étoit couru.

LE P. PROVINCIAL.

C'eſt-à-dire, mon pere, qu'il étoit, dans la pratique, ce que notre pere Bauni fut dans la ſpéculation.

LE P. DE LA MOTHE.

Juſtement, mon révérend pere; voilà ſon éloge en deux mots.

LE P. HOUDRY.

Pour en revenir à ce que je diſois, je l'ai donc ſouvent repris de

ues mois avant ſa mort, monſieu
: chancelier d'aujourd'hui, ayan
ppris ce commerce, ne le lui eû
xpreſſément défendu. En effet, cel
n'eſt pas bien: il ne faut pas ainſ
ınéantir le mérite, & confondre le
ſçavans avec les ignorans. Nou
ſommes là-deſſus trop pointilleux
& ce que diſoit ce conſeiller cler
n'eſt que trop vrai. Il ſemble qu
nous ayions toujours voulu perfec
ter les habiles gens; & que c'e
aſſez de ſe diſtinguer par ſa capac
té, pour être de nos ennemis. Vo
pourquoi je me ſuis borné à fa
des ſermons. Au moins, par-là,

LE P. HOUDRY.

J'ai raiſon de m'y mettre.

LE P. BUFFIER.

Pas tant que vous penſez, mon pere. Ne vaut-il pas mieux qu'il y ait moins de ſçavans, & qu'on faſſe plus de cas de nous? Si meſſieurs de Port-Royal, par exemple, euſſent été moins habiles gens, il eſt certain que nous en aurions été plus eſtimés dans le monde, parce qu'il n'y auroit eu que nous; au lieu que chacun s'attachoit à eux: ce qui faiſoit une diverſion qui dure encore, & qui durera long-temps; en ſorte que nous aurons bien de la peine à ramener les eſprits.

LE P. HOUDRY.

Pere Buffier, ſoyons honnêtes gens, & l'on viendra à nous tôt ou tard. Il ne s'agit que de cela.

LE P. PROVINCIAL.

Ce que dit le pere Houdry fort raiſonnable.

LE P. TOURNEMINE.

Ce que le pere Buffier dit l'eſt pas moins. Nous aurons être honnêtes gens, tandis que ſerons obſédés de toutes parts nemis également actifs & ma qui épieront notre conduite, chercheront qu'à empoiſonne actions. Car, voilà ce que nou rons toujours à craindre de ce q appelle ſçavans. Nous avons là ſus une expérience qui ne nou

un tort conſidérable dans le pu-
: D'où il me paroit qu'on pour-
conclurre avec le pere Buffier,
ſin qu'on faſſe plus de cas de
s, nous devons ſouhaiter qu'il
t moins de ſçavans ; & qu'ainſi
s ne ſçaurions mieux faire que
tâcher à remplir les univerſités
gens qui, par leur incapacité,
ouvant hors d'état de nous faire
a peine, nous laiſſent volontiers
entiere juriſdiction dans la doc-
e; en ſorte que nous puiſſions
bonne foi être les maîtres,
ıme il eſt enfin à propos que nous
oyions.

LE P. PROVINCIAL.

'out cela eſt fort bien dit, mon
; auſſi avez-vous ſuivi un bon
le. Ce n'eſt que le ſentiment du
: Buffier que vous venez d'ex-
uer. Je ſuis pourtant ſurpris que,
comme vous l'êtes pour la gloire

que de l'averſion & du
me paroît que cela ne nc
beaucoup d'honneur.

LE P. TOURNEMI

Si j'ai ſuivi le pere B
ce que je viens de dire
pas au moins, mon révé
dans ce que vous venez
procher. Vous pouvez ſça
que perſonne, d'après qu
cé ce qui fait le ſujet
ſurpriſe.

LE P. PROVINCIA

Je vois, mon pere, ce

LE P. TOURNEMINE.

Quoi? mon révérend pere, vous n'avez pas dit, dans une de nos conférences, que nous ſommes & que nous avons été haïs & mépriſés généralement de tout le monde?

LE P. PROVINCIAL.

Oui, mon pere : mais je n'ai pas dit que nous l'ayions toujours été, &, ce qui marque plus de connoiſſance & de raiſon, que ce ſoit particulierement des habiles gens que nous ayions été mépriſés & haïs depuis l'établiſſement de la compagnie. Je vous avouerai pourtant que je reſſens quelque plaiſir de vous voir à préſent aller au-delà de mes ſentimens. Vous ne vouliez pas en approcher; peut-être y ſerez-vous bientôt tout à fait. Mais il y a un autre point, dans ce que vous avez dit, que je ne puis vous laiſſer paſ-

à cœur, que de vouloir qu'il n'y ait d'habiles gens que chez nous au moins, ce n'eſt pas là le ſouhait que faiſoit ſaint Paul, lorſqu'il diſoit que tout le monde lui reſemblât.

LE P. DE LA MOTHE.

Oui. *Utinam omnes propheten*

LE P. TOURNEMINE.

Je ne vois pas, mon révére pere, que ce ſoit manquer de z pour la gloire de Dieu, que ſouhaiter qu'il n'y ait d'habiles g que chez nous. L'avancement [illegible] n'eſt-il pas, d

, peut-on eſpérer d'y voir
la paix, à moins que tout
heureuſement confondu avec
u plutôt que nous ne ſoyions
ls à qui les fideles puiſſent
pporter? Quoi qu'il en ſoit,
il n'y auroit point ailleurs de
, n'en avons-nous pas aſſez
ous pour fournir à tout? La
gnie ſeule ne renferme-t-elle
ns ſon ſein tout ce qui ſe
répandu ailleurs? & ne ſuffit-
s pour donner tout à la fois
e aux ſciences, de la répu-
ux univerſités, de l'éclat à
ion; en un mot, pour ſup-
lus avantageuſement à tout
ne peuvent faire des ſça-
ui n'ont pas quelquefois, ni
ne zèle, ni les mêmes lu-
? Voilà ce que nous ne pou-
ous diſpenſer de reconnoî-
ce que perſonne de nous ne
er.

Vous a... que vous venez de dire ... dent, qu'il n'y a rien à repliquer.

LE P. DE LA MOTHE.

Oui; cela eſt net. Le pere To... nemine a le talent de s'expli... fort clairement.

LE P. PROVINCIAL.

Je commence même, ſur c... vous avez dit, à ouvrir les ... & à entrevoir le deſſein du... Hardouin, qui a été la ca... notre digreſſion. Il n'a pas ... fet, ſi grand tort d'avoir ... nouveau ſyſtême; & v... dans vos *M*...

lant qu'il eſt enfin à propos
ıs y ayions. Tous les anciens
, grecs & latins, ſacrés &
nes, n'étant que des auteurs
, ceux qui s'y ſont appli-
ſqu'ici, c'eſt-à-dire nos en-
ne ſeront ſçavans qu'en idée,
: verront pas plus avancés
us.

LE P. DE LA MOTHE.

ffet, cela caſſe le col à tous
ans, qui, par ce moyen, ſe
t en un inſtant ne ſçavoir
tout.

LE P. PROVINCIAL.

voilà donc tout d'un coup
:ment confondus avec nous,
ôt nous voilà les ſeuls à qui
: s'en rapporter; puiſque le
: nous ſçavons d'ailleurs,
e pere Hardouin n'a point
nous l'aurons déjà par-deſ-

que nous ſouhaitons
nous ayons tant de
haiter, par rapport à
Dieu, & à la paix de l
ne pouvons donc ſça
gré au pere Hardouin
me le premier de no
cru devoir prendre ſu
de replonger toutes
dans la confuſion, o
le néant, où elles ont
mencement des temp
nous ſoyions les maîtr
y laiſſer pour toujours
jugeons à propos, ou
rer l'une après l'autre

les plus habiles hommes du
le. Il eſt encore certain que
re Hardouin ſera toujours par-
ous un de ceux qui en ſçaura
is ; puiſqu'à ce que nous ſça-
déjà, il joindra du moins la
oiſſance d'un des meilleurs ou-
:s de l'antiquité, ayant eu ſoin,
i quelques auteurs qu'il a fau-
de ne pas oublier ſon *Pline*.

LE P. DE LA MOTHE.

eſt bien juſte, mon révérend
que le pere Hardouin ait un
ɔenſé à lui, & qu'étant le maî-
anéantir les ouvrages qu'il a
ı, il ait ménagé les choſes de
ſorte, qu'il ſe ſoit au moins
ré celui qu'il poſſéde ſi bien &
ui a fait tant d'honneur, qu'il
le regarder comme le ſien. En
utrement, ce ſeroit ſe détruire
ıême.

que perſonne ici n'y prer
Auſſi bien, en voilà aſſez
jourd'hui.

LE P. BUFFIER.

Nous avons encore d'au
vains, mon révérend pe
nous pouvons peut-être p
avantageuſement que du
douin & du pere Daniel.

LE P. PROVINCIA

Nous n'en avons point
re, de plus profond que le
ni de plus poli que le ſe

LE P. DAROT.

Quoi, mon révérend pere? le pere Germon eſt donc un ignorant?

LE P. BUFFIER.

Et le pere Lallemant un auteur qui n'a point de délicateſſe?

LE P. PROVINCIAL.

J'avoue que le pere Germon eſt un homme qui a voulu, à toute force, avoir la réputation de ſçavant. Pour en venir à bout, il s'y étoit aſſez bien pris: c'eſt dommage qu'il ait échoué. Il avoit choiſi d'abord le plus fameux antagoniſte qui ſoit dans l'Europe, je veux dire, le pere Mabillon, croyant que le nom ſeul de ce grand homme ſerviroit à rendre le ſien célébre. Mais qu'eſt-il arrivé? Rien de ce que notre Therſite eſpéroit, parce que le pere

ſeulement pour montrer la ſolid
de ſes principes, & non pour fa
voir la foibleſſe de ſon ennemi.

LE P. DE LA MOTHE.

Ainſi, le jéſuite a été la dupe
bénédictin.

LE P. PROVINCIAL.

Il eſt vrai que, pour réparer
quelque façon cette diſgrace,
couvrir un peu ce mépris, n
avons ſuſcité au pere Germon d'
tres adverſaires que nous avons
obligés de chercher juſqu'en
lie : mais, il faut avouer que

preſqu'également que le pere Germon ait écrit contre la *Diplomatique* du pere Mabillon. Voilà ce qu'on peut dire du pere Germon. Pour le pere Lallemant, il a fait quelques livrets de dévotion. Son ouvrage chéri, c'eſt ſon *Véritable eſprit des nouveaux diſciples de ſaint Auguſtin*. Mais, bon Dieu ! quel ouvrage !

LE P. BUFFIER.

Quel ouvrage, mon révérend pere ! c'eſt un ouvrage que nous pouvons oppoſer aux *Lettres provinciales*.

LE P. PROVINCIAL.

Nous pouvons, ſi nous voulons, l'oppoſer à ces lettres; mais je doute fort qu'il les empêche d'aller leur train. En effet, quelle différence ! Il s'agit bien de faire des gros livres, qui ont la mine de ne jamais

Daniel ?

LE P. DE LA MOTHE.

Je connois le pere Lallemant mon révérend pere ; c'eſt le plus fin jéſuite que nous ayions. Ceux mêmes qui ne le connoiſſent pas jugent que c'eſt un ruſé : cela ſe voit à ſon air & ſur ſon viſage. Peut être n'a-t-il fait ainſi un gros livre qu'afin qu'on n'entreprît pas d'y répondre.

LE P. PROVINCIAL.

N'en parlons donc plus, mes pères, ſi telle eſt l'invention du pere

retrouve encore dans la boutique tous ceux qui l'ont devancé, auſſi neufs & auſſi frais qu'au moment qu'ils y entrerent.

LE P. BUFFIER.

Cependant, mon révérend pere, on en a déjà fait une ſeconde édition.

LE P. PROVINCIAL.

C'eſt auſſi de cette ſeconde édition que je parle; car, pour la premiere, je ſçais bien qu'elle eſt allée dans nos colléges, & peut-être dans quelques ſéminaires de ſulpiciens, où nous commandons à la baguette. Mais enfin, le libraire s'apperçoit qu'il a manqué de prévoyance, lorſqu'il a cru qu'il en pouvoit faire une autre, & que le livre iroit encore ailleurs. Il ſeroit donc ruiné ſans reſſource, ſi le pere Lallemant, pour le ſoulager un peu, après avoir

exemplaires, ou [illegible]
même à ſes amis, à un prix ſi médiocre.

LE P. DE LA MOTHE.

Sur ce pied là, le pauvre Clerc, notre libraire, n'a pas la mine de gagner autant avec nous que les Savreux & les Deſprez ont gagné avec ces meſſieurs.

LE P. TOURNEMINE.

Vous trouvez donc, mon pere, que le livre du pere Malebranche eſt un mauvais livre! Mais je voudrois bien ſçavoir ce qu'on peut trouver à redire dans un

qui le liſent. Car, enfin, il ne ſuffit pas de dire en l'air qu'un ouvrage ne vaut rien, & qu'il n'eſt rempli que de mots : il faut des raiſons & des exemples pour prouver qu'il eſt mauvais.

LE P. PROVINCIAL.

Pour prouver qu'un ouvrage eſt mauvais, il ne ſuffiroit pas, mon pere, de dire en l'air qu'il ne vaut rien, & qu'il n'eſt rempli que de mots, ſi, en effet, il s'agiſſoit d'entrer dans le détail, & d'en faire une critique exacte : mais, ce n'eſt pas là de quoi il eſt ici queſtion. Je ne conſeillerois même à perſonne d'entreprendre l'examen de celui du pere Lallemant ; ce qu'on feroit là-deſſus ne pourroit manquer d'être auſſi inſipide & auſſi fatiguant que le livre même. Le beau projet, de faire en maniere de dialogue la diſcuſſion d'un procès également long

LE P. RECTEUR.

C'eſt la maniere de Paſcal, mon révérend pere; & le pere Lallemant ſans doute voulu l'imiter, quant au dialogue.

LE P. PROVINCIAL.

Je ne doute point, mon pere que le pere Lallemant n'ait voul imiter Paſcal. Les deux premier tomes, auſſi bien que le troiſiem dont je viens de parler, ne ſont, la vérité, remplis que de lettres, l'on tâche de copier les Provinci les dans le ſtyle & dans la manie par un dialogue continuel. Ma différence de

vinciales, c'eſt un jeune homme qui feint de vouloir s'inſtruire ſur la morale, & qui pour cela s'adreſſe à un vieux jéſuite, qui a droit de croire qu'il y excelle; voilà ce qui y régne par-tout. Ici, ce ſont, outre le licentié, qui eſt l'ame des conférences tantôt, un abbé, un docteur, une préſidente; tantôt, un chanoine, un cavalier, une marquiſe; tantôt, un prieur, un préſident, une comteſſe; tantôt, un directeur, un tréſorier, une vieille dame; tantôt, un officier d'un préſidial.....

LE P. DE LA MOTHE.

Peut-être quelque huiſſier.

LE P. PROVINCIAL.

Un magiſtrat, une abbeſſe; tantôt, un prêtre habitué, un doyen rural, une dame conſidérable; tantôt, un conſeiller d'un préſidial, un conſeiller tout court, homme tout

Apparemment quelque [illegible]
de grenier à ſel.

LE P. PROVINCIAL.

Enfin, c'eſt un changement c
tinuel de ſcènes, & une combi
ſon d'acteurs & d'actrices, qu
doit ſuppoſer pour la plupart n'
point au fait ſur des ſujets pa
à ceux dont il s'agit, quoi q
diſe le pere Lallemant. Auſſi,
ces perſonnages ſi mal aſſortis
trent très-peu en matiere; en
que, pour y ſuppléer, l'on a rec
à mille petites hiſtoriettes, plu
pables d'amuſer que d'inſtruir
[illegible] ne pouvois blâmer tc

dans ſes entretiens, quelque mal qu'il en diſe dans ſa préface & ailleurs, ſi ces hiſtoires étoient plus intéreſſantes, ou qu'au moins elles fuſſent traitées avec un peu plus d'art, & que par-là elles reſſemblaſſent tout-à-fait aux nouveaux Contes des fées.

LE P. TOURNEMINE.

Vous n'appellez donc pas une hiſtoire intéreſſante, mon révérend pere, ce qu'on y dit de Janſénius, qu'il a voulu être jéſuite, & que jamais nous n'avons voulu le recevoir?

LE P. DE LA MOTHE.

Oh! n'eſt pas jéſuite qui veut. Je crois cependant que nous avons mal fait de ne pas admettre un tel poſtulant : nous nous ſerions épargné bien des chagrins, ſi nous l'avions eu parmi nous. C'étoit pour

LE P. TOURNEMINE.

Ajoutez, mon pere, avec le p
re Lallemant, que c'étoit encc
l'intérêt de l'Egliſe; car, ce mép
qu'on fit de ſa perſonne fut n
ſeulement la cauſe de la haine e
ragée qu'il eut toujours dep
contre nous, mais encore du d
ſein funeſte qu'il conçut de trav
ler à ſon livre: c'eſt ce que dit
core le pere Lallemant.

LE P. PROVINCIAL.

Il eſt vrai, mon pere, que v
ce que dit le pere Lallemant;
plutôt car la groſſiereté eût été

te par un certain abbé de Saint-main, premier aumônier de la e Marie de Medicis, à mon-r de Chaumontel, avocat au idial de Caen.

LE P. DE LA MOTHE.

'eſt-à-dire, qu'il a été chercher Normand pour témoin. Cela eſt peu ſuſpect.

LE P. TOURNEMINE.

De quelque manière que la choſe dite, & de quelque part qu'elle ne, il eſt certain qu'il n'y a que de très-curieux dans le fait ans les circonſtances; & je ſçais, , que bien des gens en ont ri, nd ils n'ont conſidéré que l'af-t fait à Janſénius.

LE P. DE LA MOTHE.

l eſt vrai que, par-là, nous nous mes bien vengés par avance de

naturelle.

LE P. PROVINCIAL.

Ainſi, mon pere, nous avo
bien & mal fait de rejetter Janſé
nius : mais ne badinons point,
répondons au pere Tournemin
qui parle fort ſérieuſement. Quan
il ſeroit vrai que nous n'avons p
voulu recevoir Janſénius par
nous, falloit-il en faire trophée ? C
voit en cela notre vanité, qui no
fait croire que, d'être jéſuite, c'
quelque choſe de ſi grand & d
avantageux, qu'il n'y a rien à q
un homme que nous avons reje
ne doive ſe porter ; en ſorte

nd reſſentiment de cet affront,
:, pour s'en venger, il cherche
tes les occaſions de nous dé-
re; qu'il s'en prenne même à
liſe, ſans que ni ſa dignité, ni
caractere, ni ſon âge, puiſſent
)liger à calmer ſes tranſports. Ce
me fait dire que, ſi bien des
ıs ont ri quand ils ont appris l'af-
nt fait à Janſénius, je crains fort
: ce n'ait été aux dépens de l'au-
r ; ſuppoſé encore qu'ils aient
. ce fait : car, enfin, ce qui eſt le
ıdement de notre vanité n'eſt
: toujours une raiſon pour les au-
s d'ajouter foi à ce que nous
)itons. Ajoutons à cela que,
and il ſeroit vrai que Janſénius
. pu entrer dans notre compa-
ie, il n'y auroit rien en cela de
't déshonorable pour lui. Com-
: nous recevons mille mauvais
ets, nous pouvons bien en re-
ter d'excellens. Cela donc ne

lemant dit de monſieur Arnaul
Il eſt vrai qu'il ne ſuppoſe point
lettre, & il ne nomme pas mêm
tout-à-fait ce docteur, mais il
déſigne aſſez par un A ; &, d'a
leurs, il aſſure qu'il ſçait la cho
de bonne ſource, puiſque c'eſt d'
pere de l'Oratoire. Il dit donc q
M. Arnauld, obligé de ſe tenir cac
à Paris, ne laiſſoit pas de ſortir que
quefois ; mais qu'alors il alloit
guiſé en mercerot avec une pet
male, & qu'à la porte des dév
& des dévotes du parti, qu'il v
toit dans cet équipage, il n'av
qu'à crier : *Peignes de buis, peig*

ien connoître M. Arnauld ? Il au moins approfondir le ca-re de ceux qu'on veut décrier ; cela on s'expoſe à paſſer pour alomniateur groſſier & imper-nt.

LE P. TOURNEMINE.

ce fait eſt véritable, mon ré-nd pere, rien ne montre mieux. l'où l'eſprit de parti peut porter : qui en ſont une fois poſſédés.

LE P. PROVINCIAL.

'eſt juſtement la réflexion que après cela l'auteur. Il me ſem-nême que vous n'en avez pas un ſeul terme. Je vois bien, pere, que vous poſſédez à mer-s votre pere Lallemant.

LE P. TOURNEMINE.

crois, mon révérend pere, n'y a perſonne chez nous qui

Cela eſt vrai ; ne
pour ſçavoir mille jol
rités qu'on n'apprend
point ailleurs. Et, pu
de monſieur Arnauld,
par exemple, & en mé
plus curieux & de plus
ces chiens qu'il avoit
pour les envoyer par
qualité d'émiſſaires, &
lui rendre un compte
ce qu'ils avoient déco
la même choſe de feu
Mélac : auſſi monſie
avoit, à ce qu'on tie
moire, & nous ſçavo

voit bien que vous avez mal lu, ou, peut-être, que vous n'avez pas lu du tout le pere Lallemant. Ce n'eſt pas dans ſon livre que vous avez vu ce que vous dites; c'eſt dans celui d'un autre de nos peres, qui a écrit, il y a peut-être vingt ans, contre le janſéniſme & ſes ſuppots. Le pere Lallemant dit ſeulement que deux gros chiens que nous avions dans une de nos maiſons de campagne, & à qui le pere procureur de cette maiſon, ou plutôt du collège auquel cette maiſon appartenoit, avoit donné le nom de janſéniſtes, parce qu'ils avoient un jour mordu ſon compagnon; n'y ayant, comme dit fort joliment notre auteur, n'y ayant que des janſéniſtes qui mordent les bons peres; que ces deux chiens, dis-je, ſe jetterent ſur deux autres janſéniſtes, qui, cherchant à loger, venoient de deſcendre chez le fermier. Il ajoute

charitable n eut ...
heur avec un bâton, qui ſervit d'une puiſſante médiation pour rétablir la paix entre eux. Le pere Lallemant ne dit pas, ſi vous voulez, la choſe d'une maniere ſi vive ni ſi fleurie; mais enfin, voilà ce qu'il dit.

LE P. DE LA MOTHE.

C'eſt donc cela, mon pere; je ſçavois bien qu'il y a dans le pere Lallemant du chien & du janſéniſte Voilà ce qui m'a fait confondre les deux hiſtoires. Mais qui peut ſçavoir comme vous ſon Lallemant?

ns à faire à ce livre plus d'hon-
· qu'aſſurément il n'en mérite.
ffit de dire que c'eſt peut-être
vrage le plus inſipide qui ſoit
is ſorti de chez nous; & qu'en
paraiſon des Provinciales, tout
u'il contient ne vaut pas la ſeule
ire de Jean Dalba.

LE P. DE LA MOTHE.

)ue dites-vous donc, mon ré-
nd pere, de la *ſoupe au froma-*
Quoi! cette *ſoupe au fromage*
t-elle bonne qu'à jetter aux
ns?

LE P. PROVINCIAL.

)ue voulez-vous dire, mon pere,
votre *ſoupe au fromage?*

LE P. DE LA MOTHE.

.e pere Tournemine le ſçait bien.

LE P. TOURNEMINE.

)uoi! vous ne le ſçavez pas?

tome du livre dont nous parl

LE P. PROVINCIAL.

Il faut l'avouer, mon pere, je pas eu le courage de l'achever le pere Lallemant avoit mis hiſtoire au commencement d volume, peut être que je le l fois ; car, j'en ai bien lu ou trente pages.

LE P. DE LA MOTHE.

En effet, c'eſt la faute du Lallemant. Qui a jamais vu la ſoupe, quand il faut mang

LE P. TOURNEMINE.

Ne raiſonnons point tant là-deſſus. Voici le fait. Un janſéniſte, ſupérieur d'un monaſtere de filles, ayoit ordonné à la ſupérieure de retrancher à ſes religieuſes un petit régal qu'elle leur faiſoit dans le temps de carnaval. Ce régal conſiſtoit ordinairement *dans une ſoupe au fromage*, que l'on mangeoit le ſamedi gras. La ſupérieure, ſoumiſe en tout aux ordres du janſéniſte, ne manqua pas d'obéir. Une jeune ſœur, indignée de la trop grande ſévérité du directeur, entrepend de ſçavoir s'il eſt auſſi rigide pour lui-même que pour les autres. Il faut ſçavoir que ce directeur étoit homme de communauté. La communauté eſt aiſée à deviner. La jeune religieuſe apprend donc le ſoir du mardi gras qu'on prépare dans cette maiſon un repas magnifique, & cela par un

mage. A peine l'heure
tion eſt-elle venue, qu'elle en réga
ſes ſœurs.

LE P. DE LA MOTHE.

A qui, ſans doute, la découver
tint encore lieu *de ſoupe au fr*
mage.

LE P. TOURNEMINE.

Et cent fois au-delà. Car, m
gré tout ce que la ſupérieure
faire, toute la récréation ſe paſſ
rire aux dépens du janſéniſte.

LE P. PROVINCIAL.

Eh bien! mon pere, quelle c
de tout cela?

dit le pere Lallemant, dans la perſonne du magiſtrat qui le raconte ; mais c'eſt une peinture bien naturelle, ajoute-t-il, de ces MM. bien plus ſévéres pour les autres que pour eux-mêmes.

LE P. DE LA MOTHE.

Cela ne prouve rien ! Le pere Lallemant a tort, ou ſon magiſtrat. Cela prouve tout. Qu'ils viennent déſormais ces MM., qu'ils viennent nous reprocher notre morale relâchée ; nous leur fermerons bien la bouche avec *de la ſoupe au fromage*. Cette *ſoupe au fromage* eſt pour nous un boulevard, où nous pourrons toujours nous tenir retranchés juſqu'aux dents. Il n'y aura rien à mordre pour eux. *Soupe au fromage !* L'on a beau dire, cela vaut bien au moins le contrat *mohatra*.

LE P. PROVINCIAL.

En vérité, mon pere, on ne peut

LE P. PROVINCIA

Vous voyez bien, m
que nous la trouvons
puiſqu'elle nous fait tant

LE P. TOURNEMIN

Il y en a encore une a
révérend pere, ſur la m
tiere, qui n'eſt pas moins
C'eſt celle de Guille, fan
teur, qu'un curé de Pari
de quitter ſon métier, ſou
que c'étoit un métier ma
venté par le diable pour
concupiſcence. Le traite

car M. le curé lui diſoit ſouvent : Guille, quelques uns de mes amis dînent ici : ce ſont les termes du pere Lallemant.....

LE P. DE LA MOTHE.

Cela eſt joli.

LE P. TOURNEMINE.

Il nous faut quelque bon ragoût. Guille, dis-je, voyant qu'il avoit autant d'occupation chez le paſteur, qu'il auroit pu en avoir chez lui, s'en retourna dans ſa maiſon, & reprit ſon premier état ; plus content de nourrir (c'eſt encore le pere Lallemant) plus content de nourrir la concupiſcence des honnêtes gens que celle d'un curé.

LE P. DE LA MOTHE.

Cela eſt délicat ; voilà ce qui s'appelle écrire.

eſt dans le premier volume. Mais
ſongeons qu'il eſt temps de finir.

LE P. TOURNEMINE.

Je ſuis bien aiſe, mon révéren
pere, de vous avoir prouvé, par c
deux ou trois petits traits que j
eu occaſion de rapporter, que le
vre du pere Lallemant n'eſt pa
comme vous le diſiez, l'ouvrage
plus inſipide qui ſoit ſorti de ch
nous.

LE P. DE LA MOTHE.

En effet, c'étoit beaucoup d
Après tout, comment ce livre
qu'il c

traiteurs de Paris, plus capable que perſonne pour faire de bonnes ſauces. Pour du ſel, il y a le préſident.

LE P. PROVINCIAL.

Laiſſons tout cela, mes peres, & finiſſons.

LE P. DE LA MOTHE.

Quoi! mon révérend pere? cette ſoupe & ces ragoûts, il faut tout quitter? Vous n'aimez donc guere la bonne chere.

LE P. TOURNEMINE.

Il faut laiſſer le pere de la Mothe railler tant qu'il voudra; car, comment l'en empêcher? Permettez-moi ſeulement, mon révérend pere, d'ajouter à tout ce que j'ai dit le catéchiſme des janſéniſtes, qui ſe trouve dans la trente-quatrieme lettre *du véritable eſprit des nouveaux diſciples de ſaint Auguſtin*, dont nous

Je l'ai vue, mon pere : elle
tellement frappé, que je la ſçais
que par cœur. Vous dites qu'il
rien de plus fort pour conva
tes MM. d'héréſie ; dites plutô
n'eſt rien de plus propre pour r
ridicule l'auteur de cet imper
catéchiſme. La belle invention
troduire une petite fille de ſi
à qui on fait répéter, comm
perroquet, toute la doctrine d
ſéniſme ſur la grace ; tandis qu
des demandes capieuſes, & u
jeu d'enfant, on lui tend de
ges, & on la fait ſe mépren

ſuite, à qui Paſcal fait dire tant de ſottiſes ſur la morale, ou qu'il met même ſi ſouvent hors d'état de répondre? Mais, ſi la choſe eſt ridicule priſe en elle-même, elle ne l'eſt pas moins par rapport à la maniere dont elle eſt traitée. Çà, dit la mere à ſa petite fille, en la prenant devant ſoi; mais après avoir exigé toutes les petites révérences qu'il convenoit de faire; car, on n'oublie pas la moindre circonſtance.

LE P. DE LA MOTHE.

C'eſt une hypotypoſe dans toutes les formes.

LE P. PROVINCIAL.

Juſtement, mon pere, une vraie amplification d'écolier. Çà, tenez-vous bien droite; regardez-moi; & ſongez à répondre comme il faut à tout ce que je vous demanderai. Oui, ma chere mere, je répondrai

plus ...
par rapport à un enfant de ſix
Baiſez-moi, lui dit ſa mere,
avez bien répondu ; je vous
bien, & vous êtes ma fille. A
maintenant voir M., & faites-l
révérence. C'eſt un docteur ja
niſte, qui commence ainſi : Hé l
mademoiſelle, car je veux vo
terroger à mon tour, combi
a-t-il de perſonnes en Dieu? Il r
a qu'un, monſieur. Ah ! petite
dit la mere ; c'eſt, réplique la
fille, que M. ne demande pas
J'ai tort, en effet, dit le doc
& je ſuis allé trop vîte. Après
que le docteur a mieux ran
... à celle-c

crié la mere ; eſt-ce là ce qu'on vous a appris ? venez ici. Allons ſongez bien à ce que vous direz. Jeſus-Chriſt eſt-il mort pour tous les hommes ? Comme elle ne répondoit rien, vous oubliez ainſi, dit la dame, ce que votre chere mere vous apprend. Non, ma chere mere, je ne l'ai pas oublié, je vous aſſure. Hé bien ! répondez donc. Jeſus-Chriſt eſt-il mort pour tous les hommes ? Non, ma chere mere, dit-elle en tremblant : & la pauvre enfant ſe mit incontinent à pleurer.

LE P. DE LA MOTHE.

Je m'attendois qu'elle diroit toujours oui ; & qu'elle auroit le fouet.

LE P. PROVINCIAL.

Il eſt vrai qu'il ne manquoit que cela à tout ce beau détail. Je crois même qu'elle ne l'auroit pas évité

mis dans la tête à cette ...
ſi elle répondoit jamais non à
demande, elle iroit en enfer
ſorte que la ſcene finit en conc
qu'il falloit ſe défaire au plutôt,
ſans dire la vraie raiſon, de
malheureuſe Pélagienne, & en
dre une autre qui ſoit sûre.
voyez, mon pere, que je ſçai
bien l'endroit dont vous v
parler, & qu'il eſt à préſen
inutile de nous le tant vanter.

LE P. TOURNEMINE.

Je le vois, mon révérend
mais je puis dire qu'en le

LE P. PROVINCIAL.

Je n'en doute point, mon pere : is, ſi mon goût n'eſt pas tout à ; dépravé, comme je crois qu'il l'eſt point là-deſſus, ce que vous es là ne conclut pas beaucoup, non avis, en faveur de l'ouvrage.

LE P. TOURNEMINE.

Oh bien ! mon révérend pere, mé- ſez donc les *Lettres Provinciales*. s, puiſqu'il faut le dire, le pere Lalle- ant, dans l'endroit dont nous par- is, n'a fait qu'imiter Paſcal. Je le dirois point ailleurs.

LE P. PROVINCIAL.

Il n'eſt pas beſoin d'en faire un ret, mon pere. On voit bien que là, mme dans pluſieurs autres en- oits, le pere Lallemant a prétendu pier Paſcal. Mais qu'il en eſt loin comme ailleurs ! Paſcal, dans ſa

rétiques, & qu'ils ſoutiennent
cinq propoſitions. N'eſt-ce p
ajoute-t-il, en s'adreſſant au pere
nat, ce que vous dites dans vc
vres, dans vos entretiens, dans
catéchiſmes, comme vous fîte
core aux fêtes de Noël à ſaint L
en demandant à une de vos
tes bergeres: Pour qui eſt veni
ſus-Chriſt, ma fille? Pour toi
hommes, mon pere. Et quoi
fille, vous n'êtes donc pas d
nouveaux hérétiques qui
qu'il n'eſt venu que pour les pré
nés? Voilà tout ce que dit
là-deſſus; mais c'eſt que Paſca

ces inutiles au ſujet, où un auteur devient plat pour vouloir être enjoué, & ne fait que ſe rendre ridicule à force de chercher à ſe rendre agréable. Après tout, on peut être ſinge, & ſinge de Paſcal ; il n'eſt point défendu d'imiter un bon modele ; mais il faut au moins avoir le talent des ſinges, qui ne font que ce qu'ils voient faire. Il n'eſt rien de ſi fade qu'un mauvais copiſte, un copiſte outré.

LE P. TOURNEMINE.

Enfin, mon révérend pere, l'on ne vous contraindra pas à eſtimer le livre du pere Lallemant ; mais au moins vous devriez dire, ce me ſemble, ce qui vous oblige à en faire ſi peu de cas.

LE P. PROVINCIAL.

Ce que vous en avez dit vous-même, mon pere : & ce que nous

ouvrage, une face ri
geuſe, à n'en juger que p
tillons ? Mais, enfin,
voulez qu'on en diſe d
vous dirai donc que je
pas lu une page de ce
n'y aie trouvé une fau
& une impertinence.
vite les janſéniſtes à ſe
veut qu'ils paroiſſent,
déclarent hautement ;
horte à ne rien craind
exhortation à faire à de
perſécute, & qui ne t
aſyle que dans leur obſ

LE P. DE LA Mc

n'a qu'à y paſſer hardiment, & qu'il ne manquera pas d'y être tué.

LE P. PROVINCIAL.

Là, on fait trophée de la diſgrace, de la fuite, de l'exil, de l'empriſonnement de la plupart de ces meſſieurs. La belle idée à rappeller, après ce que le public ſçait là-deſſus ! On parle ſur-tout de la détention de monſieur l'abbé de Saint-Cyran à Vincennes ; comme ſi les priſons ne contenoient que des criminels.

LE P. HOUDRY.

En effet, le pere Lallemant a tort. Saint Ignace lui-même n'a-t-il pas été empriſonné en Eſpagne & dénoncé à l'inquiſition ?

LE P. PROVINCIAL.

Dans un endroit, l'on compare, ou au moins, par une bévue effroyable,

ture du formulaire, que les prem
chrétiens avoient plus droit de
vre, que n'en ont les janſén
d'être bacheliers, docteurs ou
néficiers; & que, par conſéqu
ſi ceux-là ne pouvoient reno
à ce qu'ils croyoient pour cor
ver leur vie, ceux-ci ne ſont
plus autoriſés à ſigner ce qu'il
croient pas, pour parvenir au
torat ou poſſéder un bénéfice.
eſt fort bien juſques là. Mais c
joute-t-on? On dit que les en
reurs païens n'avoient pas
eux-mêmes d'exiger de ceux c
perſécutoient, qu'ils renonçaſſe
la foi. Quelle concluſion peu

: ſur les janſéniſtes le même
: que les tyrans uſurpoient ſur
remiers chrétiens. C'eſt donc
perſécution véritable, une op-
ion toute viſible, une vexation
ite & manifeſte.

LE P. HOUDRY,

oilà, en effet, dans le pere
emant, une faute de jugement
:me.

LE P. PROVINCIAL,

e ſçais bien que le pere Lalle-
t n'a pas prétendu dire tout ce-
Il auroit eu tort en toutes ma-
es: Mais, pourquoi écrire quand
ne ſçait point penſer? Il n'y a
d'inconvénient où l'on ne tom-
alors. On établit des principes
en voir les conſéquences; on
uit quand on croit bâtir, on dit
: ce qu'on ne veut pas dire.
s continuons notre détail. Dans

Oh ! c'eſt encore une aut
tithèſe d'une nouvelle eſpéce.

LE P. PROVINCIAL.

Comme pratiquer la mora
lâchée pour des hommes d
à donner l'exemple, n'eſt-ce pa
lors l'enſeigner ? Il en eſt de
ſi on le prend du côté de la r
ſévére. Enſeigner la morale
n'eſt-ce pas déjà la pratiquer,
on eſt commis pour inſtruire
tiquer la morale ſévére, n'eſt
déjà l'enſeigner, quand on e
gé de donner l'exemple ? M
le veux, l'antithéſe eſt juſt

tiquant la morale relachée, mais enſeignant la morale ſévére, ne nuiſent au moins qu'à eux-mêmes : au lieu que les jéſuites, en pratiquant la morale ſévére, mais enſeignant la morale relâchée, deviennent par là la peſte de l'égliſe, & lui ſont un tort infini. Voilà ce que l'on trouve dans l'antithèſe, en l'examinant de près. L'antithèſe pourtant n'eſt pas nouvelle ; on ne nous entend dire autre choſe, quand nous parlons de la différence qu'il y a entre nous & les janſéniſtes. Nous croyons éblouir le public, par ce jeu de mots, qui, cependant, n'eſt plus pour nous un jeu, quand on y fait un peu d'attention ; puiſque ce jeu de mots, tout joli qu'il eſt, devient pour nous une injure atroce, au lieu d'une louange que nous croyons nous donner. Enfin, pour en revenir au livre du pere Lallemant, il n'y a pas une page, comme je l'ai

qui a fait dire à quelques pe
ſenſées, qu'au lieu de porter po
titre, *le véritable eſprit des no*
veaux diſciples de ſaint Auguſtin
il méritoit mieux d'être intitulé,
véritable eſprit & des nouveaux
anciens diſciples de Molina. Le p
re Tournemine eſt peut-être ſurpr
de ce diſcours; & il a ſujet de l'êtr
Ce n'eſt pas ainſi que nous parlo
communément: mais, enfin, il
bon de s'appliquer quelquefois
examiner ſes préjugés. Je ne lai
pourtant pas d'être fâché d'av
perdu tant de temps à parler d'
ouvrage qui ne valoit ſeulem
qu'on le nommât.

Ce livre que vous mépriſez tant, mon révérend pere; ce livre qui ne vaut ſeulement pas la peine qu'on le nomme; ce livre, tant il eſt mauvais, nous a déjà fait un bien infini.

LE P. PROVINCIAL.

Il eſt vrai, mon pere, que tous les perſonnages de la piéce; l'abbé, le docteur, le chanoine, le prieur, le préſident, la préſidente, le cavalier, la comteſſe, le conſeiller, la marquiſe, enfin, tout le monde eſt converti ou affermi dans le bien. Tout le monde, à entendre le pere Lallemant, eſt entré dans les bons ſentimens, ou s'y trouve heureuſement confirmé. Il n'a point voulu lâcher priſe, qu'il n'ait vu tous ceux à qui il avoit affaire dans la bonne voie, ou en état d'y marcher ſans autre ſecours. On diroit qu'une grace victorieuſe & janſénienne eſt attachée à ces paroles,

que la vieille dame qui lui
& qui, ſelon toutes ſes ap
doit mourir dans ſon pé
le reſte abjure l'erreur à
& fait avec lui glorieuſem
pher la vérité. En ſorte q
au milieu de tant de prc
de paſſer déſormais poi
des anti-janſéniſtes, ſe f
même du ſuccès de ſa r
rendant pourtant à Dieu
qui lui eſt due, & le re
comme il eſt bien juſte,
s'eſt ſervi de ſon miniſt
opérer tant de merveille
concluſion de la plup
lettres.

ne ſont encore que ſur le papier, je crains fort, pour lui, qu'il ne mérite pas ſitôt les honneurs de l'apoſtolat.

LE P. PROVINCIAL.

Ce qu'il y a de particulier, c'eſt que ceux qui devoient le plus diſputer le terrein ont été juſtement ceux qui ſe ſont rendu le plus aiſément; & que les abbés, les docteurs, les chanoines, les prieurs, en ſçavoient moins ſur la matiere, que les cavaliers, les préſidens, les marquiſes & les comteſſes. Ceux-là étoient tous d'une capacité fort médiocre, comme dit le pere Lallemant, & ne ſçavoient préciſément qu'autant de théologie qu'il en faut pour être mis au fait; au lieu que ceux-ci étoient fort habiles, & parfaitement verſés dans la ſcience de l'école. En un mot, les premiers n'étoient que des janſéniſtes ou des

Vous ne dites donc rien, révérend pere, de nos autres vains ?

LE P. PROVINCIAL.

Que voulez-vous que j'en mon pere ? Nous avons parlé d quatre meilleurs auteurs. N'e point assez ?

LE P. BUFFIER.

Le pere Catrou ne mériter pas quelque éloge.

LE P. PROVINCIAL.

LE P. DAROT.

Et notre poëte, le pere du Cerceau, mon révérend pere, qu'en dites-vous ?

LE P. PROVINCIAL.

Bon ! notre poëte ! eſt-ce là un poëte ? Je vous avoue que je frémis, lorſque je conſidére que nous ſommes à préſent réduits à le regarder comme le meilleur que nous ayions. Mais il eſt temps de finir.

LE P. BUFFIER.

Nous ne pourrons cependant vous tenir quitte, mon révérend pere, que vous n'ayiez parlé de tous nos autres écrivains.

LE P. PROVINCIAL.

Encore une fois, mon pere, voilà les meilleurs ou les moins mauvais.

Ne voyez-vous pas
rend pere, ce que le
Buffier demande il y a f

LE P. PROVINC

Je le vois, mon pe
pas parler de lui, c'eſt
& je prétends qu'il me t
te de mon ſilence.

LE P. DE LA M

Bon! eſt-ce là le p
tience qu'il a marqu
ſur-tout en entendant
temps, ſans rien dire, f
pere Lallemant? En vér
ration mérite quelque c

LE P. BUFFIER.

Que pourriez-vous donc dire, mon révérend pere, qui me fût ſi fort déſavantageux ?

LE P. PROVINCIAL.

N'entrons point dans le detail, mon révérend pere. Songez ſeulement, avant que d'écrire, à ce que vous allez faire. Apprenez ce qu'on enſeigne aux enfans, & ne dites plus que ſaint Pierre ſuccéda à Jeſus-Chriſt. Sur-tout gardez-vous de nous brouiller davantage avec les prélats, & vous avec la juſtice.

LE P. DE LA MOTHE.

Il eſt vrai que je me ſentis ſaiſir le cœur, lorſque, par un arrêt du conſeil d'état privé du Roi, je fus démonter & mettre au pilon toute cette belle *Mémoire artificiele*, que le pere avoit tant pris

par le moyen
voit parler ſur toute l'hiſtoire
en rien ſçavoir.

LE P. BUFFIER.

Conſolez-vous, mon pere
n'eſt pas détruite à jamais. J
vaille à en raſſembler les morc
pour la remettre ſur pied, m
les envieux.

LE P. DE LA MOTHE.

J'en ſuis d'autant plus aiſe
pere, que ce qui s'eſt paſſé l
ſus vous fera plus d'honneu
là, vous verrez, en peu de
deux éditions de votre livre.
bien des bons ouvrages qui

LE P. PROVINCIAL.

Voilà le pere de la Mothe dans ſon élément, ravi de ſe moquer de la ſimplicité d'un auteur. Au reſte, je crois qu'à préſent le pere Buffier me tient quitte de tout ce que je pourrois dire de nos autres écrivains...

LE P. DE-LA MOTHE.

Non, il ne demande plus rien.

LE P. PROVINCIAL.

Auſſi bien, comme je l'ai déjà dit pluſieurs fois, qu'y a-t-il à en dire? Leurs ouvrages ne ſont ni bien, ni mal. Force méditations, r'habillées d'Hayneuve & de Nouet; grand nombre de conſidérations chrétiennes ou de retraites ſpirituelles, où l'on explique par une nouvelle méthode les exercices de ſaint Ignace; quantité d'abrégés hiſtoriques vuides de choſes, & peu

pas plus [illegible]
les volantes, de lettres à celui
ou à celui-là, d'entretiens ridicu
& peu vraiſemblables, de réflexio
frivoles & mille fois rebattues;
déluge de libelles dont on ino
le public, de critiques peu judic
ſes, d'accuſations mal entendues,
pologies encore plus inſenſées;
infinité de rapſodies, de pièces
liées, d'ouvrages, pour ainſi d
à la moſaïque; rien de ſuivi,
de ſolide, rien qui pique la cu
ſité des habiles gens. Voilà, à
près, la liſte de nos ouvrages
moins de ceux dont il nous re
à parler. Cela ſuppléera donc

mon révérend pere, du pere le Tellier. Apparemment que vous l'avez oublié.

LE P. DAROT.

En effet, celui-là mérite bien un article particulier.

LE P. PROVINCIAL.

Le troiſiéme volume de la *Morale pratique* en dit aſſez.

LE P. DAROT.

Oh! nous pouvons en dire plus de bien.

LE P. PROVINCIAL.

Dites-le donc, mon pere, tout ce bien qu'il y a à en dire : pour moi, je finis.

LE P. DE LA MOTHE.

Le révérend pere Provincial a raiſon. Le pere le Tellier eſt un peu

les volantes
ou à celui
& peu vr
frivole
délug
le P
ſe

LE P. PROVI

Je ne ſçais à préſen
ſi vous raillez, ou ſi v
rieuſement. Quoi qu'i
n'eſt point la colere du
lier que je crains ; ma
ne va pas ſi loin. Je c
ment de perdre encore
Après tout, que dire

autres, on r
, qui ne
uſe de
nge
n

MOTHE.

l'a d'un jéſuite
dant ſa vie,
au public
oſthume.

, ſous
chrétiens du
on calomnie des prêtres
ligieux de celui-ci? Au reſte,
nie point que ce pere ne ſçache
écrire, il a du ſtyle; il raiſonne
mal à la vérité, mais il parle aſſez
bien : & peut, par cet endroit,
avoir une des premieres places par-
mi nos écrivains. Concluons, mes
révérends peres, de tout ce que
nous avons dit aujourd'hui, que
l'idée que nous nous ſommes for-
mée de nos écrivains eſt plus flat-
teuſe que véritable; & que, ſans
penſer à une monarchie univer-
ſelle dans la littérature, nous ne
pouvons mieux faire que de nous

fût jamais en place, il nc
vaudroit dans l'occaſion. A
il a déjà aſſez de janſéniſte
ſe vanger : que des jéſui
gmentent pas le nombre d
times.

LE P. PROVINCIA

Je ne ſçais à préſent, m
ſi vous raillez, ou ſi vous
rieuſement. Quoi qu'il e
n'eſt point la colere du pe
lier que je crains ; ma pr
ne va pas ſi loin. Je crai
ment de perdre encore d
Après tout, que dire d'u
déjà noté. Le principal

autres, on n'en parle preſque pas. Or, qui ne ſçait que cet ouvrage, à cauſe de la mauvaiſe foi & des menſonges qui y régnent, a été condamné à Rome, & mis à l'index comme un libelle diffamatoire, ou, ſous prétexte de défendre les chrétiens du nouveau monde, on calomnie des prêtres & des religieux de celui-ci? Au reſte, je ne nie point que ce pere ne ſçache écrire, il a du ſtyle; il raiſonne mal à la vérité, mais il parle aſſez bien : & peut, par cet endroit, avoir une des premieres places parmi nos écrivains. Concluons, mes révérends peres, de tout ce que nous avons dit aujourd'hui, que l'idée que nous nous ſommes formée de nos écrivains eſt plus flatteuſe que véritable; & que, ſans penſer à une monarchie univerſelle dans la littérature, nous ne pouvons mieux faire que de nous

tres parmi les ſçavans, comme
de l'autre, ce que nous pouv
compter ſur nos écrivains de P
pour faire réuſſir un pareil de
J'ajoute ici que nous n'avons j
pu compter davantage ſur to
jéſuites qui ont écrit; puiſq
cepté Maldonat, Petau, Sirm
& peut-être Kirker, nous n'en
aucun qu'on puiſſe raiſonnabl
oppoſer à ce grand nombre
vains illuſtres que nous m
pour la plupart au rang de
nemis, & dont les ouvrages
auſſi durables que le bronz

LE P. DAROT.

LE P. DE LA MOTHE.

ui ; car, ſi l'on n'a d'un jéſuite
que ouvrage pendant ſa vie,
:n donne toujours au public
oins quelque œuvre poſthume.

LE P. PROVINCIAL.

e n'eſt pas de quoi l'on ſe plaint,
nous manquions de gens qui
'ent ; mais d'auteurs qui écri-
bien. Auſſi peut-on dire qu'il
des bibliothèques entieres où
ne voit aucun de nos livres,
que pour cela elles en ſoient
ıs belles. Telle eſt celle de
ſieur l'archevêque de Reims ;
ue nous avons eu l'impertinen-
e lui reprocher dans notre re-
trance.

LE P. BUFFIER.

faut avouer auſſi, mon révé-
pere, que nous n'imprimons
out ce que nous faiſons de bon.

bien que les plus [illegible]
ſont pas ceux qui impriment le
mais ce préjugé n'eſt pas pour n
puiſque, comme on vient de
il n'y a guère de jéſuite qui ne ve
être imprimé pendant ſa vie
qui ne le ſoit, en effet, après ſa
On peut voir le catalogue d
écrivains; y en a-t-il un plus
ple? Ce qu'il y a donc de ſi
ceci, c'eſt que le public croi
raiſonnablement qu'avec la dé
geaiſon qu'il nous voit de fair
primer nos ouvrages, ce que
lui donnons, eſt toujours ce
nous avons de meilleur. Ma
voilà aſſez, mes peres; quan

it ceci de fâcheux, c'eſt que la
itiere n'eſt pas épuiſée ; & que,
iyant examiné aujourd'hui que
s écrivains, il nous faudra encore
main entrer dans le détail de nos
édicateurs ; &, par-là, nous éloi-
ier toujours de notre ſujet. Je le
:ai cependant, mes révérends pe-
s, puiſque j'y ſuis en quelque fa-
n engagé ; à moins que vous ne
yez contens de ce que j'ai dit
ijourd'hui, & que vous ne me
ittiez de tout le reſte.

Fin de la quatrieme conſulte.

LETTRE V.

A MONSIEUR ***.

Je ſuis ravi, MONSIEUR, que votre pareſſe ait été la ſeule cauſe de votre ſilence, & de mon inquiétude. Je continuerai donc à vous envoyer tout ce qui me viendra ſur le ſujet des bons peres, ſans vous obliger déſormais à me mander ſi vous l'avez reçu ; puiſque d'ailleurs la nouvelle voye que vous m'indiquez, pour vous faire tenir mes papiers, eſt infaillible ; car, je ſerois fâché de forcer le doux penchant que vous avez à la pareſſe & de vous faire payer, de votre repos, le petit plaiſir que je vous fais.

Vous me mandez que ce plaiſir a été très-grand, lorſque vous avez vu s'évanouir à vos yeux une partie de ces coloſſes, que vous appellez fort ingénieuſement plutôt des phantômes, que

nité. Je ſuis bien aiſe que les
aient tourné de maniere qu
puiſſiez avoir le plaiſir tout
& que les peres conſultans, p
imprudence ordinaire, aient vo
leurs prédicateurs ſubiſſent le
leurs écrivains.

Oui, MONSIEUR, c'en eſt fa
écrivains jéſuites de Paris n
ront déſormais ſe plaindre d'a
plus maltraités que les prédic
Le pere Provincial, toujours
ment impitoyable, n'a pas plu
gné ceux-ci, qu'il avoit mén
autres; en ſorte que, pour ſuiv
penſée, ſi l'on ne peut pas dir

verſelle, ſi cependant ce terme peut encore convenir à des ombres.

Après tant de ſujets de confuſion, je ne puis croire que les peres conſultans refuſent encore d'entrer en matiere. Il n'y a plus de préjugés capables de les retenir. Tous leurs héros, anéantis à leurs yeux, ont dû les faire rentrer en eux-mêmes, & leur donner, de leur mérite particulier, des idées toutes nouvelles.

Je vous avoue franchement, MONSIEUR, que, s'ils ne ſe rendent pas déſormais à leur devoir, j'aurai honte moi-même de leur entêtement. Je ſçais bien que la coutume ordinaire des chapitres & des aſſemblées, par la diverſité des eſprits qui s'y rencontrent, eſt de s'éloigner preſque toujours du but qu'on doit s'y propoſer ; mais, enfin, l'on y revient tôt ou tard. Ici l'on ne finit point, tout ſe paſſe en préliminaires. Voilà déjà cinq ſéances ſans qu'on ſoit encore venu au point

périeur, qui je voit contraint d
ſans ceſſe des vérités capables d
ouvrir les yeux aux plus aveug
d'exciter les plus inſenſibles.

Après tout, MONSIEUR, je n
à préſent ſi nous ne devons p
haiter de voir ces peres chan
conduite. Il eſt vrai que le dét
ils s'engageroient en faiſant l
voir, ſeroit fort ennuyeux pou
comme je vous le diſois dans
mes lettres; mais il me ſeml
cet ennui ſeroit bien récompen
la ſatisfaction que nous aurions
des jéſuites prendre des meſur
devenir gens de bien. Le publi
tous intéreſſés ſe nous ſomm

ſera ce qu'il plaira aux bons peres. C'eſt aſſez d'avoir marqué, en paſſant, quelques ſentimens de charité pour des gens qui aſſurément ne nous en auroient pas grande obligation, s'ils nous les ſçavoient. Il ſuffit de dire que, ne profitant pas de leurs connoiſſances, ce ſera leur faute ſi nous profitons toujours nous-mêmes de leurs digreſſions.

Je ſuis,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur.

A Paris, le 20 février 1708.

CONSUL

ENTR

Le R. P. DE LAISTRE, *pr*
compagnie de Jeſus, dan
de France.

Le R. P. FORCET, *recteur d*

Le R. P. DAROT, *miniſtre*
du R. P. recteur.

ET LES QUATRE CON
de la maiſon, ſça

Les RR. PP. HOUDRY,
THE, TOURNEMINE &

CINQUIEME

CONSULTE

TENUE

AU COLLEGE

DE LOUIS LE GRAND,

le 9 janvier 1708.

LE P. PROVINCIAL.

COMME nos prédicateurs ne ſont point en état de contrebalancer nos écrivains, & que ce que nous pourrions en dire ne raccommoderoit aſſurément pas ce que nous dîmes dans notre aſſemblée d'hier ; je crois, mes révérends peres, que le meilleur parti que nous aurions à

plairoit pas, tandis qu'il y
libre de penſer tout ce
plairoit; en ſorte que, ſ
davantage mon naturel &
clination, nous aurions
plaiſir d'en venir à notre
de nous acquitter tous en
notre devoir.

LE P. TOURNEMI

Ce n'eſt pas ainſi que l
hier. A entendre le rév
Provincial, la haute idée
avions généralement de
ſuites qui ſe diſtinguent à

LE P. DE LA MOTHE.

Croyez-moi, mon pere; ſuivons l'avis du révérend pere Provincial. Vous ſçavez ce qu'il nous en coûta hier. Ce ſera toujours une conſolation pour nous, d'avoir ſauvé du naufrage au moins une partie de ces grands hommes pour qui nous avons tant d'eſtime.

LE P. PROVINCIAL.

Non, mon pere; le pere Tournemine a raiſon: il ne faut pas laiſſer l'ouvrage imparfait. Je loue ſa conſtance, & je condamne ma légereté.

LE P. DAROT.

En effet, le pere de la Mothe parle comme ſi véritablement tout ce qu'on peut dire de nos prédicateurs étoit capable de leur faire le moindre tort, & de diminuer la

Voilà ce que c'eſt, d
comme nous fîmes hi
Darot au nombre de n
teurs. Ce n'étoit point m
prévois qu'il va les défe
bus & pugnis ; & il aura
ne le laiſſoit-on, comme
dans ſon confeſſional, où
aiſe ? Pour moi, puiſqu
ſi, je lui conſeille d
premier rang parmi
teurs.

LE P. PROVI

Je crois le pere D

mencions notre examen, puiſqu'enfin il faut ſe réſoudre à y entrer.

LE P. DAROT.

Si je n'ai pas aſſez de préſomption, mon révérend pere, pour croire que je puiſſe l'emporter ſur le pere de la Rue; il eſt vrai pourtant qu'étant jeune, on me flattoit de pouvoir aller de pair avec le pere Bourdaloue.

LE P. DE LA MOTHE.

Eh bien, mon pere! n'ai-je pas raiſon, quand je vous conſeille de vous emparer de la premiere place parmi nos prédicateurs? Si vous avez valu autrefois le pere Bourdaloue, vous valez certainement bien à préſent le pere de la Rue.

LE P. DAROT.

Cela ſeroit vrai, mon pere, ſi

ne m'a pas ...
pere Bourdaloue d'aum
j'aurois voulu. En ſorte q
la ſuite, l'on a pu s'appe
quelque différence.

LE P. DE LA M

La différence n'étant
les talens, puiſque vo
comme lui, mais ſeule
ſuccès, qui n'a point
vous; vous voyez bie
que, ſelon le premie
a été celui de nos a
qui aſſurément avoie
ce que je vous diſoi
vrai, que vous avez
...ſonne

Darot des penſées qu'il n'a pas? C'eſt toujours le pere de la Mothe; un vrai boute-feu qui ne cherche qu'à faire parler les autres & à les animer, pour rire enſuite à leurs dépens.

LE P. DAROT.

Si l'on n'a pas ces penſées, mon révérend pere, c'eſt qu'on ne veut pas les avoir. Chacun a ſon mérite: &, ſi le pere de la Rue prêche bien, il y en a d'autres qui ne laiſſent pas de prêcher comme ils peuvent. Après tout, je ſçais ce que valent mes ſermons; pour être faits ſur l'ancien moule, ils n'en ſont pas meilleurs.

LE P. BUFFIER.

Dites donc, mon pere, qu'ils n'en ſont pas moins bons.

LE P. DAROT.

On m'entend bien. Au moins,

d'un. Qu'on examine
nemens, je ſuis ſûr qu'
vera aucun qui ne ſoit
les verra tantôt appuyé
apophtegme ancien, ta
més par quelque axion
quelquefois ſoutenus d'
d'hiſtoire cueillie dans
rituel, & ſouvent enric
que recherche curieuſe
un naturaliſte, & prouv
que philoſophe. Aſſur
beau dire, c'eſt ſans v
parle, on ne prêche pas
la ſorte.

LE P. BUFFI

LE P. DE LA MOTHE.

Que voulez-vous dire, mon pere, de la mémoire ? Ce n'eſt pas de quoi vous manquez.

LE P. DAROT.

Pardonnez-moi, mon pere, je m'en apperçois bien, quand je ſuis dans l'action. Et.....

LE P. DE LA MOTHE.

Oh bien ! mon pere, il n'y a donc que vous qui vous en apperceviez. Je vous ai vu prêcher cet avent à la Pitié. Pourvu qu'après que vous avez dit un mot, on vous donne le temps de chercher celui qui doit le ſuivre, il eſt certain que vous le trouvez à merveilles. Tout le monde vous rend cette juſtice, & ce n'eſt point aſſurément vous flatter.

LE P. DAROT.

Il eſt vrai qu'en prenant le loiſir

ſente.

LE P. DE LA MOTH

Vous moquez-vous, m
avec votre mémoire préſe
qu'importe, pourvu qu'à la
n'omettiez rien de ce que v
appris? Vous voudriez
prononcer comme ces pré
fougueux & emportés,
peut preſque ſuivre. Cro
cette maniere grave & maj
avec laquelle vous débit
vient bien mieux à votre
& à celui de la parole

LE P. DAROT.

Vous avez raiſon, mon pere; & près tout, j'entre fort dans ce que vous dites.

LE P. PROVINCIAL.

Voilà juſtement le pere de la Mothe qui en eſt venu à ſon but. Je vous prie, mes peres, de finir cet entretien. Je ſupplie le pere Darot, en particulier, de vouloir bien s'oublier ici, & de nous abandonner ſes prétentions. Il n'en ſera peut-être pas fâché. La grace qu'il nous fera en ſera une pour lui-même.

LE P. DE LA MOTHE.

Le pere Darot, mon révérend pere, eſt bonne perſonne. Il n'y a rien qu'il ne faſſe pour le bien de la paix. Je ſuis ſûr que non ſeulement il eſt prêt de quitter le pre-

heureux.

LE P. DAROT.

Je ne dis pas cela, mon pe
& vous feriez fort bien de ne
vous mêler d'interpréter ainſi
ſentimens d'autrui : cela s'app
balotter les gens. Il ne faut pas
ſi jaloux de ſes droits, qu'on
tache toujours opiniâtrement
ſoutenir : mais encore, ne fa
pas être ſi bon qu'on ſe rel
abſolument de tout. Je m'en
drai donc aujourd'hui à ce que
dit dans notre premiere aſſemb
que. ſi je prêche médiocrem

LE P. PROVINCIAL.

On ne vous la refuſera pas, mon pere : on y en ajoutera même une autre ; c'eſt que vous prenez les choſes comme il faut les prendre. Nous commencions donc notre examen, mes révérends peres, par le pere de la Rue : mais, je crois auſſi que nous pourrons le finir par où nous le commencions. Car, enfin, voilà tout ce que nous avons de bon. Ce ſeroit ſe rendre tout-à-fait ridicule, que de refuſer à ce pere le titre d'excellent prédicateur ; il en a le mérite auſſi bien que la réputation : &, quoique bien des gens lui trouvent des défauts eſſentiels, je crois qu'il y a dans leur critique plus d'entêtement que d'équité.

LE P. TOURNEMINE.

Pas tant d'entêtement que vous pourriez bien dire, mon révérend

également bons ; il n'
égal dans ceux qui l
plus d'honneur. Mais
pas ſurpris : comme il
on ne doit pas trouver
ait de temps en temp
qui l'élévent au-deſſus
& qui frappent ceux qu
quoi qu'à vrai dire ce
paroiſſent pas convenir
d'un prédicateur qui de
de juſteſſe que d'enthou

LE P. DE LA MO

. . . *Tantæ ne animis cœ*

Je crois voir à pré

jourd'hui de nos prédicateurs. Il veut ſans doute ſe vanger ſur eux de tout ce qu'on dit hier de nos écrivains, auxquels il s'intéreſſe, & auxquels il a ſujet de s'intéreſſer davantage.

LE P. TOURNEMINE.

Vous feriez bien, mon pere, de garder vos conjectures en vous-même; ou, s'il faut que vous en faſſiez part, d'en avoir de meilleures à donner. Le pere Darot vient déjà de vous dire qu'il ne vous appartient pas de vous mêler d'interpréter les ſentimens d'autrui. Vanger nos écrivains ſur nos prédicateurs! la belle idée! Ne voyez-vous pas que ce ſeroit nous vanger de nous ſur nous-mêmes? puiſque nos prédicateurs étant jéſuites comme nos écrivains, leurs intérêts ſont communs.

LE P. PROVINCIAL.

Et voilà juſtement, mon pere,

de le trouver étrange dan
bouche. Ce n'eſt pas là
que vous avez marqué j
pour la réputation de nos
hommes.

LE P. TOURNEMINE

C'eſt cependant ce mên
mon révérend pere, qui me
ler de la ſorte. Je ne puis ſo
l'on réduiſe tout ce que no
de bon, en matiere de préd
au ſeul pere de la Rue.
diſe, ſi l'on veut, qu'il exce
nous, & qu'il eſt autant
de nos prédicateurs, que

eur que nous ayions, c'eſt ce que e n'accorderai jamais.

LE P. PROVINCIAL.

Je vois bien, mon pere, que c'eſt ı tort que je vous accuſois de manquer de zèle pour la gloire de nos ıéros. Ce que vous venez de dire, ıon du pere de la Rue, par rapport à nos prédicateurs, mais de ıos prédicateurs, par rapport à tous es autres, ne vous juſtifie que trop. Souffrez pourtant que je vous diſe que, ſi cela prouve votre zèle, votre raiſonnement n'en eſt pas plus juſte. Avouer d'abord, comme vous faites, que nos autres prédicateurs ſont de beaucoup inférieurs au pere de la Rue, & cependant détruire le mérite du pere de la Rue pour faire valoir celui de nos autres prédicateurs, n'eſt-ce pas démolir d'une main ce qu'on veut bâtir de l'autre ? Ne vaudroit-il pas autant dire

LE P. DE LA M

Voyons comment le
nemine ſe tirera de-là.

LE P. TOURNE

Je m'en tirerai aiſé
pere ; ne vous mettez
ne. Je dirai donc que,
la Rue a des défauts a
rables, comme en ont
les plus grands prédic
en revanche, des qua
mettent au-deſſus de to
ſe mêlent aujourd'hui d
qu'ainſi, à ne faire atten

défauts eſſentiels n'ôtent point à nos prédicateurs la ſupériorité où ils ſont par rapport à tous les autres, comme ils ne nuiſent pas à celle où eſt le pere de la Rue par rapport à nos prédicateurs.

LE P. DE LA MOTHE.

C'eſt bien dommage qu'on n'entende point tout cela ; car voilà de beaux termes.

LE P. PROVINCIAL.

Si je prends bien votre penſée, mon pere, je vous dirai que ce n'eſt point encore là ſauver l'honneur du pere de la Rue, & par conſéquent celui de nos autres prédicateurs. Vous avez dit que le pere de la Rue a des défauts eſſentiels ; & l'on vous a entendu, parce qu'au moins vous avez cité quelques-uns de ces défauts. A préſent que vous dites qu'il a des qualités incomparables, mar-

LE P. TOURNEMI

Je ne crois pas, mo
pere, qu'il ſoit beſoin de
là-deſſus. Tout le mon
que vaut le pere de la R
pourtant, pour vous con
s'il eſt inégal dans ſes co
il a une action admirable
bien cette inégalité.

LE P. PROVINCI

Ce n'eſt encore rien
pere. L'action, qui eſt la
partie de l'orateur par
peuple, eſt la moindre

regardent ſes pièces, à cauſe de l'inégalité qu'on y remarque, que comme une marchandiſe mêlée, comme une riche brocanterie, ſi vous voulez ; mais qui, après tout, n'eſt qu'une brocanterie, où ſe trouve du vieux & du nouveau. On pourra encore vous répliquer que les diſcours du pere de la Rue étant, ſelon vous, remplis de ſaillies poétiques, c'eſt-à-dire plutôt des poëmes que des ſermons ; il a, tout au plus, la gloire d'un auteur qui récite avec grace ſes poëſies, ou d'un acteur qui joue bien un rôle ſur un théâtre, & non d'un prédicateur judicieux, qui ſçait ſe modérer, & traiter la parole de Dieu avec tout le reſpect qui lui eſt dû. Mais je vois, mon pere, qu'il faut vous faire grace, & vous paſſer encore un raiſonnement qui ſe détruit de lui-même. Ce n'eſt pas le premier de cette nature qu'il nous a fallu

deur, on ſe trouve ſouvent au-
de ſon but. Diſons donc que le
de la Rue a véritablement un g
ſupérieur, & un mérite au-deſſ
commun ; qu'il régne dans ſes
ces un raiſonnement, non pas
délicat, tel qu'on peut le rema
en quelques autres, mais au n
fort & convainquant ; que ſor
le, lorſqu'il eſt nourri des é
res & enrichi des plus beaux en
des peres, a quelque choſe de
& de majeſtueux ; que ſon la
aſſez pur & aſſez exact, ſouter
des penſées brillantes & que
fois ſublimes, n'a rien qui ne

un des nôtres ne peut prétendre, ni peut-être même aſpirer, parce que les endroits où il eſt médiocre l'emportent encore ſur ceux où ils excellent. Voilà, mon pere, ce qu'il faut dire; & non pas s'amuſer à rabaiſſer d'abord le pere de la Rue, pour relever nos prédicateurs; & enſuite à rabaiſſer nos prédicateurs, pour relever le pere de la Rue, en diſant que le pere de la Rue eſt autant au-deſſus de nos prédicateurs, que nos prédicateurs ſont au-deſſus de tous les autres. Bien moins encore faut-il, pour échapper d'un mauvais raiſonnement, ſe jetter ſur la déclamation du pere de la Rue, qui peut-être n'a rien d'extraordinaire que les défauts dont elle eſt accompagnée.

LE P. BUFFIER.

Quoi, mon révérend pere! vous trouvez des défauts dans la décla-

N'a rien pour moi d'impoſ
ſçais fort bien qu'il y a lon
que nous le louons par cet e
mais je ſçais bien encore q
nous arrive quelquefois de
ce qui eſt louable, il nous arri
ſouvent de louer ce qui mérit
blâmé. Ces deux excès n'ont
même ſource ; je veux dire
idée que nous nous formons
toujours ſur la vraie valeur
ſes que nous devons ou eſti
mépriſer. En effet, il s'ag
préſent de faire l'inſpiré, &
l'ignoire. Ce n'eſt plu

ceur vaut toujours mieux que cet air prophétique & affecté, qui ſent preſque toujours le pédant. Un prédicateur qui deſcend juſqu'à nos foibleſſes, & qui, par des manieres graves, ſimples & naturelles, ne cherche qu'à s'inſinuer, trouve une entrée libre dans notre cœur ; au lieu que nous le fermons toujours à celui qui, par des airs de hauteurs & avec un faſte orgueilleux, veut abſolument y entrer comme en triomphe. C'eſt que les hommes ne veulent pas qu'on entreprenne ſur leur liberté, & que tout ce qui ſent la tyrannie leur eſt odieux. En un mot, on n'aime point à être régenté ; & ce n'eſt point en maîtriſant ſon auditoire qu'on vient à bout de le gagner. Cependant, à parler en général, voilà le défaut de tous nos prédicateurs ; nos plus grands hommes n'en ſont point exempts. C'eſt un vice comme atta-

nir dans le devoir , nou
un certain air pédanteſq
ne pouvons plus quitt
où nous nous trouvons
imaginons toujours n'a
qu'à des ignorans , qu
vons traiter comme il
ce ſont des airs de ſup
nous rendent égalemen
inſupportables. Cela rég
ce que nous faiſons, tan
en eſt forte. Et, pour
que de l'emploi dont il s
jeunes régens, quand i
la chaire d'une claſſe &
chent leurs écoliers ,

dans la chaire d'une paroiſſe, croient encore être dans celle d'une claſſe ; & qu'il n'y a aucune différence entre un jéſuite prêchant, & un jéſuite régentant.

LE P. BUFFIER.

Vous trouvez donc, mon révérend pere, que le pere de la Ferté, par exemple....

LE P. PROVINCIAL.

Mon Dieu ! mon pere, ne me parlez pas du pere de la Ferté.

LE P. BUFFIER.

Aſſurément celui-là n'eſt pas pédant.

LE P. PROVINCIAL.

Je n'en ſçais rien. Peut-être que l'éducation l'a empêché de donner tout à fait dans ce défaut. Mais, il y a en lui bien autre choſe à reprendre.

LE P. BUFFI

C'eſt le plus bel ex
puiſſe voir.

LE P. PROVINC

J'en conviens ; mais
ſentiel ? Il ne ſçait p
raiſonner. Il ſe conter
s'abandonner à quelc
mens forcés, que les ig
nent pour une véritabl
& tantôt d'égayer ce
quelques traits de naïv
chiſe, qui font plaiſir

LE P. DE LA M

mérite l'attention des honnêtes-gens. Je n'en excepte pas même ce qu'il a pillé dans de bons livres, parce qu'il ne ſçait pas le mettre à ſa place. Je lui entendis un jour dire de ſuite deux ou trois pages du pere Cheminais, qui venoient ſi mal à propos, que, ſi je ne les avois eues encore préſentes à la mémoire, parce que je venois de les lire, j'aurois eu peine à en reconnoître l'auteur.

LE P. RECTEUR.

En effet, le pere de la Ferté a toujours été un peu pareſſeux; il a toute ſa vie aimé beſogne faite; &, je me ſouviens que, lorſqu'il commença à prêcher, un bruit ſourd ſe répandit parmi nous, qu'il tenoit la plupart de ſes ſermons du pere Bourdaloue, dont il a toujours été l'enfant chéri.

LE P. DE LA MOTHE.

Je vous trouve admirable, mon

ger notre pain a la ſueur de
front. Un homme de qualit
vie gagnée, le travail n'eſt pa
lui ; c'eſt le fait de la canaille

LE P. TOURNEMINE.

Le pere Judde eſt bien éloi
cet eſprit ; tout ce qu'il dit
de lui.

LE P. PROVINCIAL.

Qu'importe, ſi ce qu'il
vaut rien ? Au reſte, ſon e
ſeroit capable de gâter les r
res choſes.

LE P. BUFFIER.

LE P. PROVINCIAL.

Je l'avoue encore : mais le pere Judde l'a ſi mauvais, que ce n'eſt plus en lui une ſimple circonſtance.

LE P. TOURNEMINE.

Que trouvez-vous donc de ſi mauvais, mon révérend pere, dans l'extérieur du pere Judde ?

LE P. PROVINCIAL.

Peut-on faire une ſemblable queſtion ? Il n'y a qu'à le voir pour en être dégoûté. Nous parlions tout préſentement de l'air pédanteſque qui accompagne nos prédicateurs ; il falloit donner celui-ci pour exemple. Quand il prêche, on diroit qu'il eſt au milieu d'une troupe de marmailles, tenant en main une férule. C'eſt aſſez de le voir pour ſe rappeller l'idée de ce qu'on a vu au collége. Mais il n'eſt pas ſeulement

tantôt uniquement, E
tantôt d'un ton dogma
prenez votre religion
d'une façon incivile, E
Au reſte, tutoyant pref
le pécheur, & parlan
niere à rebuter l'audi
groſſier. Il faut au moin
dicateur ſçache vivre.
droit de dire aux gen
tés, il n'eſt pas diſpen
ter honnêtement.

LE P. DE LA M

Voilà, ſans doute, u

LE P. PROVINCIAL.

Il eſt vrai, & c'eſt ce qui m'a toujours paru ſurprenant dans le pere Bourdaloue. Je n'ai jamais pu comprendre comment un homme, qui avoit ſi longtemps prêché à la cour, fut ſi peu poli, & put encore tomber dans de pareilles groſſièretés. Mais, pour en revenir au pere Judde, ce ne ſont pas là les ſeules marques de pédanterie ; en voici d'autres. Tantôt, ce qu'il a médité longtemps, il le donne pour une inſpiration venue ſur le champ. C'eſt un Eliſée, qui vient de recevoir le double eſprit d'Elie, & qui va opérer mille prodiges. Voici, dit-il, ce que Dieu m'ordonne à préſent de vous dire. Il me vient encore là-deſſus une penſée, qui vous fera trembler. Je ſerois prévaricateur, & je trahirois les intérêts de mon maître, ſi je vous cachois ce qu'il

faire entendre qu'il y a p
longtemps. C'eſt alors un M
vient de la montagne, o
gneur l'a retenu pendant
jours ; il deſcend chargé
choſes importantes à ſo
J'ai été, dit-il, huit jou
aux pieds de mon crucifix
conſeil ſi je dirois ce qu
enfin vous dire. Ce n'eſt
de longues prieres que le
fait connoître ce que je
apprendre. Il y a longt
je doute ſi je vous dirai ce
ſuis enfin déterminé, ou p
Dieu même qui m'a dét

enfin, voulant s'humaniſer, il quitte tout-à-fait le caractere de prophête, ou de légiſlateur, pour ſe rendre ſimplement philoſophe. Ce n'eſt plus lui qui parle ; ce n'eſt plus l'évangile qu'il faut écouter, ce ſont les ſçavans qui s'expliquent ; c'eſt aux ſentimens des ſages de l'antiquité qu'il faut ſe rendre. Vous ne croyez pas, ſans doute, dit-il dans ſa paſſion, parlant de Jeſus-Chriſt au jardin ; vous ne croyez pas que l'on puiſſe ſuer du ſang ; je ne le croirois pas non plus que vous, ſi Ariſtote ne diſoit que cela eſt poſſible.

LE P. DE LA MOTHE.

Ainſi, l'hiſtorien ſacré baiſſe le pavillon devant Ariſtote ; &, ſans le philoſophe, l'évangéliſte ne ſeroit pas cru.

LE P. PROVINCIAL.

Mais, ſi tout cela eſt propre à

plaît à donner de tout.
voyez qu'images affreuſ
peintures horribles, que de
également ſales & dégoût
diroit qu'il a pris pour une
des plus grands défauts qu
reprend dans un orateur ;
devenir énergique, à fo
groſſier ; & que, quand i
lever le cœur, il penſe l

LE P. RECTEUR

Ce ne ſont point là,
rend pere, les défauts du

LE P. PROVINCI

eſpèce, que le pere Judde l'eſt dans la ſienne. C'eſt une autre ſorte de pédantiſme. Toujours tiré à quatre épingles, ce ſont de belles phraſes bien peignées, de petites choſes bien jolies, mille petits riens heureuſement exprimés; c'eſt partout de la mignonette. Il ne peut ſouffrir rien d'affreux, rien qui bleſſe la délicateſſe, rien qui choque tant ſoit peu la vue. Nous parlions, tout préſentement, des images effrayantes du pere Judde; le pere Pallu n'en a que de belles, que d'agréables, que de charmantes à montrer; en ſorte que, ſi le pere Judde ſemble ne peindre que des démons, on peut dire que le pere Pallu ne copie que des chérubins; mais des chérubins flattés, & en mignature, plus beaux encore que la Delphine du pere le Moine, parce que ſes expreſſions ſont comme des verres qui radouciſſent encore les objets. Au reſte,

tions ; il demande lan
miſſion à ſon auditoire
quelque choſe d'un pe
n'eſt dur qu'à regret ;
ſe déterminer à chagrin
ne : on voit bien que c
là ſon naturel, & qu'il
toute autre choſe que po
injures. Afin même d
excès, & de s'ôter entie
moyens de ſuccomber
tion, quelque éloigné q
d'ailleurs ; vous le voye
le pécheur, qu'il ne veut
leſter, pour raconter
aventures, & toute l'hiſ
vie. Il a fait ſa [illegible]

funeſte, ſi la ſainte Vierge, dont il a toujours été l'enfant bien aimé, n'étoit venue à ſon ſecours. Auſſi, a-t-il été de ſa congrégation, il a même eu l'honneur d'en être le préfet : cela ſe dit par parenthèſe. C'eſt donc à la ſainte Vierge qu'il doit l'extrême faveur de ſa vocation à la compagnie de ſon fils. Elle lui fit dès-lors voir le ſerpent caché ſous les fleurs ; &, malgré ſes petites mutineries, elle le prit comme par la main pour le tirer du milieu de Babylone, & le faire entrer dans la cité ſainte. C'eſt là où il frémit encore à la vue des dangers qu'il a courus, & auxquels ſa naiſſance, ſon âge, ſa complexion, l'amour funeſte qu'on avoit pour lui, devoient infailliblement le conduire. Au reſte, chéri de Dieu & des hommes, il eſt ſi content de lui-même, qu'il s'eſtime le plus heureux des mortels ; il eſt ſi ſatisfait de ſon

ſujet de ſe conſoler d
pauvreté, où il retrouv
de ce qu'il a quitté pou
n'a plus rien à ſouha
mourir. Voilà ce qu'o
ſouvent dire dans ſes
plutôt dans ſes conver
on peut dire qu'il ne
mais qu'il cauſe & devi
ment & comme par
paſſe-temps, avec ſo
qu'il conſidére plutôt
cercle que comme u
de piété; en ſorte qu'à
lentement, & à pluſie
on diroit qu'il veut la

LE P. TOURNEMINE.

On a beau dire ; il eſt certain que le pere Pallu eſt un bon prédicateur.

LE P. PROVINCIAL.

Dites plutôt, mon pere, que c'eſt un beau prédicateur, un prédicateur de ruelle, tout propre à prêcher devant des dames qui n'auroient pas grande envie de ſe convertir. Une belle main bien potelée, deux rangs de dents bien blanches, un viſage fleuri, un teint de lys & de roſes ; voilà tout ce qu'on peut louer en lui : car du reſte il ne mérite pas que nous nous y arrêtions.

LE P. DE LA MOTHE.

Voudriez-vous donc, mon révérend pere, que, pour bien prêcher, on parût abſolument jeûner tous les jours au pain & à l'eau, & qu'on

Il a une juſteſſe a

LE P. PROVI

Il a de la juſteſſe, j
c'eſt cette juſteſſe tro
trop exacte qui le r
vais prédicateur. Se
ſes ſous-diviſions cor
d'ailleurs, marquent
rendent ſes diſcours
ſans ; en ſorte qu'à
ſoir être clair & con
plat & ennuyant. E
n'eſt pas là un prédi
toit propre tout au p
une logique dans un

LE P. PROVINCIAL.

Je vous l'ai dit d'abord, mon pere : ne vous en ſouvenez-vous pas ? On peut les réduire tous au ſeul pere de la Rue.

LE P. TOURNEMINE.

Quoi ? le pere Gaillard...

LE P. PROVINCIAL.

Laiſſons-là le pere Gaillard. Il prêcheroit aſſez bien, ſi ſa conduite étoit plus conforme à ſes diſcours. La vertu eſt plus eſſentielle au caractere d'un prédicateur qu'on ne penſe. Un homme, plein de vin de Champagne, n'eſt pas d'une grande édification dans une chaire. Le pere Gaillard parle bien, mais il vit mal ; encore, dit-on, que les dames du Marais ont la meilleure part à ſes pièces ; & qu'elles ſont en droit d'en revendiquer les plus beaux morceaux.

commence,

LE P

Cependan
carême : ce
une trop bo
ſuccès à venir

LE

Que dites-v
pere, du pere F

LE P. P

Fi donc, mo
lez-vous là ? L
aucun talent req
teur. Il eſt prédi-

LE P. PROVINCIAL.

Un air groſſier & payſan, une mémoire toujours chancelante, une monotomie continuelle, une action peſante & eſtropiée, une compoſition difficile, & embarraſſée, un viſage & des yeux qui ne diſent rien, enfin, un prédicateur en dépit de la nature. Je ſçais bien que nous l'eſtimons, parce qu'il met toujours dans ſes ſermons quelque trait contre le janſéniſme : mais, ſi par cet endroit il a mérité notre eſtime, il s'eſt, par le même endroit, attiré le mépris de tous les honnêtes-gens.

LE P. TOURNEMINE.

Nous avons tort de demander au révérend pere Provincial ſon ſentiment ſur chacun de nos prédicateurs en particuliers. Il s'eſt expliqué d'abord ; il n'y a que le pere de la Rue qu'il ne mépriſe pas. Je

Vous vous trompez, mon p
Le pere Bretonneau eſt un très-
miſſionnaire, capable de faire tr
bler tout un village.

LE P. TOURNEMINE.

N'ai-je pas bien dit ? Nou
gagnerons rien.

LE P. DE LA MOTHE.

Oui, mon pere ; c'eſt
perdu.

LE P. TOURNEMINE.

Nous avons pourtant les
Chamillart, dont il n'y a

il n'y a rien a en dire ; car tous les deux ſont du plus médiocre.

LE P. TOURNEMINE.

Quoi ? mon révérend pere, le cadet.....

LE P. PROVINCIAL.

J'avoue que le cadet vaut un peu mieux que l'aîné. Auſſi l'aîné paroît-il ne ſe ſoucier pas beaucoup d'avoir la réputation d'habile prédicateur. Il aime bien mieux être, avec des femmes, à cauſer dans une égliſe ſur un banc derriere un confeſſional, que de travailler à faire de bons ſermons. C'eſt un article à quoi, tandis que j'y penſe, je prie le pere Recteur de prendre garde.

LE P. RECTEUR.

Je le vois le plus ſouvent ſur un banc dans la cour ou ſous la porte.

& des [illegible]
bas rang. Cela eſt fort édifiant pc
nos écoliers !

LE P. RECTEUR.

Nos écoliers voient bien, m
révérend pere, qu'il n'y fait poin
mal.

LE P. PROVINCIAL.

Il n'importe ; il faut toujou
prendre garde ; trop de précaut
ne nuiſent pas.

LE P. TOURNEMINE.

Vous dites donc, mon révé
pere, que le pere Chamillart
[illegible] un mauvais prédicateur

vous n'êtes pas content, allez demander à notre loueuſe de chaiſes de Saint-Louis ce qui en eſt. Elle ne le ſçait que trop à ſes dépens. Elle a penſé être ruinée l'année que ce pere y a prêché ; car elle prend nos chaiſes à ferme.

LE P. DE LA MOTHE.

Quoi ? mon révérend pere, le nom de Chamillart ne vous fait pas peur, & ne vous empêche pas de dire ainſi librement vos ſentimens ?

LE P. PROVINCIAL.

En effet, ne diroit-on pas, du ton que le pere Tournemine le prend, qu'il voudroit m'intimider ? & que, ne pouvant rien avoir de moi par douceur, il prétend me forcer par crainte à lui accorder ce qu'il veut ? Qu'il ſçache donc que la politique n'a point ici de lieu, comme elle n'en a point eu dans tous les endroits

gue, ou veut faire au moins
ditoire ? On a été les enten
curioſité ; mais y a-t-on é
fois de ſuite ? En quoi no
nité a encore été trompée,
l'eſt ſouvent. D'abord q
avons vu M. de Chamillar
tre d'état, nous n'avons pas
de produire & de mettre ſur l
ſes deux petits couſins, q
paravant il n'étoit fait aucu
tion, croyant qu'ils nous
roient un grand luſtre. N
vous pas même donné le t
cadet de mourir, tant no
preſſés.

ter dans notre chaire dorée de Saint-Louis. Nous eſpérions ſans doute qu'il brilleroit là comme un diamant enchaſſé dans l'or, & qu'il jetteroit un éclat qui raviroit tout le marais.

LE P. PROVINCIAL.

Cela eſt vrai : mais qu'eſt-il arrivé ? Ce diamant a d'abord été obſcurci, il n'a paru que comme une pierre brute. Parlons ſans figure. Le pere Chamillart le cadet, qui peut-être auroit pu valoir quelque choſe, ſi nous ne nous étions pas tant hâté de le faire paroître au grand jour, a été ſi mépriſé dès ces commencemens, que le public n'a pas voulu en entendre parler depuis. Pour l'autre, qui, par droit d'aîneſſe, s'étoit déjà un an auparavant attiré encore à plus juſte titre le mépris de tout Paris, ébloui de ſa fortune, il s'eſt toujours donné carriere ;

projet, nous n'avons remporté la honte de n'avoir pas ſçu q qui fait ſuivre un prédicateur ce ni ſon nom, ni le crédit de mille, mais ſon talent ſeul & mérite perſonnel.

LE P. DAROT.

En vérité, je ſuis ſurpris ne diſe rien du pere Gonneli méritoit bien, ce me ſembl paſſer au moins avant les J les Pallu, les Bonaud, les main, les Riviere, & les C lart même, tout Chamillart ſont.

re Gonnelieu a l'avantage de la
te. Quoiqu'à vrai dire, de la ma-
ıre dont le révérend pere Pro-
ıcial traite ici nos prédicateurs,
.nes & vieux, il importe aſſez peu
ns quel ordre on les nomme.

LE P. DAROT.

Oh ! que peut-on dire du pere
ɔnnelieu ? Son âge & ſes ſervices
mandent au moins quelque mé-
gement.

LE P. PROVINCIAL.

Vous en dites plus, mon pere,
e nous ne pourrions en dire au
avantage du pere Gonnelieu; &,
je ne ſçavois que vous êtes ſans
.lice, je croirois que c'eſt un trait
ſatyre qui vient de vous échap-
:. Un prédicateur qui n'a par de-
ɛs lui que ſon âge & ſes ſervices,
qui, par-là, demande du ména-
ment, n'eſt pas cenſé, à mon avis,

nous-mêmes. Vous ſçavez
ſeule idée qu'on rappelle d
Gonnelieu, quand on l'a v
cher, eſt capable d'effrayer.
pour lui & pour nous, nous
bien fait, & nous ferons b
core de n'en point parler du

LE P. BUFFIER.

En effet, il me ſemble
déchirant ſon ſurplis, faiſar
ſon mouchoir, jettant ſon b
la tête de ſes auditeurs, enf
briſant tout, & faiſant de
& des mains un bruit épo
ble.

mille exécrations horribles, & dignes de châtiment.

LE P. BUFFIER.

Je crois, pour moi, que c'eſt lui qu'on a voulu marquer dans une pièce fort ingénieuſe que tout le monde connoit, lorſqu'on y parle d'un certain prédicateur.

. . . Qui, d'un geſte effroyable,
Apoſtrophe les ſaints comme on chaſſe le diable ;
Et qui, voulant prouver que le ſeigneur eſt doux,
Gâte ſon argument par un air en courroux.

LE P. PROVINCIAL.

Il eſt vrai que c'eſt là le portrait du pere Gonnelieu.

LE P. DAROT.

Oh ! il eſt plus modéré à préſent. Ce n'eſt plus ce que c'étoit autrefois.

LE P. PROVINCIAL.

Cela peut être, mon pere ; on

ne nous a jamais fait
d'honneur, que dans l'eſp
ceux qui eſtiment plus de
poulmons, que des diſcours ſc
En ſorte que celui-là, auſſi bie
tous ceux dont nous avons
juſqu'ici (j'en excepte toujo
pere de la Rue, & peut-être e
le pere Gaillard), étoient l
tout au plus, dans la provinc
nous y auroient peut-être fai
réputation : mais, ici, il falloit
choſe, pour conſerver cell
nous y avions anciennemen
voir chez nous aſſez bon nc
d'excellens prédicateurs.

nous avons à préſent reſſemblent à ceux que j'ai vus ici il y a ſoixante ans, lorſque j'y prêchois la dominicale.

LE P. TOURNEMINE.

On n'eſt pas ſurpris, mon pere, d'un pareil diſcours. Vous avez à préſent droit de louer le temps paſſé. C'eſt un de vos priviléges. *Laudator temporis acti.* Mais, ce qui doit nous ſurprendre, c'eſt de voir le révérend pere Provincial rejetter avec mépris tous nos meilleurs prédicateurs, & ne tirer de la maſſe que le pere de la Rue, auquel ſeul il a donné ſon eſtime.

LE P. DE LA MOTHE.

Vous êtes bien ingrat, mon pere. Ne vient-il pas d'excepter encore le pere Gaillard ?

LE P. PROVINCIAL.

Il eſt vrai : mais le pere Tour-

te.

ue je n'
les cor
ſçais l

HE.

ſent. C
re, qu
bien,
qu'ai
é tous
ons ici,
vous r
pour f
du Ma
prêche

compte que de l'eſtime qu'il a pour le pere de la Rue, quoique je ne puiſſe m'empêcher d'être ſurpris qu'il n'ait d'eſtime que pour ce pere.

LE P. PROVINCIAL.

C'eſt qu'en effet, mon pere, je crois qu'il n'y a que lui qui mérite celle des honnêtes gens.

LE P. TOURNEMINE.

C'eſt donc à dire, mon révérend pere, que, le pere de la Rue étant mort, il nous faudra renoncer à la prédication, n'ayant plus chez nous perſonne qui puiſſe nous y faire honneur.

LE P. DE LA MOTHE.

Oui; il faudra battre en retraite.

LE P. PROVINCIAL.

Peut-être que Dieu voudra bien y pourvoir; il faut tout attendre de

tout particulier [illegible]
Bourdaloue ayant déjà empor
meilleure partie de notre ré
tion en cette matiere, il y a
lieu de craindre que le pere
Rue, venant à nous manquer, r
porte avec lui le reſte : ce qui
oblige à le bien conſerver.

LE P. DE LA MOTHE.

Vivent les caſuiſtes ! ils ne
manqueront jamais. Pour ur
nous meurt, il nous en renaît
cent.

LE P. RECTEUR.

Vous n'êtes pas ſi rares,

LE P. DE LA MOTHE.

Je l'avoue, mon pere : mais nous ſommes moins embarraſſans. Après tout, n'eſt-ce pas beaucoup toujours que nous ne mettions perſonne en cervelle ſur ce qui regarde notre conſervation ; & que, pour nous empêcher d'échapper, on ne ſoit pas contraint de nous nourrir de blancs de poulets? quoiqu'à vrai dire, nous ne laiſſions pas de vivre autant & plus que les autres.

LE P. RECTEUR.

C'eſt, mon pere ; que vous êtes gens de fatigue.

LE P. DE LA MOTHE.

Oui, mon pere ; nous ſommes endurcis à la peine.

LE P. BUFFIER.

Je fais réflexion à ce que le révérend pere Provincial vient de dire.

qui ſoit capable de ſout
re que nous nous ſom
par la prédication ; je
qu'il faille attendre juſqu
là pour abandonner le n
me le pere de la Rue eſt
il ſeroit à propos, avan
re, de prendre congé
plutôt que d'attendre
ſur leſquels il n'eſt pa
compter.

LE P. DE LA MO

Le pere Buffier a raiſ
toujours une affaire fait
bonne grace. Le public

LE P. PROVINCIAL.

Il n'eſt pas ici queſtion de ſe dépiter, & de rire. Peut-être que, ſi nous avions plutôt abandonné la prédication, nous n'en aurions que mieux fait. Au moins n'aurions-nous pas été expoſés à ſoutenir le parallèle qu'on a fait, & qu'on fait ſans ceſſe de nous avec les peres de l'Oratoire.

LE P. TOURNEMINE.

Bon! voilà les peres de l'Oratoire ſur les rangs. Je ſçavois bien qu'ils y viendroient.

LE P. PROVINCIAL.

Si vous avez du chagrin de les y voir, mon pere, je n'en ai pas moins de les y mettre; & ce n'eſt, je vous aſſure, qu'avec une peine extrême que je viens de les nommer.

j'en dis, n'eſt pas que
grin d'entendre faire me

LE P. DE LA M

Courage, pere Tourn
tre fortune bon cœur.

LE P. TOURNEM

Je ſuis même ravi qu'
& qu'on voie la différe
entre eux & nous.

LE P. DE LA M

Voilà ce qui s'appell
& mauvais jeu.

LE P. TOURNE

LE P. BUFFIER.

En effet, le pere Maſſillon, tout
ſſillon qu'il eſt....

LE P. PROVINCIAL.

N'entrons point ici, mes peres,
s le détail des prédicateurs de
ratoire. Surtout abſtenons-nous
rien dire du pere Maſſillon. J'ai
ervé que nous n'en parlons ja-
s qu'avec émotion.

LE P. BUFFIER.

C'eſt qu'on eſt véritablement in-
né de voir que tout Paris ait la
e de le ſuivre avec une eſpèce de
ur; car c'eſt ainſi, à mon avis,
on peut nommer l'empreſſement
chacun marque à l'entendre,
lis qu'on abandonne nos meil-
s prédicateurs.

LE P. DE LA MOTHE

En effet, il ne nous eſt pas poſ-
e de ſouffrir un ſi mauvais goût.

tre eſtime. Après tout, (
vons-nous dire contre ſon
vaille ce que nous avons
ſa perſonne ? Nous avo
ſa conduite pour le perd
tation : nous n'y avons p
tenons-nous en là. Puiſq
forts ont été inutiles lo
nous ſommes attachés à
nous ne ſerons pas plu
quand nous nous attach
ſermons, ſes ſermons &
étant également au-deſſ
critique.

LE P. BUFFI

[A ...rement que ...

)lus d'une fois : ainſi je ne parle
en l'air. Il faut avouer que c'eſt
homme admirable, non pour ſon
on ; car elle n'approche pas de
e qu'ont pluſieurs prédicateurs,
me fort médiocres ; mais pour ſa
npoſition, & c'eſt en quoi il eſt
ore plus admirable ; puiſque, ſans
ecours du geſte & de la voix,
e laiſſe pas de s'attirer également
applaudiſſemens du peuple &
habiles gens.

LE P. TOURNEMINE.

Que trouvez-vous donc, mon
érend pere, de ſi admirable dans
pere Maſſillon ?

LE P. PROVINCIAL.

Ne me forcez pas, mon pere, à
e ici ſon éloge : cet éloge ne ſer-
oit qu'à augmenter notre dépit,
la différence notable qui ſe trou-
roit entre lui & nos prédicateurs,
lis, ceux mêmes que nous eſtimons

point ...
un Orateur qui touche
point un puriſte qui s'a
mots, c'eſt un homme vr
quent qui ſuit ſes penſées.
raiſons de ſentimens ; car
dans la nature ; expreſſio
& ſublimes : point de fat
d'obſcurité, point de v
eſt digéré, tout eſt clai
rempli ; en un mot, à l'a
il n'y a rien en lui que d'
quoique quelques-uns tr
core dans ſon action d
qu'ils ne rencontrent po
à cauſe de la douceur na
elle eſt accompagnée. I

LE P. BUFFIER.

Aſſurément, voilà un beau modèle à imiter !

LE P. PROVINCIAL.

Peut-être qu'en effet, mon pere, le modèle eſt trop beau, & qu'il ne ſeroit pas facile à tout le monde de le copier. Mais les peres de l'Oratoire en ont d'autres que nous pouvons nous propoſer à nous-mêmes, chacun ſelon ſon goût, ou ſelon ſon talent : car, non ſeulement ils nous oppoſent l'excellent au médiocre, mais encore le nombre à la rareté ; en ſorte que, comme entre eux ils ſe ſurpaſſent les uns les autres en quelque choſe, ils ont en même temps de quoi nous ſervir d'exemples par les différens caracteres qui les diſtinguent, & ſur leſquels il nous ſeroit peut-être aiſé de nous former.

nous.

LE P. PROVIN

Cela ſeroit vrai, n
nous en avions chez nc
diſſent l'écriture comm
la Boiſſiére; les ſaints p
un pere Hubert; l'éloqu
un pere la Roche; la c
comme un pere Mau
rale, comme un pere Su
logie, comme un pere

LE P. TOURNÉ

Quoi! mon révéren
Jobert, les Catrou, les

ne valent pas bien chacun, dans leur genre, ceux que vous venez de nommer ? En vérité, je ne ſçais comment vous pouvez avoir oublié tant de grands hommes ; & moins encore puis-je concevoir comment vous pouvez leur oppoſer de ſi foibles ſujets, qui n'ont peut-être d'autre mérite que la haine qu'on a contre nous, ni d'autre réputation que celle que leur donne la cabale.

LE P. PROVINCIAL.

Et moi, mon pere, je ne concevrai jamais comment vous pouvez parler de la ſorte. Tous ces grands hommes, que vous venez de nommer vous-même, ſont-ils ſeulement connus dans Paris ? en parle-t-on ? ou, ſi on en parle, en parle-t-on ailleurs que dans la liſte des prédicateurs ? Mais, pouvez-vous nier que ceux dont j'ai fait mention aient un mérite véritable, & une

Prenez y garde, mo
trop ardent que vou
gloire de la compa
bien être une frénéſi
cès redoublés vous ô
en temps le jugement
donner dans des extré
bles : en ſorte que, ta
louer, vous prenez l
mer tout ce que nous
& que, tantôt pour
les autres ont d'excell
nez celui de louer
avons de plus médioc

LE P. DARC

Il faut

LE P. PROVINCIAL.

en conviens, mon pere : mais
, prêcher apoſtoliquement
le ſens où l'on prend ce terme,
plus une auſſi grande louange
vous pourriez bien vous ima-

LE P. DAROT.

omment, mon révérend pere ;
ier comme les apôtres n'eſt pas
ouange ?

LE P. PROVINCIAL.

on, mon pere ; au moins à
nt : ou ſi c'en eſt encore une,
l'on nous l'attribue, il faut
er qu'on n'a pas conçu des
es une grande idée. Voilà tout
ie je puis dire là-deſſus.

LE P. DE LA MOTHE.

eſt certain que les peres de l'O-

c'eſt notre faute. Autrefoi
ſions évêques ceux qui pa
diſtinguoient par la prédic
ne faiſons-nous encore
Que ne mettons-nous da
latures ceux qui nous font

LE P. PROVINCI

Je ſuis ravi, mon pere
parliez ſérieuſement. Il
que le parti que vous pr
qu'en effet nous prenion
eſt bien meilleur que cel
prenons à préſent; & que
verions bien mieux notr
procurer des dignités à

la cour, & à leur enlever les lleures chaires ; qu'à tâcher de létruire dans toutes les compa-:s ; qu'à nous efforcer (car no-ureur & notre aveuglement vont ues-là) à les rendre ridicules ; nos claſſes, comme il arrive ent à nos petits régens, qui ent en cela faire merveilles, & ı ſervir la compagnie.

LE P. BUFFIER.

ela ſeroit bon, mon révérend , ſi un prédicateur de l'Oratoi-en acceptant un évêché, renon-à la prédication. Mais, vous ez ce qui nous eſt ſouvent arri-ı-deſſus. Les peres de l'Oratoire ennent ſouvent évêques ; mais e quittent pas pour cela la qua-de prédicateurs, ils prêchent ore....

LE P. DE LA MOTHE.

ı notre barbe ?

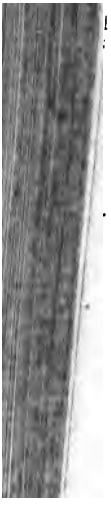

LE P. DE

Ah ! fi : je n
Voilà une ingrat

LE P. B

Récemment e
vu le pere Soanen
eſt, prêcher à T
ſuccès extraordina
ce n'eſt plus à la c
c'eſt toujours dans
dérable.

LE P. DE LA

Oui, & cela

ıer encore de leur mieux dans
diocèſes & ailleurs ? pour de
/ais politiques, qui ne ſçavent
)rendre des meſures juſtes &
:es à faire réuſſir leurs deſſeins.

LE P. BUFFIER.

:la eſt pourtant arrivé à M. l'é-
e de Senez.

LE P. DE LA MOTHE.

ı ! c'eſt un vilain ſoufflet pour

LE P. BUFFIER.

ais, ce qui doit encore nous
ır à ne plus avancer ainſi les
cateurs de l'Oratoire, c'eſt
ıtre que nous leur donnons par-
e autorité dont ils peuvent ſe
: contre nous, nous rendons
re leur mérite plus éclatant, &
congrégation plus illuſtre aux
ns de notre compagnie : car,

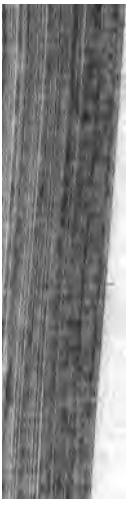

tandis qu'il n
ſoit encore p
me voie.

LE P. I

Oh ! pour c
re, elle ne vat
que nous renoi
& que, pour t
autres, ſi nou
aurions dix. T
ce que vous av
ſuffit pour nou
rien donner au
re, à moins
n'exigions d'eu

LE P. BUFFIER.

Bon ! Voilà un bon expédient.

LE P. DE LA MOTHE.

Vous avez raiſon, mon pere : l'expédient ne vaut rien. Quand on a la manie de prêcher, & ſurtout quand on ſe ſent du talent pour le faire avec ſuccès, on ne peut s'en abſtenir : on prêche juſqu'à la mort. Il n'y a promeſſe, il n'y a écrit qui tienne, ſurtout pour meſſieurs nos évêques, qui ſe croient tout permis en cette matiere, & qui par-là ſe ſoucieroient peu de manquer à leur parole. J'en reviens donc à ce que vous diſiez. Nous faiſons bien de ne plus rien donner aux prédicateurs de l'Oratoire ; & le parti que nous prenons à préſent eſt bien le meilleur, c'eſt-à-dire, de tâcher à les détruire par d'autres voies. C'eſt ce que nous pouvons faire de plus ſage.

pere, qu[illegible]
Buffier, dont la prudence
droiture ſe ſont remarquer dan
tes les occaſions : car, pour
on ſçait que vous aimez touj
rire ; & j'étois fort ſurpris ſi
tiendriez longtemps votre ſéri

LE P. TOURNEMINE.

Tous ces diſcours ſont in
mon révérend pere ; venons
Ayez la bonté de nous dire l
rence que vous trouvez en
prédicateurs & ceux de l'O
ſinon dans le ſuccès, au moi
le mérite ; car voilà de quo
oit. Au reſte, il y va trop

LE P. PROVINCIAL.

Non, mon pere; je ne le trouve pas mauvais. Mais que voulez-vous que je vous diſe ? Le mérite, en cette matiere, répond preſque toujours au ſuccès. Il eſt sûr qu'un prédicateur tout-à-fait abandonné, quelque talent qu'il ait, vaut rarement celui qu'on court avec quelque empreſſement, quelques défauts qu'on lui trouve ; ſoit que celui-ci ait des qualités qui relévent juſqu'à ſes défauts ; ſoit que l'autre ait des défauts qu'aucunes bonnes qualités ne peuvent même couvrir. Or, c'eſt ce que le public ſent fort bien ; ce qui doit nous obliger à le reconnoître pour un juge équitable & ſouverain, aux déciſions duquel il eſt également juſte & néceſſaire de s'en tenir ; en ſorte que là où eſt la vogue, non ſeulement nous pouvons, mais encore nous devons

Le public peut se tromper, révérend pere; & nous ſomme ſouvent témoins de ſes mépri

LE P. PROVINCIAL.

Rarement il ſe méprend pere, quand il a eu le loiſir d noître les choſes par lui-mê

LE P. TOURNEMINE.

Cela eſt vrai, quand ces ſont de ſon reſſort; mais ici ment voulez-vous qu'il juge il faut? Ce ſeroit lui ſuppo lumiéres qu'il n'a pas, & peut même avoir.

ious eſt pas favorable, ne l'accu-ons point d'ignorance ; c'eſt le lan-gage de tous ceux qui perdent leurs procès ; s'ils n'ont pas gagné leur cauſe, ce n'eſt pas faute de raiſons pour eux ; c'eſt toujours manque de capacité dans leurs juges. Ces ſor-tes de plaintes, auſſi ordinaires que ridicules, ne font point d'honneur à ceux qui s'y abandonnent.

LE P. TOURNEMINE.

On ne s'y abandonne pas, mon révérend pere ; on dit ſeulement que le public peut ſe tromper dans le ju-gement qu'il fait des prédicateurs de l'Oratoire & des nôtres ; s'il donne la préférence à ceux-là au préjudice de ceux-ci. Car, enfin, pour en re-venir au point eſſentiel, ne convien-drez-vous pas que le principal, en matiere de ſermons, comme dans tout ce qu'on appelle ouvrages d'eſ-prit, c'eſt la compoſition. Or, les

part ont été no
pourroient enco
dont nous ſom
depuis longtemp
ou uniques maît
fineſſes dans cet
tous les autres,
pour des écoliers,
gardent pour eux.

LE P. DE L

Cela eſt vrai ; il
tains coups particu
tres d'eſcrime ſe ré
ne montrent jamai
Il en eſt de

voue que nous ſommes preſque partout profeſſeurs d'éloquence, qu'il n'y a point de jéſuite qui ne porte ce titre au moins une fois en ſa vie: mais, loin que ce ſoit un avantage dont nous puiſſions nous prévaloir, je crois que c'eſt un malheur dont nous devons nous affliger, & que cet emploi nous eſt plus nuiſible que glorieux. L'expérience ne prouve que trop une propoſition qui, ſans doute, paroît d'abord un paradoxe. Soit que l'eſprit des enfans, qui ne peut encore être bon, nous communique ſes défauts, & qu'à force de voir de mauvaiſes choſes, nous nous accoutumions à en faire; ſoit que, nous fiant aux légeres connoiſſances que nous avons acquiſes dans un art enſeigné ſuperficiellement, nous en abandonnions dans la ſuite tout-à-fait l'étude; il eſt certain que nous en demeurons preſque toujours où nous avons laiſſé nos écoliers;

appris à leurs diſciples. (
puiſqu'on m'oblige à r
là-deſſus, que voit-on
dans tous nos ouvrages, q
vaiſe rhétorique de coll
fatras de préceptes ſcrup
obſervés? Une diſpoſitio
& groſſière de lieux com
preuves, qui, pour être
bles, deviennent inutile
quefois même contraire
qu'on ſe propoſe. Je ne
arrangement bizarre de p
& de raiſonnemens alen
ſe ſuivent, ou plutôt q
raſſent les uns les autres p

art qui accable & étouffe la nature. Un monceau de mots, un magaſin de phraſes, un attirail immenſe de périodes de toutes ſortes, rondes, quarrées, & autres, qui, venant ſans ceſſe à leur tour & à diverſes repriſes, ſont une combinaiſon également affectée & ridicule. Point de penſées, point de ſentimens, point de raiſons. Partout un faux brillant, une imagination échauffée, des tours uſés & puériles. Au reſte, un langage peu exact, des locutions hors d'uſage, des expreſſions toujours outrées, ou trop foibles; enfin, rien de juſte, rien d'autoriſé, rien de naturel. Ce qui fait dire aux perſonnes de bon goût que nos diſcours ne ſont, pour la plupart, que des amplifications, à la vérité un peu plus étudiées que celles de nos rhétoriciens, mais qui, après tout, ne ſont que des devoirs de claſſe. En ſorte que, ſi je diſois tantôt que nous ne ceſſons toute

LE P. TOURNEMINE.

Enfin, mon révérend per
vous, nous ſommes pédan
ſommes écoliers ; nous ſomr
liers & pédans tout enſem
cela parce que nous ré
D'où vient donc que les
l'Oratoire, qui régentent
nous, n'ont pas, ſans dout
avis, les mêmes défauts ?

LE P. PROVINCIAL.

C'eſt que les peres de l'
n'ont pas le temps de les
ter dans la régence, dont o
auſſitôt qu'on leur remarqu
leur pour autre choſe. V

crivains ; & que chaque année en roduit toujours de nouveaux, qui emblent devoir ſurpaſſer les an-iens : en ſorte que le pere Maſſil-on lui-méme ſe voit ſans ceſſe ſur e point d'être effacé par un autre. Ils ne croupiſſent donc pas, comme nous, dans la pouſſiére d'une claſſe. Car, du reſte, il s'en faut bien que leur congrégation ſoit auſſi nombreuſe & auſſi étendue que notre compagnie, puiſqu'à la prendre toute entiere, je ne crois pas qu'elle contienne autant de ſujets que nous en avons dans cette ſeule province.

LE P. TOURNEMINE.

Ah ! voilà juſtement la réponſe que je demandois. Les peres de l'Oratoire ne croupiſſent pas, comme nous, dans la pouſſiére d'une claſſe. Mais, vous ſouvenez-vous, mon révérend pere, de l'eſtime que vous avez marquée pour le pere de la Rue?

cre qu'il ſoit,
longtemps qu
Comment doi
défauts de no
trop longue ré
ne ſemble-t-il p
traire, qu'une
d'un grand ſec
cation?

LE P. D

Oh! voilà à
pelle raiſonner.

LE P. T

Il me paroit,
là un raiſonnem
ſer de l'emb

n'avez pas tant de ſujet que vous penſez de vous applaudir. Quand le pere de la Rue, malgré le grand nombre d'années qu'il a enſeigné, n'auroit rien pris des vices attachés à une longue régence, n'ai-je pas aſſez fait entendre que c'eſt un génie du premier ordre, dont l'exemple ne tire point à conſéquence ? & ne devez vous pas ſçavoir, vous, mon pere, qui aimez tant à raiſonner, que, dans les régles de la logique, il n'eſt pas toujours permis de conclurre du particulier au général ?

LE P. DE LA MOTHE.

Cela eſt vrai. *Una hirundo non facit ver.* (Une hirondelle ne fait pas le printemps.)

LE P. PROVINCIAL.

Mais, qui vous a dit, mon pere, que le pere de la Rue, tout grand homme qu'il eſt, n'ait rien qui reſ-

manière de [illegible]
choſe du défaut ordinaire q
contractons dans la régenc
être pourroit-on encore t
dans ſa méthode de compoſ
ques-uns des vices que nou
de reprendre ; & avouer, (
minant de près, que, s'il r
aſſez de naturel dans ſon
y a auſſi un peu trop de ré
dans ſes piéces. Après tout
pas ſa faute : c'eſt à nous
nous en prendre, puiſque c
qui l'avons retenu malgré
que juſqu'à ſa vieilleſſe, d
curité d'une claſſe ; ne cro
ce qui marque en nous

LE P. RECTEUR.

e que vous venez de dire, mon
rend pere, des piéces du pere
i Rue n'eſt pas ſans fondement.
dit, & il le dit lui-même, que
'eſt preſque qu'une traduction
catéchiſmes qu'il faiſoit tous
imedis dans ſa claſſe, & qu'il
ioit pour modéles à ſes rhétori-
: Ses écoliers, eux-mêmes, les
inoiſſent. Il ne faut donc pas
ſurpris s'il y a de la rhétorique.

LE P. PROVINCIAL.

ne ſçais, mon pere, ſi cet ar-
:ſt bien vrai. Quoi qu'il en ſoit,
en revenir au raiſonnement du
Tournemine, qui devoit être ſi
rraſſant, je crois y avoir aſſez
:épondu.

LE P. DE LA MOTHE.

:e trop bien, mon révérend

vouloit prouver, ou au moi
conclut rien pour lui ; c'eſt l
grande grace qu'on puiſſe lui

LE P. PROVINCIAL.

Il faut pourtant ajouter à
j'ai dit, que, ſi la régence, &
gue régence, eſt d'un grand
pour la prédication, c'eſt pe
ailleurs que chez nous, où, p
ſans aucune lecture des auteu
pres à former le goût, nou
abandonnons à nous-mê
croyant trouver en nous ſe
quoi ſuppléer à tout. Ce qui
nous avons toujours un eſpr

us ne remportons ſouvent que la
nte de nous être laiſſé aller aux
ſordres d'une imagination bizarre
déréglée. Voilà ce qu'il faut ajou-
· pour répondre au pere Tourne-
ne : &, afin qu'il n'ait rien à répon-
e lui-même, diſons encore que ce
ſt point ſeulement à nos longues
gences qu'il faut attribuer la diffé-
nce qui ſe trouve entre les prédica-
ars de l'Oratoire & les nôtres, mais
génie différent qui régne chez
us & chez eux. Nous avons notre
aniere de prêcher ; ils ont la leur :
e dépend, ici & là, de l'eſprit &
l'éducation qu'on y prend. Nous
nons les contes & notre vieille
étorique ; ils s'attachent à l'écri-
re & au bon ſens. Chacun a ſon
ût.

LE P. BUFFIER.

Graces au ciel ! nous voilà non ſeu-
ment ſans prédicateurs, mais même

ple „ comme on vient
tire point à conſéque
encore prouver qu'il
ſe former chez nous
chante école où il n'
de cultiver ſes talens
rir un vrai mérite ; el
gâter par le mauva
régne. En un mot ,
clarés incapables de
Suppoſé cela , j'en
premier avis ; il n'e
à deux fois ; il faut
préſent le métier , p
roit inutile de faire
y réuſſir.

LE P. TOURNEMINE.

Il s'en faut que je ſois du ſentiment du pere Buffier.

LE P. DE LA MOTHE.

Ah ! cela eſt plus généreux.

LE P. TOURNEMINE.

Auſſi je n'ai garde de croire ce qu'on veut ici inutilement nous prouver, je veux dire que, pour l'ordonnance & la compoſition d'une piéce, les peres de l'Oratoire l'emportent ſur nous. Car, enfin, le public, puiſque c'eſt à lui qu'on veut s'en rapporter, nous rend juſtice là-deſſus, ou au moins il peut nous la rendre. Il a de nous, en matiere de ſermons, ce que les peres de l'Oratoire ſe ſont toujours trouvés hors d'état de lui donner.

LE P. PROVINCIAL.

Qu'a-t-il donc de nous, mon pere,

enfin, voilà le f
nombre de nos
nous imprimons
font pas les peres
là, dis-je, le fe
lu. Peut-être po
joindre ceux du
ne ſont pas ma
tout.

LE P. TO

Quoi ? les ſerr
daloue. . .

LE P. PR

Ne parlons pc
ſermons du pere

perte, n'a fait que l'augmenter : au moins on peut dire que, s'il vivoit encore, le public ne les auroit pas. Vous ſçavez la peine qu'on eut, quand il fut queſtion de le déterminer à mettre au jour ſes deux oraiſons funébres. Ne fallut-il pas auparavant, pour le contenter, que nos meilleures plumes y travaillaſſent ; que le pere de la Rue & d'autres les reviſſent, & que le pere Bouhours en corrigeât le langage ? En ſorte qu'on peut dire que c'eſt moins ſon ouvrage, que celui de tous nos beaux eſprits. Comme il ne pouvoit eſpérer tout à fait le même ſecours pour tous ſes ſermons, quand on lui a parlé de les publier, il n'a jamais voulu y conſentir ; il vouloit même à ſa mort qu'on les brûlât ; & dans le fond je ne ſçais ſi nous avons rendu un grand ſervice à ſa mémoire de ne lui avoir point obéi. L'on n'auroit jamais pu lui ôter la

remarquent, des pre
de ce qu'ils diſoient
temps ; ſçavoir, que
répondoit tout au
moitié de ſa réputati
jamais on imprimoit
falloit pas manquer
core à la marge ſon g
qui faiſoient la meill
tout ce qu'il avoit d

LE P. TOURN

Cependant, mon
ces ſermons dénué
de la voix, ces ſerm
défauts ſe débitent,

e ſeconde édition n'eſt pas plu-
ıne ſupercherie & un artifice du
ıire, qu'une édition véritable ?
ſon, pour donner vogue à
livre, a pu tirer, dès la pre-
'e édition, des feuilles propres
re miſes à la tête d'une ſecon-
qu'il n'a pas cru pouvoir faire.
nd, en général, on ne ſeroit
ıt accoutumé à ces ſortes de ruſes
ı part des libraires, celui-là eſt
: adroit & entend aſſez bien ſon
ier, pour le croire capable d'a-
joué un pareil tour.

LE P. DE LA MOTHE.

'il l'a fait, il a eu raiſon, mon
ırend pere. Nous lui avons fait
er le manuſcrit deux mille écus;
ılloit bien que, de maniere ou
ıtre, il en tirât ſon argent.

LE P. PROVINCIAL.

l le tire & au-delà, mon pere;

que je dirois, le pro
livre n'eſt pas toujou
ſûre de ſon mérite. L
daloue étoit grand d
ſçait-on ſi l'attachem
pour lui tant de dam
n'a pas plus contribué
la bonté du livre ? C
certain, c'eſt que, ſi d'
pénitentes, toujours
pour leur pere ſpiritu
en frais de l'acheter,
craindre que le jugen
noiſſeurs, qui metter
Bourdaloue au rang
des autres prédicate
[illegible] quelque el

rimer le pere Maſſillon par jalouſie,
: le pere Bourdaloue par vanité,
ous ne ſoyions la dupe de notre
anité, comme nous l'avons déjà été
e notre jalouſie.

LE P. DE LA MOTHE.

Il eſt vrai que, pour avoir publié
:s copies du pere Maſſillon toutes
ıutilées, toutes infidelles qu'elles
toient, il n'en a pas été moins ſuivi.

LE P. PROVINCIAL.

Non, mon pere : &, pour avoir
onné au public les ſermons du pere
Bourdaloue, tout corrigés, tout re-
us qu'il ont été, il y a danger qu'il
'en ſoit pas plus eſtimé.

LE P. DAROT.

Oh bien ! notre réputation ne
lépend pas du ſeul pere Bourdaloue.
Nous avons d'autres ſermonaires.
Que dites-vous, mon révérend

parle de celui-là. Je
Je ſçais que nous l'e
pour autoriſer cette
apporté exprès, non
ſon ſermon ſur la nat
ge, où il compte au
maniere géométriqu
ciſément de degrés
avoit déjà amaſſés, l
au monde; Baréme n
l'endroit eſt aſſuré
mais celui que je ve
pas moins. Il ſe tro
ſes ſermons pour le j
le voici, ou plutôt
trait : Les ſaints per

dont il s'arma pour combattre nos ennemis. Il la dégaîna, pour ainſi dire ſur la croix. (C'eſt maintenant le pere la Colombiere qui parle.) Il la dégaîna ſur la croix, lorſque, de ſon propre gré, il tira ſon ame du corps, lequel étoit comme le fourreau de cette épée myſtérieuſe, après avoir détruit la mort & le péché. Comme la divinité n'avoit reçu aucune atteinte dans ce combat, & qu'elle n'avoit abandonné ni le fourreau, ni l'épée; c'eſt-à-dire, qu'elle étoit demeurée unie au corps & à l'ame; il lui fut aiſé de rengaîner cette épée, de réunir cette ame au corps dont elle avoit été tirée. C'eſt pour cela qu'il étoit en ſon pouvoir de quitter ſon ame & de la reprendre: *Habeo poteſtatem ponendi animam meam, & iterùm ſumendi eam.* Eh bien! mes peres, qu'en dites-vous? Le pere la Colombiere n'étoit-il pas un grand prédicateur? & ſes ſermons

maniere dont prêche
y en a-t-il aucun d'eux
faire de plus froides &
pertinentes alluſions? L
ſes ſont-ils plus ridicule
reilles ſimilitudes? Cep
a été prêché à Lyon
devant la cour d'Angle
de nos plus célébres p
n'y a guère plus de vi

LE P. DAR

Le pere la Colom
de même partout.

LE P. PROV

s'il ne

que la maternité divine a été, dans Marie, le prix de ſa pureté; & non pas ſa pureté celui de la maternité divine. Il veut qu'elle ait été mere de Dieu, parce qu'elle a été remplie de graces; & non pas qu'elle ait été remplie de graces, parce qu'elle devoit être mere de Dieu. En ſorte que, ſelon lui, ſi Dieu avoit trouvé une créature plus parfaite que Marie, ce ſont ſes termes, Marie n'auroit point été ſa mere. Mais finiſſons; en voilà trop ſur cette matiere.

LE P. DE LA MOTHE.

Quoi, mon révérend pere? nous aurons parlé de nos ſermonaires ſans avoir dit le moindre mot des ſermons du pere Houdry? Il eſt ici; il me ſemble que la bienſéance demande qu'on en diſe au moins quelque choſe. Il y a trop longtemps que le pauvre pere garde un ſilence qui

Vous êtes toujour
pere. Qu'on parle ou
pas, c'eſt pour vous l
Le pere Houdry ne

LE P. HOU

Il peut pourtant s'a
que choſe, mon rév
n'y a pas de malice
que mes ſermons n
mais au moins je pu
ſonne n'en a jamais
nombre. Peut-être q
quelque éloge.

LE P. DE LA

En effet, ſi d'aut

lire, ſans interruption, depuis le premier janvier juſqu'au dernier décembre.

LE P. RECTEUR.

Il eſt vrai que vingt-deux gros volumes ne laiſſeroient pas d'occuper un homme pendant une bonne partie de l'année, s'il avoit entrepris de les lire avec un peu d'attention.

LE P. HOUDRY.

Vous ne comptez donc pas, mon pere, un traité de la maniere d'imiter les bons prédicateurs, qui fait le vingt-troiſième volume ?

LE P. RECTEUR.

Je ne le compte pas, mon pere ; parce que ce ne ſont pas des ſermons.

LE P. HOUDRY.

Cela eſt vrai ; mais il eſt abſolu-

pour le Carême ; quatre vo
pour les Myſteres, où ſont c
nus, dans le premier les myſte
notre Seigneur, dans le ſecon
de Notre-Dame, dans le tro
une octave du Saint-Sacrem
des entretiens ſur la Paſſion d
veur, dans le quatrième une
de l'Aſſomption, & un autre
charité des défunts ; quatre v
pour les Dimanches; quatre v
de ſermons particuliers & dét
trois volumes de panégyriq
ſaints ; &, enfin, un volu
les plus importantes vérité
morale à l'uſage des miſſions

LE P. PROVINCIAL.

Tout cela le mérite bien, ſans doute, mon pere ; mais comme apparemment vous ne travaillez que pour paſſer le temps, j'ai cru que vous ſeriez également content qu'on parlât de vos ouvrages, ou qu'on n'en parlât pas.

LE P. HOUDRY.

Quelque vue qu'on ſe propoſe dans ſon travail, on eſt toujours bien aiſe de voir que les autres l'approuvent.

LE P. DE LA MOTHE.

En effet, ne ſçavez-vous pas, mon révérend pere, ce que dit notre Rodriguez ? Ces ſolitaires qui, pour s'occuper, faiſoient des corbeilles, ne laiſſoient pas de ſouhaiter qu'on les trouvât bien faites, quand même elles n'auroient été bonnes qu'à brûler ?

LE P. DE LA MC

Voilà en deux mo
complet.

LE P. TOURNEM

Enfin, mes peres,
être contens de ma co
j'eſpére que j'aurai lieu
même content de la vô
ſi pour vous plaire je me
abandonné à tous les ſu
m'avez conduit, vous v
déſormais, & dès dema
celui qui ſeul doit fair
de nos entretiens. Au

remédier, que les remèdes nous ſont plus faciles & peuvent nous être plus ſalutaires.

Fin de la cinquiéme conſulte.

C'EN eſt fait, MONSI
ſuites du collége de Cler
comme ils ont toujours v
exempts de toute réform
plus parlé. Les conféren
pues, les congés pris ou
mot, les peres conſulta
parés pour ne plus ſe rej
avant que de finir, on
moins qu'ils ſe ſont ſigna
MONSIEUR, par le préc
niere ſéance.

Après s'être d'abord j
ſelon leur coutume, en c
tre elles toutes les pro

de la compagnie. Ce qui donne lieu au pere de Laitre de faire un raiſonnement, dont il n'eſt pas poſſible aux bons peres de ſe tirer, & qui, en effet, me paroît convainquant. Ce raiſonnement amene inſenſiblement d'autres choſes qui ſervent à égayer la matiere, juſqu'à ce qu'enfin on en vient aux injures. C'eſt ainſi que devoient ſe terminer de ſi belles aſſemblées.

Ces peres donc, laſſés les uns des autres, ſe diſent mutuellement les vérités les plus piquantes. Le plus fort tombe ſur le pere Buffier, qui, malgré le pere Tournemine ſon bon ami, paſſe pour un joueur de gobelets; tel à peu près que M. l'abbé Regnier des Marets l'a dépeint dans la réponſe qu'il a faite à la critique peu judicieuſe de ce pere ſur la Grammaire Françoiſe. *Ce qu'il y a de divertiſſant, c'eſt qu'on conçoit, par tout ce qui ſe dit au ſujet du pere Buffier, que comme il doit y avoir dans chaque maiſon de jéſuites un pere rec-*

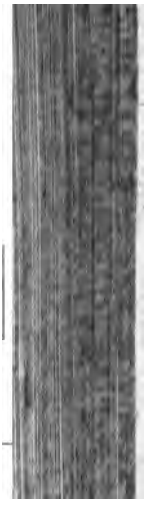

cipalement ſe fi
ries, ou ſur qui o
ſuccès, capable d
d'exécuter ſans
par là que ceſſen
les injures. Sur
cial, indigné plu
cédé des peres c
avoir repris chac
défauts qu'ils on
conférences, les c
jours dans l'eſpé
entendre raiſon
qu'il doit aſſembl
aura eu ſujet de c
lité.

En attendant

touché de leur aveuglement ? Il s'agit d'une ſeule choſe qui eſt pour eux de la derniere conſéquence, je veux dire de la réformation de leur collége ; & cette réformation eſt la ſeule choſe à quoi ils ne veulent point entendre.

Dans la premiére de leurs conférences, un de ces peres, que ſon caractere & ſon âge devoient au moins obliger à garder quelques meſures, joue, au ſujet de ſes ouvrages, une eſpéce de comédie qui divertit tous les autres. Voilà le prélude par où l'on commence. Ce pere a-t-il diſparu ? on n'en fait pas mieux ſon devoir ; on ſe met à contredire, & à entrer dans mille digreſſions inutiles. Ce qui fait que toute la ſeconde ſéance ſe paſſe inſenſiblement à mettre le pere Provincial dans la néceſſité de juſtifier le mépris & l'averſion que tout le monde a pour les jéſuites. Dans la troiſiéme, ce*

(*) Tarteron.

ae tout ce qui ſe paſſe da
de leurs maiſons ; en ſo
ont pu voir dans la ſéan
qu'on n'a pas tort en gé
priſer & de haïr unive
jéſuites, ils peuvent juge
que les jéſuites ont des
culieres de ſe haïr & d
encore eux-mêmes. Mais
Au lieu de ſe rendre j
moins d'en demeurer là
qu'à confondre le pere
ſon tour ; &, croyant q
de meilleur moyen pou
d'oppoſer le mérite de
mépris qu'on veut qu'ils

*r les rangs. Le pere provincial ſe oit donc encore dans la néceſſité de étruire leurs préjugés ſur ce ſujet. Il riſe avec une facilité admirable toutes s machines, que les bons peres royoient ſi terribles, en leur montrant, ar une induction ſuivie, que de tous urs écrivains il n'y en a qu'un * qui mérite le titre de ſçavant; encore eſt-à préſent ſi décrié, par les ſentimens monſtrueux qu'on trouve dans ſes lires, qu'il vaudroit mieux qu'il ne ſçût ien, ou qu'au moins il n'eut pas écrit: r que parmi leurs prédicateurs on n'en eut nommer qu'un ſeul ** qui ſoit igne des applaudiſſemens du public; ncore eſt-il ſi vieux, qu'il n'y a plus oyen de compter ſur lui. Voilà à quoi : paſſe la quatriéme & la cinquiéme lances. Ne ſemble-t-il pas après cela ue les peres conſultans devoient être tisfaits? Nous nous trompons. L'ou-*

(*) *Hardouin.*
(**) *De la Rue.*

ennemis méritent l'eſt
de tout le monde : & c
a enfin pouſſé le pe
comme vous le verrez
que je vous envoie au
voilà, à mon avis, à
réduire cette derniere
déréglée, toute tumul
été.

Encore une fois, m
penſez-vous de l'aveu
peres ? Peut-on porte
prudence & l'indocili
mandé dans ma derr
j'aurois honte moi-mê
nement. ſi, après tant

as, ſurtout en conſidérant les diſpo-tions que chacun de ces peres a mon-rées dans tout ce que nous avons vu ıſqu'ici? L'un, par un zèle outré pour ı gloire imaginaire & chimérique de ı ſociété, appuie tout ce qui mérite : plus d'être repris. L'autre, par un bertinage ſcandaleux, paroît toujours rêt à tout faire & à tout entreprendre. Celui-ci, par un mépris mal placé, ɔurne en railleries les choſes les plus ériеuſes. Celui-là, par une ſimplicité idicule, donne dans les idées les plus npertinentes. Un autre s'abſente des ſſemblées pour régler des comptes; un utre y vient pour dormir. Et, ce ui met le comble à l'infamie, celui ui doit plus que perſonne avoir à cœur : bon ordre d'une maiſon dont il eſt upérieur, ou ſe tait, ou raille ſelon :s occaſions, & ne paroît pas plus ému ue s'il étoit queſtion de la choſe du ɔonde la plus indifférente. En ſorte ue, chacun gardant ſon caractere juſ-

à recommencer, on n'en feroit vantage ; & que ſix autres a de ces peres ne contribueroien à la réforme de leur collége.

Voilà donc, MONSIEUR cauſe ſurtout mon indignatio diſpoſition d'eſprit, ce cœur d inſenſibilité que ces peres font dans une choſe qui les touche Je leur paſſerois peut-être leu ſions, en faveur du plaiſir qu' ont donné ; mais je ne puis pardonner la ſource. Après ont mal fait, ce pourroit êtr de la foibleſſe humaine : m peut être que celui de leur

ſans doute ennuyante. Concluons ſeulement de tout ceci que les jéſuites ſont tels qu'on les a toujours dépeints ; je veux dire follement entêtés de leur mérite, & dès-là incapables de donner au public, par un amendement véritable, la ſatisfaction qu'il en attend fort inutilement depuis tant d'années.

Je ſuis,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur.

A Paris, le 2 mars 1702.

CONSO

ENT

Le R. P. DE LAITRE, *compagnie de Jeſus,* de France.

Le R. P. FORCET, *recte*

Le R. P. DAROT, *minis du R. P. recteur.*

Le R. P. MEGRET, *prin de province.*

ET LES QUATRE de la maiſon,

SIXIÈME

CONSULTE

TENUE

AU COLLEGE

DE LOUIS LE GRAND,

le 10 janvier 1708.

LE P. PROVINCIAL.

A réfléchir ſur la maniere dont tout eſt paſſé juſqu'ici dans nos conférences, je ne ſçais, mes révérends peres, ſi je n'ai pas plus de ſujet de vous féliciter, que de me plaindre. Il eſt vrai que nous n'y avons rien dit de tout ce que notre devoir demandoit; mais ce que nous y avons dit

digreſſions continuelles
avons faites ſur ce qui
compagnie en général,
vons être plus exacts dan
duite, par les nouvelles l
nous avons acquiſes ſur
cerne cette maiſon en

En effet, ſi, pour guér
malade, il faut ſurtout
cette partie, en examine
& les rapports, bien ſça
de maladie qui l'afflige
quer enſuite les remède
& efficaces; ſans quoi t
tres connoiſſances de
ſi[illegible] & tous les r

tierement inutile ; qu'elle eſt même d'autant plus néceſſaire, que la liaiſon, qui ſe trouve entre les membres d'un même corps, eſt plus étroite, & le commerce des humeurs, qui y régnent, plus intime & plus indiſpenſable.

LE P. TOURNEMINE.

Toutes ces idées de parties malades, & de remédes, par où votre révérence finit hier notre aſſemblée, & commence encore aujourd'hui celle-ci, ne ſont pas fort agréables, mon révérend pere : cependant il faut avouer que la comparaiſon ne ſeroit pas mauvaiſe, ſi nous étions enfin convenus que la compagnie fût ſujette à des maladies, & que ce collége, en particulier, eût beſoin de remédes.

LE P. PROVINCIAL.

Je ſçais bien que vous n'êtes con-

ſoient moins [illegible]
ſoit qu'ils n'aiment pas t
teſter.

LE P. BUFFIER

Pour moi, mon révé
j'ai preſque toujours été
ment du pere Tournem
déclare que j'en ſerai to
qu'au moins je ne m'en
que le moins que je pou

LE P. PROVINC

Pour vous, mon pere
peu de quel ſentiment
ſçachez que votre avi

LE P. TOURNEMINE.

ous croyez donc, mon révé-
pere, que nos autres peres aient
un autre avis que moi ſur tout
ue vous avez dit de nous. S'ils
émoigné plus de complaiſan-
ls n'en ont pas eu plus de ſin-
é.

LE P. PROVINCIAL.

eſt en vain, mon pere, que
voudriez me rendre leur fidé-
ıſpecte, & détruire une con-
où le bon-ſens a eu plus de
ue la politique. Quoi qu'il en
il s'agit aujourd'hui de travail-
r de nouveaux frais; &, ſi l'on
ut pas profiter de ſes fautes,
ſervant des lumieres qu'on
avoir à préſent ſur l'eſprit &
ıduite des jéſuites en général,
t au moins ouvrir les yeux ſur
nie & les mœurs de ceux qui

Qu'aurions-nous donc
mon révérend pere ? Qu
trouver à reprendre dans
ſon ? Ignorons-nous que
eſt l'œil de la province ; é
ſéquent, la partie la plu
plus précieuſe de la c
dans laquelle notre pro
ſans contredit, le prem

LE P. PROVINC

Voilà, mon pere, d
ordinaires ; elles ſont pl
que les miennes : Dieu v
les ſoient auſſi vraies !

la mere égliſe, & le ſiége archiépiſcopal de la compagnie en France.

LE P. TOURNEMINE.

Il n'eſt pas queſtion de railler ; on ne peut nier aucune de ces trois propoſitions ; premierement, que la compagnie ne ſoit le corps le plus célébre de l'égliſe ; en ſecond lieu, que notre province ne ſoit la premiere de la compagnie ; &, enfin, que cette maiſon ne ſoit la principale de la province.

LE P. PROVINCIAL.

Je conviens de tout cela, mon pere ; mais, enfin, quelle concluſion pouvez-vous en tirer ? Qu'il n'y ait rien à réformer ici ? Je ne vois pas que la conſéquence ſoit fort juſte, & qu'elle ſuive naturellement de vos principes. Voici, à mon avis, un raiſonnement qui ſera trouvé meilleur par les perſonnes de bon-

vince ; donc il faut ap
nos ſoins à la bien rég
que toute la province pr
ſur cette maiſon, & qu
dre, ou les déréglemen
ailleurs ; ne ſont que c
bon ordre, ou des dér
régnent ici. Voilà, ce
comme il faut raiſonne
ter ſur les louanges de
toujours inſipides dan
che, ou au moins très

LE P. TOURNE

Ce raiſonnement
encore meilleur, mon

apporter tous nos ſoins à régler cette maiſon, ſur laquelle toute la province prend exemple, & dont le bon ordre ou les déréglemens ont de ſi grandes ſuites.

LE P. PROVINCIAL.

Vous voyez bien, mon pere, que c'eſt aſſez de le ſuppoſer; outre que ce détail ſeroit infini, il ſeroit encore inutile. Vous jugez bien que, quand d'une part je parle de la réformation de cette maiſon, & que de l'autre je dis que c'eſt de cette maiſon que dépend le bon ordre de la province, je prétends vous faire entendre que la province eſt dans le déréglement. Au reſte, on peut me croire, j'en ſçais plus que perſonne là-deſſus. Ce n'eſt pas trop dire que d'aſſurer qu'elle eſt dans un état pitoyable.

LE P. TOURNEMINE.

Si cette province eſt dans un éta-

vinces de l'...

LE P. BUFFIER.

En effet, il n'y a qu'à ouvrir le
yeux, pour s'appercevoir de la diff
rence qu'il y a entre les autres pr
vinces & celle-ci.

LE P. PROVINCIAL.

Il ne s'agit, mes peres, ni d'
vrir les yeux, ni de rien dire
les autres provinces; il n'eſt queſ
que de rechercher ici la ſource
déſordres qui ſont répandus
la nôtre.

LE P. DAROT.

...enda

gens qui ſe mangent les uns les autres, & qui ne cherchent tout le jour qu'à ſe ſupplanter; emportés, cabaleurs, violens, toujours en procès : on peut dire qu'aſſurément l'eſprit de Dieu ne s'y trouve point.

LE P. HOUDRY.

Celle de Guyenne ne vaut guère mieux ſur ce point. Il y a, à la vérité, quelques prédicateurs, & c'étoit pour me former qu'on m'y avoit envoyé dans ma jeuneſſe; mais quels prédicateurs ! des charlatans, qui débitent la parole de Dieu comme on feroit du mithridate : au reſte, gens adonnés à leurs plaiſirs, & ne cherchant ſans ceſſe que l'occaſion de ſe ſatisfaire. En ſorte que notre pere Jarrige, qui en étoit, & que j'y ai connu, n'eſt que trop ſincére dans ce qu'il en rapporte. Auſſi n'a-t-il jamais voulu ſe rétracter là-deſſus, lorſqu'il eſt revenu à

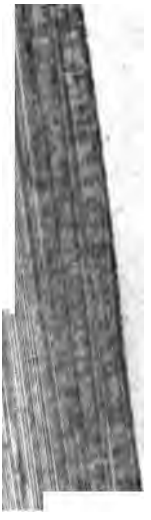

mais non pas contre l

Le P. Tourni

La province de Tou
jointe à celle de Bord
c'eſt le méme eſprit
l'une & dans l'autre.
rence qu'il y a entre
Gaſcogne & ceux de
que ceux-ci ont des
que ceux-là ont d
mais des théologie
pas mieux que les
delois ; hardis à
hardis encore à déc

LE P. RECTEUR.

iiſque chacun parle des pro-
es où il a été, je dirai qu'on eſt
leur dans celle de Champagne;
voilà tout. Les jéſuites de ce
: là reſſemblent à leurs moutons;
'ont pas ſeulement un homme
ible de faire quelque choſe de
nnable. Quand le péché phi-
phique s'y montra, on les atta-
de toutes parts; y en eut-il un
parmi eux qui pût les défen-
? Le profeſſeur de Dijon lui-mê-
eut-il ſeulement le courage d'ou-
la bouche? Ne fallut-il pas que
peres de Paris répondiſſent à
t? Il en fut de même, quelque
ips après, de notre opinion ſur
iour de Dieu, qui fut enſeignée
ont-à-Mouſſon; le pere Treſſe ne
pas plus hardi que le pere Meu-
r; le premier ne dit mot, non
s que le ſecond. Ils ſçavent bien

déguiſer, quand on
ſoutenir hautement.

LE P. DE LA

Pour achever l'é
nos provinces de Fra
roit plus qu'à parler
Gallo-Belgique; mais
qu'il n'y a perſonne
noiſſe.

LE P. BUF

On la connoît, mo
elle ne mérite pas qu
Peut-elle ſe vanter d'
que d'avoir eu quelques
après tout, naiſſent c

LE P. TOURNEMINE.

En effet, il faut avouer que nos eres de Flandres n'ont ni théolo- iens, ni prédicateurs : auſſi le jan- niſme y eſt dans ſon fort : c'eſt là ù tous ces meſſieurs ont choiſi leur traite ; parce que, s'y trouvant éloi- nés de la cour, ils ont encore l'a- antage de ne s'y voir inquiétés de erſonne qui écrive contre eux.

LE P. DE LA MOTHE.

Il eſt vrai que ces meſſieurs crai- nent terriblement nos écrits ; ils ne ennent pas, ſurtout quand nous ur répondons par une lettre de achet.

LE P. DAROT.

Il faut cependant convenir que es jéſuites Flamands n'ont pas laiſſé le donner de temps en temps de la ablature aux janſéniſtes qui ſe ſont rouvés dans ce pays là.

ques-uns ? Ils n'en ont
pas la gloire, au juge
les honnêtes gens. La
prélats y a plus con
science de nos peres.
de quels moyens se
pour les confondre ?
fallu qu'ils eussent pl
la fourberie, ou à la
la théologie, & aux v

LE P. BUF

Encore peut-on
nous qui les avons
toutes les occasions
pris les jansénistes. Ils
par exemple dans l'af

plaiſir au public, que nos peres Paris ne leur aient auparavant été mot à mot.

LE P. DE LA MOTHE.

Il eſt vrai que ces Flamands ſont nnes gens : ils ne s'aviſeroient nais de faire mal à perſonne, ſi n n'avoit la charité de leur en pirer le courage, & l'adreſſe de ir en fournir les moyens.

LE P. BUFFIER.

Il nous faudroit dans ce pays là : ſeroit tout autre choſe ; on ne t jamais mieux que par ſoi-même. élas ! les pauvres gens ſeroient cagés. La guerre n'y fait pas plu mal que nous en ferions ; & je ſuis que les Hollandois ſeroient en- re heureux, en comparaiſon des iſéniſtes.

LE P. DE LA MOTHE.

Voilà ce qui s'appelle avoir une

qu'au titre d
ſçait encore joindre
ſoldat. C'eſt bien ave
de nos peres a écrit qu
le caſque en tête.

LE P. BUI

Il eſt vrai que j
te ; & que, pour la
pagnie je me fero

LE P. DE

Paroiſſez Navarrois
Et tout ce que l'Eſp

LE P.

Oui dà, mo

LE P. PROVINCIAL.

Voilà le pere Buffier qui triomphe... Eh ! bien, mes peres, vous avez donc fini ? Mais, de bonne foi, à quoi ſert tout le mal que vous venez de dire des autres provinces ? Leurs déſordres font-ils notre apologie ? &, parce que l'ignorance régne ailleurs, en ſommes-nous plus habiles, & plus dignes de l'eſtime des honnêtes gens ?

LE P. TOURNEMINE.

Non, mon révérend pere ; mais au moins on voit, par-là, que de toutes les provinces de France, comme je l'ai dit d'abord, celle-ci eſt la plus ſaine & la plus ſçavante.

LE P. PROVINCIAL.

C'eſt-à-dire, mon pere, que voilà de vos raiſonnemens ordinaires. Hier, pour élever nos autres pré-

celle-ci. Est-ce do
venir de l'estime qu
quée jusqu'ici pour
en général ? Mais
on pourroit montre
vince vaut mieux q
tres, pourroit-on in
n'y ait rien à réfor
maison ? Car voilà c
nir. Croyez-moi do
ne disputons point e
autres provinces va
celle-ci. Il est vrai qu
d'elle-même : mais
avantage pouvons-
pour la gloire de la c
bruit que nous fai

là notre devoir, & que la conſcience exige cela de nous.

LE P. TOURNEMINE.

Je vois bien qu'il eſt temps de ſe déclarer. Nous vous dirons donc, mon révérend pere, puiſqu'enfin il faut vous le dire, qu'il ne nous eſt pas poſſible d'entrer en matiére, que vous n'ayiez auparavant eu la bonté de nous faire voir où vous avez pris tout ce que vous avez dit juſqu'ici contre nous: cela eſt néceſſaire pour nous mettre l'eſprit en repos; & ſans cela nous ne pouvons jamais avancer d'un ſeul pas.

LE P. PROVINCIAL.

C'eſt donc là, mon pere, ce qui vous arrête?

LE P. TOURNEMINE.

Oui, mon révérend pere; & je vous avoue que les peres, au nom

autrement, & que vous avez
tout cela dans leurs écrits.

LE P. DAROT.

Assurément, mon révérend p
vous en avez bien dit.

LE P. BUFFIER.

Nous n'avons été guère ména

LE P. DE LA MOTHE.

C'est surtout à faire au révéren
re Provincial à expédier nos hé

LE P. HOUDRY.

J'avoue que les vérités o

Provincial a voulu nous en faire entendre plus qu'il n'en penſe.

LE P. PRINCIPAL.

C'eſt la coutume de ceux qui aiment le bon ordre ; le zéle les emporte toujours au-delà des bornes preſcrites.

LE P. PROVINCIAL.

C'eſt aſſez, mes peres, ſe plaindre de ma conduite, ou la juſtifier ; je n'ai beſoin ni de vos remontrances, ni de vos apologies ; je ſuis même ravi que ce ſeul obſtacle nous empêche à préſent d'en venir à notre ſujet. Suppoſé cela, je ne déſeſpére pas de nous y voir bientôt : deux mots ſuffiront pour lever toutes les difficultés ; & puiſqu'enfin c'eſt le pere Tournemine qui ſe charge de parler pour tous, il veut bien que je lui adreſſe la parole. Vous dites donc, mon pere, qu'il paroit que

on voit bien que vou
perſuadé ; je veux dir
nemis nous ont fait
& que c'eſt à leur mali
que nous devons la n
tation que nous avons
de. Voici donc un raiſ
aſſurément n'eſt pas p
écrits, quoiqu'il autor
vous m'accuſez d'en
ſuis fâché de le faire ;
vous m'y obligez ; p
ſeule voie d'éloigner
çon où je vous voi
temps, que je fraie
mis de la compagnie

ſommes mépriſés & haïs uni-
llement.....

LE P. TOURNEMINE.

: ne le nie pas aujourd'hui, mon
:end pere ; mais ce ſont..

LE P. PROVINCIAL.

ıtience ; je vois ce que vous vou-
lire ; vous ſuppoſez que ce ſont
ennemis qui ſont la cauſe de ce
ris & de cette haine.

LE P. TOURNEMINE.

ſon ſeulement, mon révérend
, je le ſuppoſe ; mais je le crois.

LE P. PROVINCIAL.

ɔit, croyez-le ; j'y conſens : mais
rez au moins que je faſſe ici une
oſition. Si les ennemis, qui nous
attaqués, s'étoient attachés à
tres religieux, par exemple, aux
ıcins ; qu'ils euſſent dit que ces

marches, ne cherc
qu'à ſupplanter les a
tablir ſur leur ruine ; c
ce qu'on a publié c
auroit-on cru ? & le
roient-ils perdu, pa
l'amitié du public ?
n'auroient-on pas cr
nie ? & ces ennemi
pas eux-mêmes paſſ
lérats, qui auroient v
hommes dont la vert
font hautement l'apo
non ſeulement a-t-o
ont dit de nous toute
que, par-là, nous nou

nération ? C'eſt que, dans le fond, le public, qui peut-être, avant eux, ne faiſoit pas aſſez d'attention au caractére des jéſuites, quelque intérêt qu'il eût à les connoître, a vu de la conformité entre ce qu'ils ſont & ce qu'on en a dit ; & que, touché de reconnoiſſance pour ceux qui lui ont ainſi ouvert les yeux, il ne peut ſe défendre d'avoir au moins pour eux du reſpect : ce qui aſſurément ne ſeroit pas arrivé, ſi ce qu'ils ont dit de nous, ils l'avoient dit des capucins. Voilà, à mon avis, en peu de mots, de quoi juſtifier tout ce que j'ai avancé moi-même juſqu'ici, à la vérité, avec de meilleures intentions que n'ont peut-être été celles de nos ennemis, mais non pas avec de meilleures raiſons que celles qu'ils ont pu avoir. Que cela ſuffiſe donc, & nous ferme à jamais la bouche ſur nos ennemis : ils ne pourroient nous faire plus de

LE P. RECTEUR.

Ce n'eſt cependant, mon ré-
end pere, car il ne faut point ou-
les choſes, ce n'eſt qu'un jeu
nous fîmes à Gentilly, pour
us divertir pendant les vacances,
a quelques années.

LE P. PROVINCIAL.

Et c'eſt juſtement, mon pere;
qui montre que nous ſommes
n mauvais, ſi, pour nous mettre
belle humeur, il nous faut de pa-
ls ſecours. Car, enfin, puiſque
us ſommes tombés ſur ce ſujet,
it-on rien de plus outrageant? &

ıtôt des moines, uniquement
ɔnnés à boire, ne juger du mé-
: de leurs ſupérieurs, que par le.
n qu'ils ont de donner l'exem-
:, & de bien boire eux-mêmes ;
ıtôt, des ſupérieurs, ſeulement at-
ıtifs à remplir la cave, ne rien
:ſcrire à leurs moines qu'une gran-
exactitude à les imiter, & à boire.
mme eux : ici c'eſt une guerre ou-
rte qu'on déclare à un ſaint reli-
:ux, qu'on traite de bigot & de-
veur d'eau, parce qu'il ne ſçait ce
e c'eſt que de s'enivrer ; là, c'eſt
même bigot converti, & devenu
bauché comme les autres, qui
:lare lui-même la guerre à ceux
i l'ont maltraité : partout ce ſont
; railleries piquantes ſur les pra-
ues les plus ſaintes de la vie re-
ieuſe. On ſe moque de la ſimpli-
é des dévots, qui croient bonne-
nt que leurs directeurs ſont gens
:itablement mortifiés, & déta-

[redacted]ivent ſe procurer. On fait la leçon
[redacted]n jeune novice, qui ſe plaint que
[redacted]rſonne ne vient à matines, quoi-
[redacted]'il ſe tue de ſonner ; on l'avertit
[redacted]e tout le bruit qu'il fait n'eſt que
[redacted]ur en impoſer aux voiſins. On
[redacted]urne en ridicule les diſcours qu'on
[redacted]ent dans les chapitres, & qui rou-
[redacted]nt tous ſur la bonne chere. On
[redacted]arle des quêtes, & de l'habileté des
[redacted]uêteurs qui ont l'adreſſe & le talent
[redacted]e duper le public ; & d'arracher des
[redacted]déles, à titre d'aumône, ce qui doit
[redacted]ervir de matiere à la débauche des
[redacted]ons freres. On fait ſentir l'igno-
nce des moines, c'eſt-à-dire, de

pour couronner l'ouvrage, paroit un bon frere, qui, à la vue des autres, tenant en main une bouteille, vient chanter une chanſon ſur le bonheur de l'état religieux, qui, par le privilége qu'il donne de boire & de ne rien faire, eſt, à ſon avis, infiniment plus eſtimable que la condition des gens du monde, & même que celles de ces doctes Loyolas, dont il exhorte ſes confreres à ſe moquer; parce qu'ils n'ont, pour tout partage, qu'un goût fin & exquis pour le latin, tandis qu'ils ſont incapables de s'enivrer, même aux jours gras. Voilà, mes peres, comment nous nous exprimons ſur l'eſtime que nous avons pour les autres religieux; voilà quels ſont nos ſentimens ſur la préférence que nous nous donnons par-deſſus eux; voilà, en un mot, une partie des plus beaux endroits d'un ouvrage, qui, peut-être, à la matiere près, eſt le meil-

nous en faire accroire
ce que vous penſez de
pour moi, je vous avo
puis y penſer ſans ro
je regarde comme le d
l'impudence d'en chan
morceaux, comme j
le fait ſouvent à Genti

LE P. DARO

Ce ne furent pas nc
qui furent auteurs de
mon révérend pere ;
lement nos jeunes ge
laiſſa faire, moins pc
que pour ſe confirmer

rile en bonnes raiſons. N'y a-t-il donc pas d'autres moyens, mon pere, de prendre de l'eſtime pour notre état, que celui d'avoir du mépris pour tous les autres ? Il eſt vrai que c'eſt par-là que nous croyons ordinairement inſpirer à nos jeunes gens de pour l'amour la compagnie. Mais y réuſſiſſons nous toujours ? Combien y en a-t-il qui nous quittent, également indignés & effrayés de cette conduite ? J'en nommerois pluſieurs, s'il étoit beſoin, novices & autres, qui ſont ſortis de chez nous, depuis trois ans que je ſuis en charge, ne croyant pas pouvoir y reſter en conſcience ; parce que, me diſoient-ils, cet état d'entêtement & de vanité continuelle ne peut être un état de ſalut ; & que, là où il n'y a point d'humilité, on eſt dans un danger évident de ſe perdre.

table raiſon ?

LE P. PROVIN

Pourquoi non, mo
enfans, qui ſortent d
qui entrent dans la reli
vailler à leur ſalut, ne c
être aſſez ſurpris de ſe
un lieu où les paſſion
plus vives & plus mali
le monde même qu'il
quitter? Croyez-vous
tre conduite ne faſſe
impreſſion ſur leurs ef
développant peu à
d'une vie ſi dangereu

ſt toujours fâcheux pour nous de le
ournir ; car véritablement voilà l'eſ-
rit qui régne chez nous, un mé-
ris univerſel, je ne dis pas ſeule-
ıent pour tous les autres religieux,
ıais généralement pour tout ce qui
'eſt pas jéſuite. Amis & ennemis,
out y eſt compris ; nous ne pou-
ons nous réſoudre à avoir de l'eſ-
ime pour d'autres que pour ceux
ui portent notre habit ; c'eſt là no-
re marote ; & il n'eſt point de con-
dération qui puiſſe nous guérir de
ette maladie. Mais, pour en reve-
ir à ce que vous avez dit, mon
ere, touchant *l'opéra des moines*,
eſt faux qu'il n'y ait eu que nos
ıunes gens qui y euſſent travaillé :
ſçais que des jéſuites, déjà aſſez
gés, voulurent y avoir leur part.
Iais, enfin, quand on ne pourroit
attribuer qu'à nos jeunes gens, pour-
ons-nous jamais juſtifier la témé-
ité & l'imprudence de nos ſupé-

leur devoir d'empêcher un diver
ſement ſi ſcandaleux ? & ſi
conſcience ne leur diſoit rien
deſſus, à cauſe de l'habitude où
ſommes de mépriſer tout le mon
ne devoient-ils pas au moins c
ſulter la prudence, & prévenir
qui eſt effectivement arrivé,
quelqu'un des acteurs pourroit
tir de la compagnie, muni d'un
vrage qui ſera éternellement p
nous un ſujet de confuſion &
honte ?

LE P. DAROT.

Si un prélat, qui nous en

LE P. PROVINCIAL.

Si nous ne l'avions pas fait, mon pere, il n'auroit pas été imprimé. Après tout, ce n'eſt pas l'impreſſion de cet ouvrage qui nous a nui, puiſque tous les exemplaires en ont été ſupprimés ; mais la ſotte vanité que nous avons de faire paroître tout ce que nous faiſons, & qui a porté pluſieurs des nôtres à débiter des morceaux de cette belle piéce aux ſéculiers dans la débauche, & à les apprendre même à nos écoliers dans leurs entretiens ſecrets. Mais briſons là-deſſus ; appréhendons ſeulement que, comme la piéce ſe trouve à préſent toute entiere en manuſcrit, elle ne tombe entre les mains de quelque imprimeur, qui prenne des meſures plus juſtes que le prélat.

LE P. RECTEUR.

Je ne crois pas, mon révérend

J'avoue que nou
blement craints dan
depuis longtemps
une eſpèce de tyran
frayer également le
marchands : en ſo
moyen, nos livres v
le jour; tandis que
nemis oſent à peine
viennent enfin dan
public, qu'après av
tours toujours dan
même qu'il ſe trou
qui ne ſont point de
re, ce qui nous fait b

ſuites, avec qui il n'y a point
ſéricorde : mais, enfin, il y a
moyens de mettre au jour ce
fait contre nous, qui nous ſont
nus, ou que nous ne ſçavons
ès coup : témoins les ouvra-
ui s'impriment & ſe débitent
es jours ſur ce qui nous regar-
dont le public jouit auſſi tran-
ment que ſi nous avions con-
à leur impreſſion & à leur dé-
après tout, l'imprimeur, qui
roit celui dont il s'agit, ſi ce-
nt il avoit à répondre à quel-
là-deſſus, ne pourroit-il pas en
er tout le ſcandale ſur nous-
s, qui l'avons fait ; & dire qu'il
donné que dans l'eſprit dans
nous l'avons compoſé, c'eſt-
e, pour divertir le public,
ie nous nous en ſommes di-
nous-mêmes ? Qu'aurions-
à répondre à cela ? ſi nous le
ons coupable, ne faudroit-il pas

là-dessus, [illegible]
crois qu'il n'y a plus rien qui ne
en empêche, & qu'après le raiſo
nement que j'ai fait, on ne pe
plus trouver étrange tout ce que j
dit juſqu'ici ſur notre chapitre;
ſorte que le pere Tournemine
pourra ſe défendre de l'approu
lui-même.

LE P. TOURNEMINE.

Je ne pourrai jamais avoir c
complaiſance, mon révérend p
je trahirois mes ſentimens.

LE P. PROVINCIAL.

Ce ne ſeroit pas trahir vos

rien à répondre à ma ſuppoſition.

LE P. TOURNEMINE.

Loin de n'avoir rien à y répondre, mon révérend pere, j'ai tant de choſes à y oppoſer, qu'il m'eſt preſque impoſſible de choiſir. Je ne m'y prendrai pas cependant comme a fait le pere Buffier, en trouvant mauvais qu'on nous mette en parallele avec des capucins, parce que ce n'eſt qu'une ſuppoſition.

LE P. PROVINCIAL.

Vous ne nierez pas non plus, mon pere, que nos ennemis ont été crus dans ce qu'ils ont dit de nous; & que, par-là, nous ſommes tombés dans un mépris univerſel?

LE P. TOURNEMINE.

Je n'oublie point, mon révérend pere, l'aveu que j'en ai fait; mais je nierai toujours que ces mêmes

soit pas en exécration p——
gens de bien.

LE P. PROVINCIAL.

Si c'eſt là où vous vous
chez, en vérité, mon pere,
que vous ſoyez bien réduit. J
pourtant que, pour détruire
ſonnement que j'ai fait, v
pouviez rien dire de plus ra
ble ; &, quoique par-là vo
biez dans une contradiction
feſte, je ne laiſſe pas de vo
dre cette juſtice, qu'il ne vo
guère poſſible de vous y
autrement.

LE P. PROVINCIAL.

Voyez-là, mon pere : la voici. Avouer, d'une part, que nos ennemis ont été crus dans ce qu'ils ont dit de nous ; & de l'autre, prétendre, que, par ce qu'ils ont dit de nous, ils ſont en exécration parmi tous les gens de bien, n'eſt-ce pas manifeſtement ſe contredire ? Croit-on aiſément des gens qu'on regarde comme des calomniateurs & des ſcélérats ? Pour moi, je vous avoue qu'afin d'ajouter foi à ce qu'un homme me dit, il faut d'abord que je ſois convaincu de ſa probité ; & que, ſi je fais tant que de le croire, je ne puis nier que je ne l'eſtime. Les livres, que ces ennemis ont faits contre nous, ont été lus avec un applaudiſſement univerſel ; qui plus eſt, il n'y a perſonne qui n'ait cru ce qu'ils contiennent comme autant de ſentimens & de faits véritables, ſur leſ-

pas qu'on puiſſe nier que ce
là une des marques des plu
ble de l'opinion que le p
conçue de leur équité : au mo
me paroît démonſtratif.

LE P. TOURNEMIN

Oui ; mais ſi ce que ce
contiennent eſt faux, vous
démonſtratif, mon révéren
que ceux qui en ſont les
aient été de fort honnêtes

LE P. PROVINCIAL.

Ne changeons point d
mon pere. Il s'agit ici, no

d'avouer encore qu'ils paſſent au moins pour gens de bien. Après tout, ſi ce que leurs livres contiennent n'eſt pas véritable, mon raiſonnement n'en eſt que plus fort: car, enfin, dès lors qu'on a déféré à leur autorité juſqu'au point de riſquer à être trompé dans une choſe qui étoit d'importance, puiſqu'il s'agiſſoit de la réputation d'un corps conſidérable dans l'égliſe ; il faut aſſurément qu'on ait eu grande idée de leur vertu, plus grande, ſans doute, que ſi, dans ce qu'ils ont dit, on eût vu d'abord évidemment la vérité.

LE P. TOURNEMINE.

Tout ce que vous dites là, mon révérend pere, prouve ſeulement qu'on les a cru légèrement ; mais non pas, à mon avis, qu'ils aient été eſtimés, ou qu'on les eſtime encore.

cru de maniere qu'on
préſent convaincu de leur
foi ; mais tant s'en faut que
la diſpoſition où l'on ſoit à le
qu'au contraire on paroît tou
plus perſuadés de leur ſinc
moin l'empreſſement avec
recherche, plus que jam
vres qu'ils ont faits contre
dis que ceux que nous a
de publier pour notre
meurent dans l'oubli.

LE P. BUFFIE

Oh ! il y a une bonne
la, mon révérend pere

LE P. PROVINCIAL.

La raiſon ſeroit bonne, mon pere, s'il étoit vrai que nous nous en ſommes toujours tenu dans les termes de l'apologie ; mais vous ſçavez que, pour repouſſer ce que nos ennemis ont dit contre nous, nous avons employé, auſſi bien qu'eux, le ſtyle mordant & ſatyrique ; vous ſçavez même que la calomnie a été de la partie ; & que l'aſſemblée de Bourg-Fontaine, que nous avions imaginée, étoit bien capable, elle ſeule, de les noircir à jamais. D'où vient donc que perſonne ne nous a cru là-deſſus, non plus que ſur tout le reſte, & que nos livres n'en ont pas eu plus de vogue ?

LE P. DAROT.

C'eſt qu'il faut encore avouer, mon révérend pere, que nous n'avons pas l'art décrire comme l'ont

J'avoue, mon pere, q
vrages n'ont ni la polit
agrémens qu'on trouve
de ces meſſieurs ; mais,
reviens toujours à mon
pas là ſeulement ce qu
les gens de bien : ils
cette élégance ne ſerve
mettre la vérité dans ſ
non pas à faire triomp
ſonge ; & un ouvrage
roit pas, qui n'auroit q
d'être bien écrit.

LE P. BUFFI

En effet, la raiſon d

bien en donner quelqu'une, ſurtout depuis que le pere Tournemine ſemble avoir quitté la partie. Car, enfin, avouerons-nous que ce qui fait encore la vogue des livres, que nos ennemis ont faits contre nous, eſt que, ſi la calomnie n'a qu'un temps, la vérité dure toujours, & a même toujours de nouveaux agrémens ? Vous voyez bien de quelle conſéquence ſeroit pour nous un pareil aveu.

LE P. TOURNEMINE.

Si on étoit tenté de le faire cet aveu, je n'ai pas encore tellement quitté la partie, que je n'empêchaſſe qu'on le fit, mon révérend pere. Je n'aurois pour cela que deux mots à dire ; c'eſt que là où ſe trouve l'héréſie, jamais ne peut ſe rencontrer la vérité.

LE P. PROVINCIAL.

Et moi, mon pere, je ne ſçais ſi

toute en cela ; & que nos
ayions déclarés hérétiqu
parce qu'ils ſe ſont eux-m
clarés nos adverſaires. M
temps de tirer là-deſſus le
peut-être que j'en dirois t
m'expliquois davantage :
j'en dirois peut-être enco
que nous n'en avons laiſſé
depuis deux jours au per
ceau, dans ſon épître à m
duc du Maine, ſur les v
pâtés que ce prince a eu l
nous envoyer.

LE P. TOURNEMI

Quelques-uns nous

LE P. PROVINCIAL.

Aſſurément c'eſt une choſe qui nous eſt fort avantageuſe de ratifier publiquement, & au nom de tout le collége, tout ce que nos ennemis ont dit contre nous. C'eſt dès le commencement de ſon épître, où, après avoir dit qu'il a entrepris de faire pour tous un compliment à ſon alteſſe ſéréniſſime, il ajoute ces vers, que les malins ne laiſſeront ſans doute pas tomber :

D'autres défauts on nous reproche aſſez ;
Comme il appert par maints & maints volumes
Faits en ce temps & faits aux temps paſſés,
Que gens de bien ont chez eux ramaſſés ;
Mais pour ingrats jamais nous ne le fûmes.

Car, enfin, voici comme on raiſonnera. Les jéſuites ne furent jamais ingrats : auſſi ne leur a-t-on jamais reproché ce défaut; donc ils ont été tout ce qu'on leur a reproché d'être ; & ces livres faits contre eux, que les

du pere du Cerceau ne ſoit pas tau
puiſque, pour prouver que nous
fûmes jamais ingrats, il croit
c'eſt aſſez de montrer qu'on ne n
a jamais reproché ce défaut ; en ſc
que, ſelon lui, ſi on nous l'avoit
proché, comme tous les autres,
ne pourroit douter que nous
euſſions été ſujets, & que le re
che qu'on nous en auroit fait eû
une marque infaillible de la ju
de l'accuſation.

LE P. DE LA MOTHE.

Si cela eſt ainſi, voilà des
qui nous coûtent bien cher.

qu'à les manger en ſilence, & ſe contenter de remercier le bienfaiteur en particulier. Mais, voilà comme nous ſommes faits, il faut que toute la terre ſçache que nous ſommes chéris d'un grand prince, juſqu'à en recevoir des préſens de cette nature; nous croyons en être plus conſidérés dans le monde; tandis qu'on nous porte compaſſion de nous voir ainſi tomber dans des foibleſſes pitoyables, & devenir le jouet de notre vanité.

LE P. DE LA MOTHE.

Aſſurément il valoit encore mieux paſſer pour ingrats, que d'avouer ainſi tant de choſes à la fois à la vue de quelques pâtés. Je trouve en cela bien de la gourmandiſe.

LE P. PROVINCIAL.

C'en eſt aſſez, mon pere; ne gloſons plus là-deſſus. Si le pere du

parmi tous les défauts dont ils
ont accusé avec justice, on ne
vera point l'ingratitude, à la
aussi ils n'ont osé penser; nous
rons toujours dire que c'est un
qui a parlé, & qu'un poëte n'
toujours croyable dans ce qu
Contentons-nous seulement
connoître par-là que nos en
sont en vénération parmi le
de bien, & que nous-même
penchons à les estimer.

LE P. TOURNEMINE.

Oh! pour cela, mon ré
pere, c'est une nouvelle p
sion qu'assurément je ne laiss

traordinaire & bien étrange, que nous-mêmes, d'accord avec les honnêtes gens, nous eſtimaſſions les Paſcal, les Arnauld, les Nicole, & tous les autres.

LE P. TOURNEMINE.

Ce n'eſt pas par-là que je le prends. J'avoue que nous avons nous-mêmes toujours regardé ces meſſieurs comme de beaux eſprits, & d'habiles écrivains ; mais non pas comme des cœurs bienfaits & d'honnêtes gens. Il y a bien de la différence entre leurs écrits, & leurs mœurs ; & c'eſt de leurs mœurs dont je veux parler.

LE P. PROVINCIAL.

De quoi ai-je donc parlé juſqu'ici, mon pere ? La confiance, que j'ai dit qu'on avoit pour eux, ne tombe-t-elle par ſur leurs mœurs ? Mais il n'importe : reconnoiſſons nous-

nous ſommes obligés d'avoir
eux. Il n'eſt beſoin pour cela
de deux mots. Malgré le grand
bre de choſes qu'ils nous on
prochées, qu'avons-nous eu
renvoyer ? Nous ont-ils jamais
né la moindre priſe ? & notre
que, toujours attentive ſur leu
duite, y a-t-elle jamais trou
quoi mordre ? Ils nous ont ſi
accuſés de ſuivre une morale
relâchée ; avons-nous eu autre
à leur dire, ſinon qu'ils en ſui
une trop ſévére ? C'eſt-à-dire,
nous pû repouſſer autremen
accuſation que par un éloge

ne pas les eſtimer, il faudroit nous aveugler nous-mêmes ; & reconnoiſſons que, s'ils nous ont rendu un ſervice conſidérable dans la maniere dont nous traitions la morale, comme nous ne pouvons en diſconvenir, il n'a pas tenu à eux de nous rendre le même ſervice dans celle dont nous la mettons en pratique ; puiſqu'il dépendoit de nous de ſuivre au moins une partie des exemples qu'ils nous ont donnés. Au moins peut-on dire que ce parti eût été bien plus ſûr & bien plus honorable pour nous, que tous les efforts inutiles que nous avons faits pour les détruire, & ceux que nous faiſons encore tous les jours pour empêcher que quelqu'un ne prenne à tâche de leur reſſembler. En quoi je ne puis ſurtout comprendre la peine ridicule que nous nous ſommes donnée pour abolir, en particulier, la mémoire de M. Paſcal, & de M. Arnauld ;

temple de la gloire ; &
dépendu leur immorta
quand perſonne ne p
éloge de ces deux gra
leurs ouvrages ne pa
aſſez pour eux. Il e
cette baſſe jalouſie fai
rique ; & que ce deſir
de nous venger des ce
de ces deux illuſtres
que une eſtime particu
avons pour eux ; en
tartons que nous avo
de faire mettre à la pla
traits & de leurs élo
éternellement quelqu
[illegible] à leur mé

n'avons fait que confirmer le culte qu'elle leur rendra malgré nous, puiſqu'ainſi on pourra juger qu'ils ont été également eſtimés de leurs amis & de leurs ennemis ; & que, s'ils avoient eu moins de grandes qualités, l'on n'auroit pas penſé à prendre de pareilles précautions, pour en détruire le ſouvenir.

LE P. TOURNEMINE.

En vérité, mon révérend pere ; cela ne va pas mal. Notre ſeconde aſſemblée s'eſt toute paſſée à montrer que nous ſommes mépriſés & haïs univerſellement : il étoit au moins néceſſaire de montrer encore, que nos ennemis ont l'eſtime & l'amour de tout le monde ; & c'eſt ſans doute ce qu'on a attendu de faire dans celle-ci.

LE P. PROVINCIAL.

Si cela étoit néceſſaire, c'eſt vous ;

ou nous en ſommes. Après
comme il y a une demie he
je déſeſpére de pouvoir en
notre ſujet, j'ai cru qu'il valoi
s'étendre là-deſſus que ſu
choſe; & qu'il étoit fort indiffé
quoi roulât notre entretien, j
ne nous étoit plus poſſible d
acquitter de notre devoir.
pére plus même que nous
acquittions jamais. Voici la
fois que nous nous aſſembl
avoir rien avancé ; il eſt c
qu'il en ſeroit toujours de m
que tout le fruit, qu'on re
roit de ces aſſemblées tumul
ſeroit toujours qu'un ent

aſſemblerons : mais, permettez-moi de vous le dire, je ne ſçais que penſer d'une telle conduite. Si ceux qui doivent établir le bon ordre dans une maiſon, ne veulent pas même y entendre, que feront ceux qui croient n'y avoir pas le même intérêt ? En vérité, je frémis à la vue d'un ſemblable procédé.

LE P. HOUDRY.

Il eſt vrai que le pere Tournemine a troublé toutes nos aſſemblées par ſon entêtement, & par ſon babil. J'ai ſouvent été ſurpris que votre révérence l'ait ſouffert ſi longtemps, & ne l'ait pas cent fois envoyé dans ſa chambre.

LE P. TOURNEMINE.

Pour vous, mon pere, qui avez le grand talent de faire des ſermons, c'eſt-à-dire, de répandre ſur le papier un fleuve de paroles, où il n'y

deux mots de fuite ; ...
ſon de croire qu'on doit ſe
de mon babil, puiſque bab
mais ne croyez pas auſſi qu'
ſe louer de votre ſilence
votre humeur ſombre &
paſſe ici pour une vertu.

LE P. HOUDRY.

Il vaut cependant mie
que de parler mal à pro
crois que mon ſilence p
pour une vertu par rappo
indiſcrétion.

LE P. DE LA MO

à toujours agité mille jolies queſtions, qu'il étoit bon d'approfondir, & où il n'a jamais manqué de triompher, & de nous faire triompher avec lui. Surtout je l'ai admiré aujourd'hui dans la maniere dont il a ſoutenu notre honneur. Il eſt certain que c'eſt un fort parti que nos ennemis ont contre eux, & que nous lui avons bien de l'obligation; ſans lui, il auroit ſouvent fallu nous rendre, & nous avouer vaincus.

LE P. TOURNEMINE.

Eſt-ce aſſez faire le turlupin, mon pere? Le pere Houdry eſt ſurpris qu'on ait ſouffert juſqu'ici mon babil; mais j'ai bien plus de raiſon de m'étonner qu'on vous ait permis tant de railleries fades, dont vous avez pris à tâche, n'ayant rien de meilleur à dire, de gâter tout ce qu'on a dit de bon.

tant de [illegible]
par-là je n'ai fait que re
ce que vous avez dit d'e
que votre bon-ſens en a
fois davantage.

LE P. BUFFIER

J'entre dans les ſen
pere Tournemine ; je ne
ment on a pu ſupporter
pinades & les ridicules
ries du pere de la Moth

LE P. DE LA MO

Ah ! le pere Buffier
me voilà perdu. Deux
mes peres : c'eſt trop ;

qu'on ne devoit pas ſouffrir ici cette humeur mordante & ſatyrique, qui, dans toutes nos aſſemblées, vous a porté à tourner en ridicule tout ce qu'on y a avancé de plus raiſonnable. Il vaudroit bien mieux, mon pere, que vous vous appliquaſſiez à vos cas, dont vous avez été le premier à donner publiquement des leçons, quoique vous ſoyez à préſent le dernier à les bien faire.

LE P. TOURNEMINE.

Cela eſt vrai ; le pere de la Mothe s'acquitte auſſi mal de cet emploi, qu'on s'en acquitte bien à ſaint Magloire, à ſaint Sulpice, & ailleurs, où l'on ne l'a cependant entrepris qu'à ſon exemple. Il paſſera deux heures, à quoi ? à faire mille digreſſions inutiles avant que d'en venir à un ſujet, à propoſer différens ſentimens ſur une matiere, & à ne jamais décider de rien, à turlupiner,

difficultés ; qu'il croit to
réſoudre par une plaiſan
inſipide ; en un mot, à
ceſſe le caractére de ca
faire le tabarin, & à p
chaire où il parle, e
moins à édifier & à in
qui l'écoutent, qu'à les
faire rire. En ſorte que,

LE P. PROVINCI

En voilà aſſez, mon p
là même trop. Ce n'eſt p
des jéſuites doivent ſe tra

LE P. DE LA MO

Non, mon révérend

ſiement il y du plaiſir à les entendre. Après tout, il faut bien que les pauvres peres ſe dédommagent de leurs mauvais raiſonnemens & de mes railleries; &, ſi j'ai fait juſqu'ici le turlupin, il y auroit de la cruauté de ne pas leur laiſſer au moins la conſolation de faire au moins les harangeres. Tout cela eſt, dans le pere Tournemine, zèle de la maiſon de Dieu; &, dans le pere Buffier, ſoin modéré de ſa réputation.

LE P. PROVINCIAL.

Non, mon pere; je ne veux pas qu'on ſe diſe ici des injures.

LE P. BUFFIER.

C'eſt-à-dire, mon révérend pere, que vous voulez que tout le monde ait le talent du pere de la Mothe, & que vous appellez injures tout ce qui n'eſt pas raillerie ſanglante. En vérité, on voit bien que vous vous en-

C'eſt à vous [illegible] rend pere.

LE P. PROVINCIAL.

Il faut la prendre au bond. S
vez-vous bien, pere Buffier, q
non ſeulement il ne vous app
tient pas d'attaquer ainſi les auti
mais qu'il ne vous eſt pas même p
mis de lever ici les yeux ? Avez-v
donc oublié toutes ces actions
vous ont rendu ſi fameux dan
monde, que c'eſt aſſez de vous n
mer pour concevoir un homme
pre à tout haſarder, & hors d
de rien perdre ? Ne vous ſouv
[illegible] perſonnage

antôt de rebèle ſcandaleux, pour léſobéir hautement à vos ſupérieurs; antôt d'écrivain malin, pour renouveller d'anciennes querelles; tantôt le critique ignorant, pour noter des ivres où vous n'entendez rien; toujours brouillon, toujours entreprenant, toujours étourdi, ne craignant rien, & riſquant tout, juſqu'à votre honneur & votre propre réputation.

LE P. DE LA MOTHE.

Tout cela eſt quelque choſe de plus que de faire le turlupin.

LE P. BUFFIER.

En vérité, mon révérend pere, ſi je m'en tenois à ce que vous venez de me dire, je ſerois bien payé de tout ce que j'ai fait pour la compagnie. Mais, ce qui me conſole, c'eſt que vos prédéceſſeurs m'ont rendu plus de juſtice; &, pour ne parler ici

que cela...
pas de m'envoyer ici, comme
récompenſer mon zèle en me
tant ſur le chancelier, après ce
dant un exil de deux ou trois
à Quimper, où l'on me rélégua
lement pour jetter de la poudre
yeux du prélat, & calmer un
ſa bile.

LE P. PROVINCIAL.

Il eſt vrai; il faut le dire en
ſant : c'eſt une maxime éton
que nous avons. Que quelqu'
nôtres ſe ſoit brouillé avec le
ſances, il ſemble que nous affe
l'élever davantage. Le pe

chaſſe d'Eſpagne le pere Daubanton, comme un brouillon qui ſe mêloit de plus de choſes que ſa qualité de confeſſeur du Roi ne demandoit; nous le faiſons aſſiſtant de France; peu s'en fallut qu'il ne fût même général, il eut vingt-trois voix. Le pere Buffier, à Rouen même, attaque M. l'archevêque; nous le mettons à Paris au nombre de nos doctes, après une légere pénitence qu'on ne lui impoſa que pour ſauver les apparences, & qu'il ne fit auſſi qu'à moitié.

LE P. TOURNEMINE.

Quel inconvénient trouvez-vous donc à cela, mon révérend pere?

LE P. PROVINCIAL.

L'inconvénient que j'y trouve, mon pere, c'eſt que par-là il ſemble que nous ne pouvions nous réſoudre à bien faire; ou que, quand

LE P. TOURNEMINE.

Appellez-vous donc bon
tion, mon révérend pere, ce
bandonner des gens qui ſe
crifiés pour la gloire de la
gnie?

LE P. PROVINCIAL.

Croyez-vous vous-mêm
pere, que ce ſoit de ces ge
dépend la gloire de la comp
que nous n'avons d'honn
tant que nous avons de ſu
bles de tout tenter, &
de rien craindre; ſurtou

mon révérend pere, il eſt certain qu'ils ſont les premiers à en pâtir ; &, après tout, nous leur avons toujours obligation de vouloir bien s'oublier ainſi eux-mêmes pour nos intérêts.

LE P. DE LA MOTHE.

Il eſt vrai que l'on peut conſidérer ceux qui, chez nous, ſont de ce caractere, comme ces ſouffre-douleurs ſur qui les charlatans éprouvent leurs remédes & en font voir le bon ou le mauvais effet. Si le mithridate ne vaut rien, ceux-ci ſont les premiers à crever ; comme, s'il arrive quelque choſe, c'eſt d'abord ſur ceux-là que tout tombe.

LE P. PROVINCIAL.

Tant pis pour eux, mon pere. Devons-nous autoriſer leur ſottiſe, & récompenſer leur indiſcrétion ? Au contraire, le tort qu'ils nous font ne mériteroit-il pas un châtiment ſévè-

avancer ; comme nous faiſ
enfin, ſans parler du tort qu
font au dehors, par les idé
donnent de tous les jéſuite
néral, qu'on croit tous ſe reſ
de quelle conſéquence n'
pour nous l'exemple qu'ils
aux nôtres, ſur-tout lorſq
plaudit à leur conduite, qu
avec admiration de leurs p
qu'on couronne, comm
coutume, leurs actions pa
tes les plus avantageux,
emplois les plus honorab
diſent nos jeunes gens? qu
ils? que ne font-ils pas pou
ſembler? C'eſt une émulat

me ils mettent tout le mérite
jéſuite dans la hardieſſe & dans
igue, ils manquent abſolument
alens, ou ils deviennent en
le temps auſſi impudens & auſ-
ficieux que ceux-là même qu'ils
ris pour modèles; enſorte que, ſi
toutes nos maiſons il s'en trou-
ujours quelqu'un qui ait ſoute-
utement ce double caractère, &
ſoit rendu fameux par quelque
d'éclat, on peut dire que tous
ıtres n'ont pas moins de diſpo-
s pour ſe rendre célèbres par
ıdroit, ni moins d'envie de pro-
eleurs diſpoſitions, & qu'il n'y a
s occaſions qui leur manquent.
en voilà aſſez, mes peres; c'eſt
déjà trop parler d'une choſe
ne voulois dire qu'en paſſant,
nt peut-être j'aurois encore
fait de ne rien dire du tout;
ınt plus que tout ce que nous
ıurrions dire ne peut ſervir de

gnie. J'aurois ſeulement ſ
d'entrer dans l'examen des
paux abus qui règnent dans
lége, & de tâcher, s'il éto
ble, d'y mettre ordre. Vou
vez pas voulu : Dieu ſoit loi

LE P. HOUDRY.

Je ne crois pas, mon r
pere, y avoir mis aucun ob

LE P. PRINCIPAL.

Je ne crois pas non plus
ſujet de ſe plaindre de moi l

LE P. PROVINCIAL.

LE P. HOUDRY.

Il eſt vrai que je me ſuis, de temps en temps, endormi ; mais il faut pardonner quelque choſe à mon âge.

LE P. PRINCIPAL.

Pour moi, j'ai vu qu'on parloit ici de tant de choſes où je n'entends rien, que j'ai cru pouvoir m'abſenter deux fois : peut-être que, ſi je n'avois point encore paru aujourd'hui, je n'en aurois que mieux fait.

LE P. RECTEUR.

Vous ſçavez, mon révérend pere, qu'il n'a pas tenu à moi qu'on n'entrât dans les vues de votre révérence.

LE P. PROVINCIAL.

Si vous n'avez rien fait pour en empêcher, mon pere, au moins vous n'avez pas aſſez fait pour y

ſoit ici, & qui vous regardoie
que perſonne, puiſqu'il étoi
tion de la réformation de
maiſon. Il falloit un peu plu
dre ſeu, & ne pas tant donn
les railleries du pere de la

LE P. DE LA MOTHE.

Trouvez-vous donc mau
j'aie ri, mon révérend pere
vrai j'ai ri, & plus d'une fo
qui auroit pu s'en tenir, à e
les raiſonnemens qu'on a fa
D'ailleurs, on ſçait bien co
ſuis fait; on ne peut raiſo

blâme point. Après tout, vous auriez pris le bon parti, quand même il vous eût été libre d'en prendre un autre.

LE P. DAROT.

Je ne crois pas non plus en avoir pris un mauvais ; & je ne vois pas de quoi on pourroit m'accuſer.

LE P. PROVINCIAL.

D'un peu de ſimplicité, mon pere ; ſi cependant vous pouviez vous défaire d'une qualité qui vous eſt ſi naturelle ; en ſorte que, pour peu qu'on eût eu envie de rire, on en auroit eu bien des ſujets, à voir le contraſte que vous avez fait, de temps en temps, avec le pere de la Mothe.

LE P. TOURNEMINE.

Je vois bien qu'il n'y aura que ceux qui ont marqué du zèle pour la

Vous devinez fort bien me
fées, mon pere. Il eſt vrai qu
vous deux, plus que perſonn
avez contribué au tumulte
aſſemblées ; & que vous auri
de vouloir vous couvrir d'u
aveugle, dont on vous a ſi ſo
fait voir ou le ridicule, ou le d
Pour le pere Buffier, tout irr
qu'ait été votre zèle, je cro
vous en jugez mal, lorſque
lui attribuez pour s'être preſq
jours trouvé de votre ſentim
a eu d'autres vues, peut-être
innocentes. Ce qu'il y a pc

on s'eſt apperçu, par la crainte qu'il
a marquée qu'on n'entrât dans le dé-
ail, qu'au moins il ſe connoiſſoit
ui-même: c'eſt toujours un premier
pas pour devenir homme de bien;
l ne s'agit que d'en profiter. Quoi
qu'il en ſoit, à parler en général,
nous avons tous contribué au déſor-
dre de nos conférences; &, ſi les
uns y ont apporté une négligence
pitoyable, & les autres une opiniâ-
reté extrême, je m'accuſe moi-mê-
me d'y avoir eu une complaiſance
qui, dans le poſte que j'occupe, me
rend criminel devant dieu & devant
les hommes. Ne pouvant rien par la
douceur, il falloit uſer de toute mon
autorité. C'eſt une faute que j'aurai
toujours à me reprocher, mais que
je tâcherai d'éviter dans les deux
aſſemblées que je dois encore tenir;
l'une, ſur ce qui regarde nos régens,
que j'aſſemblerai demain; l'autre,
ſur ce qui concerne nos penſionnai-

& condamner notre conduite
leur exemple. Je ſouhaite ſeulem
qu'ils n'apprennent rien de tout
qui s'eſt paſſé entre nous. Il ne n
en reviendroit pas aſſurément be
coup d'honneur ; ils pourroient n
adreſſer ces paroles de ſaint Etie
aux juifs : *Durâ cervice, & incirc*
ciſis cordibus & auribus, vos ſen
ſpiritui ſancto reſiſtitis.

LE P. DE LA MOTHE.

Peut-être auſſi pourrons nc
mon révérend pere, leur adreſ
ſuite de ces paroles, & leur
Sicut patres veſtri, ità & vos.
de rien

neur n'en seroit point rétabli ; au contraire, nous n'en serions que plus coupables ; puisque, s'ils nous ressembloient, nous ne pourrions attribuer ce malheur qu'à notre entêtement, & ne le regarder que comme un effet du mauvais exemple que nous leur donnons sans cesse, par notre opiniâtreté à croire que nous sommes irréprochables, tandis que nous fourmillons de défauts, & que, par notre aveuglement, nous fournissons tous les jours au public de nouveaux sujets de se plaindre de nous, & à nos ennemis de nous insulter.
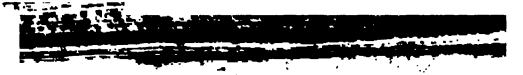
Fin du premier volume.